This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

STANFORD UNIVERSITY
LIBRARIES

MÉMOIRES

SUR LA

RESTAURATION.

TOME VII.

MÉMOIRES

SUR LA

RESTAURATION,

OU

SOUVENIRS HISTORIQUES

Sur cette Époque, la Révolution de 1830, et les premières années du règne de Louis-Philippe,

PAR Mme LA DUCHESSE

D'ABRANTÈS.

Tome Septième.

BRUXELLES,
SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE, ETC.
HAUMAN, CATTOIR ET COMPe.

1837.

DC198
.I32,I35
v.7

MÉMOIRES

DE Mme LA DUCHESSE

D'ABRANTÈS.

CHAPITRE PREMIER.

1827. — Le ministère violemment attaqué. — La rue aux Fers. — Souvenirs de l'Empire. — Ils durent toujours. — Les grandes maisons. — Le roi de Rome. — Le boulanger incrédule. — Activité des sociétés. — Influence des salons dans l'opinion. — La garde nationale. — Journée fatale au ministère. — *A bas les ministres ! vive le roi !* — *A bas les Jésuites !* — Capo-d'Istria. — Ce qu'il était. — Son influence en Russie. — Ce qu'il peut sur Alexandre. — L'Angleterre le redoute. — Ses voyages en Suisse et en Angleterre. — Il vient à Paris. — Il veut me voir. — 1770 et les Russes. — 1827 et les Russes. — Beethoven. — Ce qu'il était. — Le Dante et Michel-Ange. — Les funérailles d'un grand homme. — Il n'aime pas Mozart. — Pourquoi. — *Don Juan*. — Le talent prostitué. — Le testament. — *Fidelio*. — Le poëte de la musique est sourd.

Ce fut ainsi que nous atteignîmes l'année 1827. Le ministère, violemment attaqué, était en butte

à une haine qui semblait tenir à une cause vivement sentie. On n'entendait prononcer le nom du ministère qu'avec une inflexion de voix particulière! Le roi semblait être excepté même de la proscription ministérielle. Ce fut du moins ce que je vis un jour, où vraiment inquiète pour l'avenir, je passai toute une journée à faire des emplettes dans la rue aux Fers, et dans les rues qui avoisinent la halle. J'ai déjà parlé de l'ancienne et profonde influence que mon nom et celui de Junot ont conservé dans le peuple de Paris; je l'y retrouvai tout entière; et ce qui me frappa, c'est qu'elle fût inhérente à celle qu'on retrouvait au nom de l'empereur Napoléon, au fond du cœur du dernier ouvrier. Ceux que je venais chercher étaient dans les classes les plus employées à Paris; ce sont les rubaniers et les tisserands... c'est-à-dire les faiseurs de cordelières en soie, et de galons pour les meubles. Ces objets se vendent toujours, et le débit en est assuré. Cependant la restauration avait ramené avec elle un esprit, non pas d'économie, mais d'étroites réformes qui frappaient à tort et à travers sur une foule d'objets, parmi lesquels se trouvait surtout l'ameublement. On ne parlait plus, en 1827, d'un meuble pour un seul salon de la cour en velours bleu ou ponceau, avec des bois dorés, des crêpines en or fin, le tout montant à 50 ou 60,000 fr., et le reste à l'avenant; des maisons particulières montées sur ce système de représentation et de fêtes; de grands dîners, et de ces

arrangemens (1) qui forment un continuel échange de l'industrie et de l'argent. C'était ainsi que nos noms étaient connus parmi les fournisseurs des grands marchés. Je retrouvai une grande quantité de ces mêmes fournisseurs qui venaient, au 1er janvier et au 10 août, plus particulièrement que les autres, je retrouvai dans ces gens une tendresse de souvenir vraiment touchante, il y avait dans leur sollicitude pour le roi de Rome une si vive affection, qu'en vérité plus d'un me fit verser des pleurs en m'en parlant... Comment se porte-t-il ? Comment le traite-t-on là-bas.... depuis qu'on a

(1) Je sais très-bien que l'on peut m'objecter que toutes ces grandes maisons que l'empereur instituait auraient dû économiser sur leurs revenus pour se trouver aujourd'hui avec une fortune indépendante des événemens. C'est une triste vérité qui m'est développée à moi-même dans toute son étendue ! Mais je répondrai par une autre tout aussi péremptoire. L'empereur voulait que le revenu de la place fût employé à recevoir dignement. Les ministères en étaient tous là, et même il y en avait quelques-uns dont les magnificences exigeaient plus d'appareil encore que les autres. Le ministère des relations extérieures, par exemple, était de ce genre. Et puis, on avait les majorats sur lesquels on comptait et qui se sont trouvés n'être que des rêves, excepté tout ce qu'avait l'Autriche, qui a été admirable en cette circonstance. La faute ici en est à Napoléon, qui devait nous faire réaliser nos dotations en France à tout prix. C'était une fortune faite pour le doté, et des domaines de plus à la France. Cette faute est capitale, et j'ai entendu des hommes de finances d'un grand talent la déplorer à juste titre.

voulu l'enlever ?... Et ces questions se succédaient avec une grande rapidité. A cette époque une grande partie du peuple ne voulait même pas croire à la mort de Napoléon. J'avais un boulanger à Versailles, nommé Richefeu, demeurant rue du Grand-Montreuil, en face de l'église ; cet homme croyait fermement que l'empereur n'était pas mort. Pourquoi ? je l'ignore ; mais il le croyait. C'était comme une vision fantastique, mais elle plaisait à son cœur, et dès-lors il la caressait. Eh bien ! j'ai vu dans les corporations ouvrières, à cette époque, des exemples bien frappans de ce que pouvaient encore tenter les partis !...

Le ministère le savait aussi bien que moi ; mais ce que je puis affirmer, c'est qu'il ne le savait pas mieux. Il y avait à cette époque des cercles formés par cette foule qu'on rejetait d'un cercle plus élevé, et qui alors devenaient, non-seulement occupés, mais sérieusement occupés. Les sociétés étaient actives, et d'une activité qui aurait dû faire trembler un gouvernement non-seulement sage, mais tout simplement soigneux de lui-même, comme un père de famille est tout soigneux de sa maison.

Mais pour que cela fût, il aurait été nécessaire que le ministère ne fût pas intéressé à la partie aussi personnellement ; du moment où le peuple se mit à crier : *à bas les ministres !* il avait jeté le gant ; et du moment où le roi s'était couché sans avoir puni, il avait relevé le gant et la partie s'était en-

gagée : c'était à qui aurait le meilleur fer de lance, et à qui fournirait la meilleure course.

La garde nationale était donc l'ennemie du ministère !... C'était là une chose désastreuse. La garde nationale, c'était la ville de Paris !... la garde nationale, c'était la force véritable ; c'était le sang, la vie !... Ni le ministère, ni le roi, ne virent cela, et ils se mutilèrent avec une grâce et une philosophie toute courageuse, ou toute ignorante, comme on le voudra. Ce fut le 29 avril 1827.

Le moment était terrible pour un coup d'état, quel qu'il fût ; le ministère assailli par les libéraux et les bonapartistes, à cause de la protection ridicule qu'il avait accordée au clergé, et surtout aux jésuites, le ministère n'avait aucune popularité. Mais en revanche il avait beaucoup de ce qui fait les jours désastreux dans les états, de l'entêtement de son côté, et de la haine de l'autre !... Ce fut encore ici comme en 1815. Le roi voulut passer la revue malgré tout ce qui se dit à ce sujet autour de lui, et il ne voulut entendre à rien. Il passa la revue dans le Champ-de-Mars ; on craignait pourtant beaucoup une émeute... Le roi parut entouré d'un nombreux état-major, et d'une compagnie de *Gendarmerie d'élite !!!*... Aussitôt que le roi parut, des milliers de cris de vive le roi se firent entendre ; mais dès qu'il passa dans les rangs un murmure sourd et prolongé fit entendre aussi : *à bas les ministres ! vive la Charte !... à bas les jésuites !...* J'étais sur l'un des tertres du Champ-de-Mars, et

j'ai entendu souvent ce dernier cri répété avec celui de : *à bas les ministres*.... quelques voix même osèrent crier : *à bas Villèle !* mais ce fut si rare qu'on ne peut le dire comme l'expression d'un peuple en colère !...

Mais une vérité c'est que, rentrés dans la ville, les gardes nationaux qui passèrent devant l'hôtel du garde-des-sceaux, *crièrent à bas Peyronnet*.... et pour M. de Villèle, ce fut de même. Mais seulement devant ces deux maisons... Ce qui est fort remarquable, il y a là plus que de l'entraînement, c'est une volonté produite, amenée par une haine... et puis cet autre cri : *à bas les jésuites !... à bas les ministres !...*

Le lendemain, 30 avril, parait dans le *Moniteur*, l'ordonnance qui dissout la garde nationale. Nous pouvons nous rappeler l'effet qu'elle fit ! !... Quant à la dynastie des Bourbons, elle devait en éprouver les funestes effets deux ans plus tard !...

Voici un fait que je consigne ici comme il m'a été donné :

Le 30 avril 1827, monsieur le duc de Rivière était déjà fort malade, car je crois même que peu de jours après il mourut... On vint lui dire, à huit heures du soir, que monseigneur le duc de Bordeaux ne voulait pas prier Dieu comme à son ordinaire... Le duc demanda en quoi il manquait à son devoir religieux... Après quelques hésitations on lui dit que le prince ne voulait pas prier pour le roi... Le duc fit un bond dans son lit... il réfléchit

un moment, et dit qu'on lui amenât le prince. L'enfant vint avec la mine sérieuse, mais rien d'embarrassé.

— Comment! monseigneur, lui dit M. de Rivière, vous voulez ainsi faire un énorme péché sans cause... un motif qui vous justifie à vos propres yeux !... ne pas prier pour le roi votre aïeul! votre maître !... votre... seigneur ! !...

Et à mesure qu'il parlait, M. de Rivière s'échauffait à la fois du feu de la fièvre et de celui de l'indignation, car, en effet, il était vraiment irrité... Quant à l'enfant, il était là, contre le lit de son gouverneur, ayant une de ses mains dans les siennes, et l'autre qui reposait sur son lit... il paraissait *impassible*. Seulement aux dernières paroles il parut prendre une attitude hostile... Les mots : *votre seigneur... votre maître*. Cette impression n'échappa pas à M. de Rivière, et il fut tellement terrifié de tout ce qu'il entrevoyait, qu'il eut à peine la force de renvoyer le jeune prince dans son appartement. Quant à lui, il demeurait avec de bien sérieux sujets de réflexion.

Que voulait dire cette parole : je ne veux pas prier pour mon grand-père ! ... M. de Rivière ne tint pas à l'inquiétude qu'il éprouvait... Il fit revenir près de son lit de souffrance monseigneur le duc de Bordeaux, et lui demanda avec instance quelle raison il pouvait avoir de refuser de prier pour le roi son aïeul... L'enfant aimait son gouverneur, et l'aimait avec raison, car, si je n'ai pas

d'affection pour M. de Rivière, je suis assez juste pour lui accorder qu'il était un des plus chauds partisans de la cause royale, et un de ses serviteurs les plus dévoués. Il devait donc être complètement effrayé de ce qui se passait... Il prit les mains du jeune prince dans les siennes, les serra, les baisa même, et lui demanda avec larmes de lui révéler ce qui l'empêchait de prier... Enfin, le prince baissant les yeux et rougissant comme une cerise, dit bien bas :

— Il a renvoyé mes bons amis !

— Ah, mon Dieu ! s'écria M. de Rivière, c'est de là que le vent souffle !... est-il possible !...

Et appelant tout ce qui approchait le prince, M. de Rivière fit aussitôt l'enquête la plus rigoureuse; mais elle ne donna aucun résultat... Je voyais alors tous les jours la tante de madame la comtesse du Cayla, la marquise de Sainte-Croix, qui ne pouvait comprendre comment une parole aussi étrange *et étrangère* aux habitudes de M. le duc de Bordeaux, pouvait être sortie de sa bouche!... Il disait toujours la même chose, et pleura beaucoup lorsqu'on lui dit que *jamais* la garde nationale ne serait rétablie en France. On lui dit cela avec humeur, comme pour le punir de lutter ainsi avec le pouvoir de son aïeul... Il sanglota très-fortement quand il fut dans son lit. Jusque-là l'orgueil l'avait retenu. On avait eu la maladresse de lui dire : *Oh ! monseigneur, comment pouvez-vous prendre de l'intérêt à des hommes qui sont les der-*

niers de la société, et qui sont pour la plupart des savetiers et des cordonniers....

Nous trouverons tout à l'heure les mêmes pensées exprimées seulement en d'autres termes, dans le *Mémoire au Roi*, en 1830.

Le lendemain matin, le duc de Bordeaux fit la même résistance, et continua à ne pas vouloir prier pour le roi. Il ne monta pas non plus pour le voir; M. de Rivière voulait le punir.

Mais le roi, qui était loin d'être instruit de la chose, demanda M. le duc de Bordeaux; il fallut le conduire auprès de lui.

—Eh bien! monsieur, qu'est-ce que j'apprends! vous n'êtes pas sage? vous ne dites pas bien vos prières? Henri, cela n'est pas bien!.... vous me faites de la peine.

Le jeune prince leva aussitôt ses yeux bleus si doux vers son aïeul, et des larmes roulèrent... Le roi, qui l'adorait, le prit dans ses bras, et le soulevant, l'embrassa avec tendresse.

— Allons, voilà qui est fini; vous serez sage, n'est-ce pas, et vous ferez vos prières comme on le veut?

Le prince ne répondit pas.

— Ah! dit le roi, vous êtes entêté?

Et le reposant à terre, il lui fit signe de s'aller mettre derrière son fauteuil. Le cher enfant y alla avec résignation mais sans pleurer. Il est à remarquer que dans cette scène il n'avait pleuré que

lorsque son aïeul lui avait dit : *Vous me faites de la peine.*

Au bout d'un moment le roi, qui croyait qu'il ne s'agissait que d'une chose fort peu importante en soi, rappela le duc de Bordeaux, et l'attirant à lui :

— Allons, voyons, Henri, soyez bon enfant et promettez-moi qu'on sera content de vous! allons, ne me faites pas de chagrin!

De grosses larmes vinrent une autre fois rouler dans les yeux bleus, et le jeune prince dit alors :

Oh! oui! oui, bon papa!

Tout ce qui était dans le secret de la chose fut soulagé d'un grand poids, car on craignait que le jeune prince ne dit pourquoi il n'avait pas voulu prier pour le roi pendant deux jours, et Dieu sait combien on avait peur de la divulgation!... Le duc de Bordeaux embrassa le roi, et sortit accompagné de ses officiers et des autres personnes de son service. Pendant la première partie du chemin, il fut silencieux. Mais, arrivé dans la grande salle des Gardes, où se trouvaient quelques personnes, il marcha d'un pas fort délibéré, et levant gracieusement sa petite tête blonde, il dit d'une voix claire et assurée :

— C'est égal toujours, je n'ai rien dit!...

Il était évident que dans cette salle se trouvait la personne qui lui avait parlé de cette affaire de la garde nationale, et qu'on était inquiet; quoi qu'il en soit, et malgré la lumière que fournissait cette

exclamation, on ne put rien découvrir alors. J'ai suivi cette affaire qui m'intéressait, et par le moyen de la personne qui me l'a raconté d'abord, j'avais des nouvelles tous les jours, et la fermeté du jeune prince m'avait touchée aux larmes. J'aimais tant à voir dans un si jeune enfant un caractère aussi tendre et aussi ferme à la fois !

Je ne sais ce que tout cela est devenu plus tard.

Voici une autre action du jeune prince, à peu près à la même époque.

Un officier de la garde royale, M. le comte de Lam..., parent de ma tante la princesse de Comnène et fort dévoué à la famille royale, allait fort souvent chez madame de Gontaud. Les deux enfans l'avaient pris en affection ; et sa complaisance, son bonheur de les amuser en se mêlant à leurs jeux, le rendaient presque aussi enfant qu'eux. Parfaitement sûre de lui ainsi que de sa connaissance éclairée, madame de Gontaud passait quelquefois dans sa chambre pendant quelques instans, bien tranquille sur les jeunes princes.

Le duc de Bordeaux profitait ordinairement de cette liberté pour se faire voiturer autour de la chambre dans un petit fauteuil à bras; c'était L.....tye qui faisait le cheval. Ce jour-là, la course allait à miracle, aussi les rires allaient-ils aussi leur train! lorsque Mademoiselle, que son inaction ennuyait, voulut aller aussi dans le petit fauteuil. Comme elle était plus grande, et puis plus immé-

diatement sous la férule de madame de Gontaud, M. de Lam...tye craignit et proposa de faire venir une petite voiture ravissante que Mademoiselle avait pour se promener dans le parc de Saint-Cloud ; mais la princesse ne voulut pas, et bon gré mal gré, il fallut que M. de Lam...tye la plaçât dans le petit fauteuil ; et la course commença.

Elle fut d'abord fort heureuse ; les rires succédaient aux rires, et la joie bruyante des deux enfans amusait beaucoup M. de Lam...tye... Mais à peine sa sœur avait-elle fait deux tours, que le duc de Bordeaux demanda avec une voix tremblante de larmes, à aller aussi dans le fauteuil... M. de L.....tye n'osait pas! — Donnez-le-moi sur mes genoux, dit Mademoiselle, je le tiendrai, et vous nous ferez rouler tous les deux.

En effet, elle prit son petit frère sur ses genoux... et qui aurait vu ce charmant tableau en aurait été frappé comme d'un objet parfaitement gracieux... Ils *roulèrent*, comme le disait Mademoiselle ; mais la joie ne fut pas longue! Le fauteuil, trop chargé pour sa grandeur, manqua d'équilibre et tomba rudement sur le côté ainsi que les deux enfans? Le coup fut rude, mais seulement pour le duc de Bordeaux ; sa tête s'en fut porter contre le côté saillant d'un meuble, et la force du coup fut telle que le pauvre enfant en devint tout pâle. S'élancer à lui, le prendre dans ses bras, l'interroger pour connaître où il souffre, regarder sa blonde tête, tout cela fut l'affaire d'un moment. Le pau-

vre jeune homme était aussi malade que ceux dont il s'inquiétait; le duc de Bordeaux aurait pu se faire grand mal... et la responsabilité qui pesait sur lui était effrayante, puisqu'il était seul avec les enfans et une personne subalterne du service intérieur; aussi devint-il fort pâle, et s'appuyant contre une chaise, il fut au moment de se trouver mal. Le duc de Bordeaux le vit le premier. A peine eut-il aperçu le changement de leur ami tye, tye, qu'il cessa de pleurer et fit taire sa sœur...

— Ne pleure pas, ne pleure pas! lui disait-il, tu vois bien que tye tye est inquiet!... Je n'ai rien, tye tye, rien du tout; tiens, vois!

Et la chère créature montrait son front lisse et poli sur lequel il n'y avait nulle trace de leur mésaventure... Le prince recommanda à la personne qui était présente de garder le silence, et continua à rassurer M. de L.....tye avec une grâce si charmante, que si son cœur n'eût été dévoué à cette maison, le royal enfant le lui aurait conquis dans cette heure qui venait de s'écouler.

La suppression de la garde nationale, qui eut lieu le 30 avril, avait eu pour motif apparent la manière presque insurrectionnelle avec laquelle les gardes nationaux avaient reçu le roi. Mais depuis long-temps le mécontentement germait au cœur du roi pour la conduite que presque toutes les légions tinrent en 1823, lors de l'affaire de Manuel, quand Mercier, le sergent de la garde nationale, refusa de l'arrêter. Il fut cassé, il est

vrai ; mais les marques d'intérêt qui lui furent prodiguées semblèrent autant d'insultes que recevait le trône, et Charles X ne l'oublia jamais.

Le jour de la revue fut un jour bien remarquable dans l'histoire de la maison de Bourbon. L'aveuglement qui présida toujours à ses démarches, soit qu'elle ait dû être faible, ou qu'elle soit forte, fut ce jour-là plus fort encore. Déjà le retrait de la loi *d'amour et de justice* avait causé une telle démonstration de bonheur dans le peuple qui illumina, qui cria vive le roi, qui fit tant de folies, qu'il fut impossible de ne pas se pénétrer de cette vérité, c'est-à-dire, que le roi était aimé et les ministres détestés ; la chose était vraie, et d'autant plus vraie, que plus de huit mille familles se trouvaient blessées à mort par cette loi. Voilà ce que le roi aurait dû distinguer, et, sans être un homme supérieur, il avait bien assez de moyens pour cela. Mais tout au contraire, il lui parut sublime de soutenir ses ministres quand lui-même avait besoin de soutien... On alla aux voix. M. de Peyronnet, toujours brave et vraiment brave, se moqua de M. de Villèle et de M. d'Hermopolis, qui, en leur qualité de prêtre et de financier, pouvaient avoir peur tout à leur aise. L'opinion de M. de Peyronnet prévalut, et la revue fut ordonnée. Le maréchal Oudinot contribua peut-être un peu par son silence à la faire ordonner ; il devait pourtant bien connaître le moral de ses troupes.

L'aspect du Champ-de-Mars présentait ce même

jour un spectacle presque semblable à celui de la Fédération, à l'autel pour la messe près... Toutes les légions occupaient la partie supérieure et les ailes du Champ-de-Mars ; la cavalerie était au pont d'Iéna.

Le roi arriva à midi ; il était à cheval et accompagné de monseigneur le dauphin, du duc d'Orléans, du duc de Fitz-James, du duc de Mouchy et du duc de Raguse. Le maréchal Oudinot le reçut à la grille du Champs-de-Mars. Charles X possédait, peut-être plus qu'aucun prince, l'art bien séduisant de donner les plus gracieux sourires, et de répondre par un salut convenable et digne, et que pourtant on se sent tout content d'avoir reçu. Ce jour-là, sa coquetterie fut encore plus exquise ; aussi en recueillit-il aussitôt le fruit, et des cris unanimes de *vive le roi !* se lancèrent vers le ciel... le roi y répondait par un redoublement de bonne grâce, lorsque tout-à-coup d'autres cris sortant des rangs se firent entendre avec autant d'éclat :

A bas Villèle ! à bas les ministres ! à bas les jésuites !

Le roi pâlit, non pas de peur, car il était brave, mais de colère !... il arrêta son cheval et se tournant vers le bataillon, où les cris semblaient encore plus acharnés, il dit : — Je suis venu ici pour recevoir *des hommages* et non des conseils.

Tout était bien ; l'attitude, la voix, le regard ! Et puis, voilà que le mot *hommage* a tout gâté... Un homme, que ce mot irrita, se prit à crier de

nouveau avec une telle impertinence, que le roi le remarqua; il le fit sortir des rangs et casser à l'instant.

On doit penser que la revue fut troublée d'une façon pénible pour chacun. Le roi y voyait la confirmation de ce que les alarmistes lui répétaient depuis si long-temps, en lui démontrant la nécessité d'UN COUP D'ÉTAT. Les ministres en recevant un affront que leur orgueil devait leur faire trouver encore plus amer ; et la garde nationale elle-même, en perdant en un instant le droit de se plaindre, car elle venait de se placer en hostilité avec le gouvernement, et prenait dès-lors l'engagement de triompher dans la lutte qui venait de s'ouvrir avec M. de Villèle et ses collègues.

Il existe un attrait positif entre le peuple dès qu'il est en masse et les vitres ministérielles. Ce fut ce qui arriva le jour de la revue. Une légion passait par la rue de Rivoli pour regagner son quartier; en voyant cette longue file de belles croisées, il prit envie à cette légion, pour venger le légionnaire qu'on avait puni, de casser quelques carreaux du ministre des finances. Au même instant plusieurs pavés furent lancés et ne manquèrent pas leur coup ; la famille de M. de Villèle fut alarmée et l'entoura en le suppliant de fuir par la porte de l'est, du côté de la rue du Mont-Thabor. M. de Villèle, il faut le dire avec vérité, fut parfaitement convenable dans ce moment, qui demandait du sang-froid et de la noblesse d'attitude ; le

sort n'en veut pas plus quelquefois, et il s'arrête de lui-même devant une destinée qui se pose en lui défendant d'aller plus loin ; il fit plus même, il eut un moment de gaieté facile et spirituelle :

— *Qui casse les verres les paie !*... dit-il en riant.

La journée fut assez paisible ; mais l'inquiétude était grande ; quel serait le réveil du lendemain ?... quelle conduite tiendraient les ministres ?... plusieurs versions furent publiées... L'une d'elles était effrayante ! malheureusement ce fut celle qui se vérifia.

Il faut rendre justice au duc de Duras ; il comprit parfaitement le mal qui allait *immédiatement* résulter de cette mesure, et il usa largement et en vrai gentilhomme dévoué à la France, du droit que lui donnaient son vieil attachement et ses constans services ; mais ce fut en vain qu'il parla, ainsi que plusieurs autres personnes aussi dévouées aux Bourbons. Charles X, dominé en ce moment par son chancelier et son ressentiment du matin, ne voulut rien accorder. Cependant, à force d'importunités, le duc de Duras était enfin parvenu à le faire non-seulement changer d'avis, mais le maréchal Oudinot avait la promesse d'un ordre du jour pour le lendemain, dans lequel le roi marquait très-bien qu'il avait su discerner et séparer les hommages qui lui étaient adressés, des cris de détresse arrachés à une véritable souffrance.

Cet ordre du jour eût été une chose admirable,

non-seulement pour le présent, mais pour la postérité! Il aurait fait prendre à Charles X ses degrés COMME SOUVERAIN dans le monde politique; il montrait qu'il était assez fort pour ne craindre aucune parole séditieuse, et qu'il n'était sensible qu'à l'affection de ses peuples, repoussant ainsi toute solidarité inconvenante.

Mais ce ne fut pas ce qui arriva; il s'en fallut de beaucoup. M. de Peyronnet, choqué plus qu'il n'aurait dû l'être et se rappelant un peu trop la devise de ses armoieries (1), vint aux Tuileries avec M. de Villèle, et dit au roi qu'ils donnaient leurs démissions si la garde nationale n'était *pas cassée*... et sa dissolution prononcée dans les vingt-quatre heures!

Il ne s'agit pas de frapper *juste*, il faut frapper fort sur de pareilles têtes, dit un homme que je ne veux pas nommer, mais qu'on reconnaîtra. Leur *Buonaparte* dont ils parlent tant, les menait bien autrement! Vous êtes trop bon, Sire!... votre bonté vous sera funeste!...

L'ordonnance fut rendue le 30 avril!... les suites ne devaient pas se faire attendre.

Il est un homme dont le souvenir m'est cher, c'est Capo-d'Istria; il était à Paris lorsque cet événement si important pour la France fut consommé. Il en vit toutes les suites, et prévit avec son habileté de coup d'œil, ce que l'avenir devait rendre

(1) *Non solum toga.*

pour une telle faute. J'ai peu parlé jusqu'à présent de Capo-d'Istria, parce que les rapports qui nous liaient l'un à l'autre ne se présentaient pas à ma plume ; cette fois, il se lie tellement à la circonstance, que je ne puis même l'en séparer.

Il avait été en Suisse pendant un assez long temps, comme on sait, employant tous ses momens à gagner des appuis à la cause des Grecs, et cherchant à le faire sans attirer sur lui les regards, dans ses rêves d'homme ardent et passionné, pour réaliser son attente en suivant la politique de Catherine et de Potemkin. Aussi n'hésita-t-il pas, comme on le sait, à accepter du service lorsque en 1801 l'empereur Alexandre l'appela près de lui, tandis qu'il avait affaire à Napoléon. A dater de ce moment, il prit une part active et presque personnellement intéressée aux affaires de la Russie... Il fut envoyé de tous côtés (1) par l'empereur Alexandre, et partout il se conduisit avec un talent parfaitement soutenu. Après 1815, il avait été de tous les congrès. J'avais eu de ses nouvelles et toujours avec intérêt, parce que son caractère me plaisait. Son influence sur le czar était aussi illimitée que le pouvoir d'un

(1) Il fut à Vienne, en 1811, comme attaché à l'ambassade ; en 1815, il fut joindre l'armée russe sur le Danube comme chef du département diplomatique, et plus tard, à la grande armée, où il prit toujours une part active à tout ce qui se faisait.

homme peut l'être ; ce fut par ce moyen que l'Angleterre prit les Sept-Iles *sous sa protection* (1) !... Hélas ! si Capo-d'Istria eût connu le bien qui devait en venir à sa pauvre patrie, il eût choisi un autre libérateur que ce gouvernement coûteux, qui ne sut lui donner pour bonheur et pour amélioration, que la promulgation de la loi *martiale ;* il souffrait du sort malheureux de la Grèce ; et aussitôt que le mouvement fut déclaré, il suivit avec anxiété tout ce qui pouvait annoncer la délivrance des siens. Il parlait de la liberté des Grecs avec un accent qui remuait l'âme ; mais il la voulait solide et pas ensanglantée par le poignard du Turc. Plus tard, en voyant des flots de sang couvrir les champs de la Grèce, il dut regretter d'avoir ajouté foi à des promesses fallacieuses, et la Grèce livrée au couteau ottoman, dut peut-être lui reprocher sa crédulité... Cependant il fut averti à temps pour empêcher un plus grand malheur ! et lors de l'insurrection d'Ypsilanti, il déclara aux Grecs que la Russie ne leur prêterait aucun secours. La suite l'a prouvé !...

En 1822, Capo-d'Istria, trouvant que la politique de la Russie devenait hostile, ne voulut pas demeurer en un lieu où peut-être un jour on viendrait lui apporter à sanctionner la mort de ses frères ; il donna sa démission, au grand regret

(1) On lui a attribué avec raison un écrit politique qui parut en 1819.

d'Alexandre, qui ne le remplaça jamais. A dater de ce moment, il vécut presque toujours en Suisse (1); il venait quelquefois à Paris où je l'ai vu; mais ses voyages avaient une teinte presque mystérieuse. On lui attribuait le projet de s'emparer du pouvoir en Grèce, et, s'il faut dire toute ma pensée, je le croirais; la chose est assez problématique pour que je la donne comme une de ces pensées qui vous frappent à la suite d'une longue observation des choses. Ce qui fit croire à cette ambition, ce fut la conduite de Capo-d'Istria en Suisse, et son intimité avec M. Eynard, ainsi que le soin qu'il apportait à l'éducation des jeunes Grecs. Les voyages qu'il fit en Allemagne, en France, en Belgique, en Hollande n'avaient eu apparence que de stimuler l'envoi des secours. Au mois (2) de février 1827, il vint à Paris. Je le vis à cette époque, et il me parut fort affecté des bruits qu'on faisait courir à Pétersbourg et à Londres. — Lord Wellington, me dit-il, me fait l'effet d'une sentinelle avancée prête à combattre, même un soupçon. Lord Wellington était tellement porté à la guerre, qu'il fallait bien lui répondre. Parmi les écrivains libéraux c'était encore pis. Il n'y avait parmi eux que M. de Chateaubriand et Benjamin-Constant, qui fussent polis et continuellement de bon goût. Quant à M. de

(1) Genève ou Lausanne.
(2) Fin de janvier ou février.

Montlosier, il avait apporté de ses montagnes d'Auvergne à Paris, une brochure qui prouva que le parti-prêtre ne durerait pas long-temps, car la punition ne fut certes pas en proportion de l'offense... et l'on sait qu'un jésuite pardonne rarement. La cour royale prononça bien contre lui une peine, que défendit beaucoup M. Dupin avec son rare et beau talent.

L'année 1827 me rappelle un souvenir pénible. Ce fut alors que je revis le malheureux Capo-d'Istria. Il venait de Genève, où il avait été passer quelques mois dans une profonde retraite. Nous avions des relations intimes reposant sur le même objet, et son caractère particulier me plaisait... Madame Demidoff le connaissait particulièrement, et c'était elle qui nous avait liés en faisant valoir cette sorte de camaraderie de demi-compatriote(1); mais bientôt j'aimai Capo-d'Istria pour lui. Son esprit était agréable, et aucune de ses aimables qualités n'était dans l'ombre. Sa carrière politique avait toujours été honorable(2), et jusqu'au moment où l'empereur Alexandre lui fit faire des propositions pour prendre du service en Russie, sa vie peut être racontée sans crainte par ses amis comme par ses ennemis. Loyal et droit dans ses opinions politiques, malheureux de la captivité de son

(1) Il était né à Corfou, en 1776, d'une famille noble.

(2) Jusqu'en 1808, il commanda toutes les forces ioniennes avec des pouvoirs extraordinaires.

pays, il n'aimait pas la France qui riverait la chaîne dans la main de Napoléon bien loin de la briser... La Russie était la seule puissance qui pouvait à cette époque, et cela sans exciter la méfiance de l'Angleterre, surveiller les affaires de la Grèce; et puis la Russie, déjà avertie par le duc de Wellington, ne quittait pas de vue son ancien ministre, et le suivait jusque dans ses excursions les plus simples, telles qu'on en peut trouver à toute heure le motif dans un pays comme la Suisse. Beaucoup de jugemens ont été portés sur Capo-d'Istria, et pas un, selon moi, ne l'a peint avec des couleurs vraies. Les uns l'ont vu intrigant, les autres indifférent au sort de la patrie malheureuse, mais nul, au moins, ne l'a vu inhabile. J'aimais à l'entendre parler sur des questions touchant la Grèce; alors, tout simplement, surtout avec moi qu'il savait être une fille de l'Eurotas, il aimait, aussi à redire des paroles rappelant la patrie absente. Ce fut à Paris, le 28 ou le 29 avril, la veille ou le jour de la revue, que Capo-d'Istria reçut la nouvelle de sa nomination à la régence de la Grèce, faite dans l'assemblée nationale de *Damala*. Il en parut surpris; ignorait-il donc, en effet, qu'il y avait des chances pour qu'il fût nommé? Je crois que, jusqu'au moment où l'assentiment général des puissances (mais *surtout de la Russie*) fut connu de lui, Capo-d'Istria ne voulut paraître chercher en rien la domination ni la régence. Ce n'était qu'en des termes très-mesurés qu'il parlait de la Russie, et lorsqu'il arri-

vait qu'on nommât le prince Ypsilanti, il chercha à donner un autre tour à la conversation. Il part de Paris dans les premiers jours de mai. Lord C chrane, qui lui portait un grand attachement, beaucoup contribué à sa nomination, ainsi que général Church. Mais quelque assuré qu'il pût êt des sentimens particuliers de ses amis, il craigna toujours que les puissances ne vinssent à la tr verse ; l'Autriche surtout, comme la plus pronoi cée contre la liberté de la Grèce, lui causait l'inquiétude. Me croyant plus de crédit, politiqu ment parlant, que je n'en avais auprès d'un homn qu'il redoutait, Capo-d'Istria fit tout au mon pour me déterminer à écrire, et même à faire voyage à Carlsbad pour voir de près ce qu'il dev espérer. Je connaissais le caractère de celui do il parlait. Je savais ensuite que je ne lui ser d'aucun intérêt ; je m'y refusai donc absolumer Et Capo-d'Istria partit de Paris après avoir pris con de moi avec une sorte de douleur qui pourrait fai croire aux pressentimens. Capo-d'Istria était su tout effrayé de la nature si dissemblable qu'il s vait exister entre les hommes qu'il allait gouve ner! il les avait étudiés sans doute ; mais quel différence de voir ces mêmes hommes de près à l'œuvre, ou bien à distance et inoccupés!... L uns n'étaient que des victimes vraiment à plaindre les autres étaient des bourreaux intrigans, d hommes sans foi, rappelant les anciennes parol de Timon!...

Capo-d'Istria partit de Paris pour aller en Russie, en passant par Berlin, avant que l'invitation formelle du peuple grec lui fût parvenue... Ce fut à cette époque que le traité du 6 juillet, en mettant la Grèce sous la protection spéciale de la Russie, donna au régent de ce pays une confiance qu'il était loin d'avoir jusque là. L'empereur Nicolas le reçut avec toute la grâce imaginable, lui accorda plusieurs faveurs par un ukase dont les termes étaient d'une telle nature qu'ils alarmèrent ensuite la confiance des Grecs qui, au fait, devaient se rappeler 1770 et la volonté de Catherine II. Ils pouvaient, en 1827, n'être encore que des instrumens, comme en 1770, sous les Orloff. Mais l'assemblée nationale n'avait encore aucune crainte, et elle fit prier Capo-d'Istria de hâter son retour en Grèce. Le malheureux comte fut encore retardé par des raisons qui pouvaient être bonnes à ses yeux; mais qui, pour la nation, n'étaient qu'un sujet de méfiance. Ces continuels retards, le dernier surtout, en Angleterre, furent par la suite un motif de méfiance pour les Grecs. Je parlerai plus tard de sa mort... elle fut terrible, parce qu'elle eut les caractères d'un châtiment.... Le pouvoir était alors gourmandé vigoureusement par l'infériorité, comme position... Bien heureux quand il ne l'était pas par la mort.

Il faut que je m'arrête un moment pour parler d'une mort qui eut lieu cette même année, et qui fut un malheur pour les arts. C'est la mort de

Beethoven!... quel homme!... Beethoven était de cette même nature que Dieu donne à des êtres comme Michel-Ange, Raphaël et le Dante. J'ajouterai, Shakespeare; c'est une nature rêveuse et profonde, c'est une création dans une création. Beethoven est, de tous les hommes qui sont appelés au tribunal de la postérité, celui qui peut le mieux répondre de lui; c'est l'âme primitive cherchant à exhaler des chants pour célébrer l'amour divin. C'est ce qu'il vous dit : *J'avais le besoin*, dit-il, *de faire de belles actions* (1)..... » Et c'était vrai!... Il lui fallait exercer sa bienfaisance autour de lui; il voulait donner du bonheur!... il voulait aimer et être aimé; il était charitable, il avait toutes les vertus.

Son malheureux état de surdité, malheur qui le frappa à l'âge de vingt-six ans (2), pour la première fois, influa d'une manière terrible sur toute sa vie... On le croyait misanthrope, haineux et difficile à vivre, lorsque l'infortuné, dans sa pudeur d'homme, privé d'une si grande faculté de lui-même, cherchait à en dérober la vue et même la connaissance à tout ce qui l'entourait. J'ai beaucoup connu un peintre de fleurs assez médiocre

(1) Dans une lettre en forme de testament, qu'il écrivit à ses frères, il n'en était pas content. Karl surtout, l'un de ses frères, avait été pour le pauvre infirme un sujet de douleur, tandis qu'il en devait être un de consolation.

(2) Né en 1770, il eut les premières atteintes de son mal en 1797.

qui m'a donné, sur Beethoven, des détails bien intéressans. Fritz-Mayer peignait mal les fleurs, mais il avait un talent remarquable comme peintre de genre, et, comme toujours, il s'entêtait à faire ce qu'il ne pouvait pas faire. J'avais alors une maison de campagne à Bièvre, et madame de Montesson avait le château de Bièvre. Elle avait un admirable talent comme peintre de fleurs. Mayer était admis chez elle comme professeur, tandis qu'elle pouvait lui donner des leçons. Mais lorsqu'il ouvrait son portefeuille, c'est alors qu'on avait un extrême plaisir à parcourir la galerie des portraits de Beethoven, qu'il avait faits de cet homme célèbre dans ses attitudes les plus burlesques et les plus admirables tout à la fois. C'était l'âme du poëte, le feu sacré de l'artiste, que Beethoven, sans s'en douter, laissait sortir de lui-même lorsqu'il était chef d'orchestre surtout.

C'était en effet, m'a-t-on dit, le plus singulier des spectacles que Beethoven se plaçant comme un chef d'orchestre pour faire aller un opéra de lui !... Il fallait s'en méfier, quoiqu'il eût certainement les meilleures intentions du monde. Mais il s'identifiait si complètement à son œuvre, il devenait tellement *harmonique*, comme lui-même le disait, qu'alors il sentait avec une violence de pouvoir qui l'effrayait. Avant qu'il eût les premières atteintes de sa surdité, il avait au contraire une délicatesse d'organe dans l'ouïe qui lui procurait sans doute de grandes jouissances. Tant qu'il était

au milieu d'une harmonie d'anges, comme dans *Fidelio*... la symphonie héroïque (1) en mi-bémol, ou quelque autre chef-d'œuvre, il devenait vraiment pittoresque... il criait avec une voix lancée dans l'espace de toute la force de ses vigoureux poumons, et là il semblait dominer et imposer, d'autant plus qu'il se grandissait et semblait être élastique. Son bras armé d'un archet, frappait d'abord sur le pupitre, mais ensuite sa main s'égarait, et malheur à celui qui se trouvait à sa portée... Il se grandissait donc se relevant sur la pointe de ses pieds, et prenant, au fait, une extension surhumaine, et puis ensuite, le géant devenait nain si, après le passage *fortissimo*, il y avait un *andante*, un *dolcemente*, un *riso !*... c'est dans de pareils momens que Beethoven était curieux à observer.... sa physionomie se perdait dans un continuel mouvement des nerfs de la face... ses yeux regardaient avec une expression passionnée ; sa bouche riait, il y avait en lui, dans toute sa personne, non pas de la folie, mais une manière qui

(1) On a beaucoup fait de contes sur cette admirable pièce. On a prétendu que c'était comme un *réquiem* fait pour la mort de l'empereur. Cela n'est pas vrai, pour deux raisons. La première est que Beethoven n'aimait pas Napoléon ; et qu'avec son admirable caractère il n'aurait pas manifesté avec une sorte d'apparat le deuil de ses funérailles. L'autre raison, et celle-là suffirait, c'est que la symphonie en mi-bémol était faite en 1806, c'est-à-dire quinze ans avant la mort de Napoléon.

était unique, et que par cette raison je suis heureuse d'avoir vue dans les cartons de Mayer... Un jour, il tenait l'orchestre chez le baron de Metzler, celui qui protégeait Wolf, rival de Beethoven; Beethoven conduisait l'orchestre pour accompagner le sublime morceau de la création des eaux dans l'oratorio d'Haydn, quoique dans l'esprit de Beethoven, Haëndel fût supérieur à Haydn; comme ce dernier était présent, il donna tous ses soins à l'exécution de ces deux magnifiques morceaux, le Torrent et le Ruisseau... mais dans l'ardeur de ses mouvemens, et dans les continuelles imitations de l'onde qui *mugit et bouillonne, et se précipite en roulant sur les rochers*, une portion de ses vêtemens ne put résister, et craqua avec un bruit qui fut cependant couvert par celui de l'accompagnement. Quant à Beethoven, il fut toujours en avant, et ne fit aucune attention au désordre de sa toilette. Bien loin de là, lorsqu'il fut arrivé à la création du Ruisseau qui coule *paisiblement parmi les fleurs, qui coule lentement, en faisant mille détours*, alors il prit un air gracieux, touché, attendri, tandis que sa toilette était non-seulement fort en désordre, mais que l'ouverture s'était si bien agrandie que tout ce que contenait le vêtement flottait à l'air, sans que l'autre en eût même connaissance.

Beethoven n'aimait pas Mozart. Voilà ce que je ne puis lui pardonner. C'est une faute!... c'en est une, selon moi, parce qu'elle annonce un manque de goût. La raison pour laquelle il condamnait

don Juan, était une véritable bouffonnerie. Il prétendait que Mozart ne devait *pas prostituer son talent*, c'est son mot, sur un sujet si scandaleux. C'est une véritable bouffonnerie.

Et puis, disait Beethoven, pourquoi donc avoir tant d'admiration pour cet excommunié de don Juan!... il est fait selon les règles de l'*école italienne* ?...

—Eh bien, qu'importe? S'il y a de bonnes choses dans l'école italienne, je les prends, et j'en laisse dans l'école allemande, si elles m'y déplaisent.

Beethoven était plein de lui-même, et en cela il avait bien quelque raison. Mais il était trop exclusif, et ne croyait que ses jugemens, qui n'étaient pas toujours sans partialité. Mozart avait, à ses yeux, le tort d'avoir été en Italie. Il n'aimait pas Weber non plus, et quelquefois il le jugeait aussi avec sévérité.

Quant à lui-même, c'est un génie sublime (1), surtout dans les symphonies. Je préfère, selon

(1) Il a produit immensément d'ouvrages, mais surtout en peu de temps :

Le comte d'Egmont;
La dédicace du Temple;
Le fameux *Fidélio*;
Notre Seigneur au mont des Oliviers;
Les Ruines d'Athènes;
Prométhée (un ballet);
Et puis les symphonies et les sonates, ses quatuors, etc.

moi, celle qu'on appelle en Allemagne son chef-d'œuvre.

Voici le véritable motif qui a fait errer pour la véritable symphonie en *la* bémol, a été attribuée aux funérailles de l'empereur. Beethoven avait été, comme cela devait être, fort enthousiaste de Napoléon, et il faisait, en 1805, une symphonie dont le seul titre était NAPOLÉON. Il y travaillait, lorsqu'un matin, un de ses élèves, F. Riès, lui annonce que Bonaparte vient d'être proclamé empereur des Français.

— Ah! dit Beethoven!... ah, il est empereur!... Eh bien, après tout, c'est un ambitieux comme les autres!

Et voilà Beethoven qui rêvait un héros de Plutarque, un héros des anciens jours!... un homme selon lui, Beethoven!... Et cet homme n'avait pas su conserver sa force d'homme devant le prestige doré d'une couronne et d'un sceptre! Cet homme n'existait plus... il était mort!... Et voilà Beethoven qui prend la plume, et, à la place du nom unique de NAPOLÉON, il met cette phrase : *Sinfonia eroica per festeggiare la memoria di un grand uomo.*

La seconde partie, qui faisait un chant de victoire, fut transformée en un chant funéraire; voilà la vraie cause de la méprise qui fut faite long-temps par quelques personnes ignorantes.

Beethoven mourut misérablement d'une hypocondrie que rien ne put soulager. Cet homme si

bon, si parfait, était devenu méchant et méfiant. Il en vint un jour à se méfier d'une vieille gouvernante qu'il avait, et qui, depuis long-temps, le servait avec une grande fidélité. Beethoven lui dit qu'elle pouvait demeurer, mais qu'il se chargeait de tout. En effet, il fut au marché, paya tout quatre fois plus cher et eut tout quatre fois plus mauvais, et revenait chez lui avec une charge de provisions qu'il tenait à mettre en œuvre le mieux qu'il put. Comme tous ceux attaqués d'une infirmité, Beethoven était très-entêté; il voulut faire lui-même la cuisine, prétendit qu'il avait précisément ce génie-là, et, endossant une camisole blanche, le bonnet blanc, le couteau à gaîne, le voilà gâte-sauce et fouille au pôt! il voulut donner un grand dîner à tous ses amis; il les invita en grande cérémonie; et comme le paroxisme de l'accès durait encore, il était fort sérieux. Ses amis avaient pris la résolution de faire honneur à son dîner pour ne pas le mortifier, parce qu'ils pensaient qu'au moins de la viande rôtie et bouillie serait supportable; mais pas du tout : la viande bouillie, raccornie, desséchée, était de rebut, même pour les chats. La viande rôtie était calcinée, et ne formait qu'un énorme morceau de charbon. Quant à Beethoven, parfaitement convaincu qu'il avait très-bien fait son dîner, il ne parut qu'au moment de se mettre à table, et ne voulant pas changer son costume de *cuoco* dans lequel il était d'autant plus bouffon, soit entêtement, soit fascination, mange

de ses peaux tannées et brûlées, mangea de tout, et sans contradiction, car personne ne put toucher à quoi que ce fût... Les convives se jetèrent sur le fruit, qu'heureusement Beethoven n'avait pas pu gâter. Je dis heureusement, parce qu'il avait formé le plan du dîner complet, et le fruit devait paraître en tartes et en compotes; mais il n'eut pas le temps.

Ces différentes sorties d'une vie tranquille, ont été chez lui le signe d'une folie qui, bien évidemment, serait devenue plus intense s'il eût vécu plus long-temps. Il est mort à 57 ans.

CHAPITRE II.

La fin du drame. — Madame de Krudener. — Son influence sur l'Europe, par celle qu'elle eut sur Alexandre. — Valérie. — Chute du roi au Calvaire. — Le prince de Solre. — M. de Latil. — M. de Villèle. — L'abbé Guillon. — L'évêque de Caryte. — L'Académie. — M. de Quélen. — Millin et M. de Villars. — La bataille de Denain. — Le pape. — M. de Clermont-Tonnerre. — Clermont-Pétard. — Le collége de Versailles. — La révolte. — M. Augier. — Saint-Acheul. — L'abbé P.... — La garde royale. — Les élèves chassés. — M. de Forbin-Janson. — La cour royale de Nanci. — Le serment des évêques sous le consulat et l'empire. — Des prêtres et pas de clergé. — Pièce authentique. — La congrégation. — Louis-le-Gros ! — Mobilité du ministère. — M. de Polignac. — Bévue du peuple. — M. de Latil. — Les fils et le pantin. — Les incendies. — Les enfans incendiaires. — Je reviens à Paris. — Mon frère. — Qu'il était bon ! — Joli mot du duc de Bordeaux. — Le père Loriquet. — Mademoiselle et Monseigneur le duc de Bordeaux. — La fable de La Fontaine. — Les fraises et la dame flatteuse, et les révérences. — Les académiciens et la querelle. — M. de Chateaubriand et sa belle conduite.

Nous allons sortir des détails intérieurs et des choses ordinaires, pour parler de faits d'une bien autre importance !... Nous approchons du moment

terrible qui fut une fin de drame cruellement tragique pour cette famille que la France devait au moins vénérer pour sa propre dignité elle-même après l'avoir eue pour maîtresse pendant près de mille ans.

Les personnes qui ont influé sur les affaires de l'Europe doivent être citées dans des mémoires contemporains. Je dois donc parler ici de madame de Krudener, qui est morte en 1825, et dont j'ai oublié de faire mention.

Madame de Krudener est une femme extraordinaire; il est difficile de savoir si elle était vraie ou non. Je ne crois pas qu'elle *fût folle*, comme on l'a dit. Elle avait un plan fort étendu, et elle marchait d'après ce plan. Mon frère l'a vue à Strasbourg, en 1817, lorsqu'elle parcourait l'Allemagne avec trois cents personnes à sa suite, faisant la missionnaire, puisqu'elle ne pouvait plus faire la Valérie. L'empereur Alexandre était subjugué par cette femme extraordinaire. Je l'ai beaucoup vue à Paris, dans la première société, où elle s'est fait présenter lors de la paix de Lunéville, avec d'autant plus de raison qu'elle en avait tous les droits possibles par sa naissance. Elle était fille du comte de Wittenkoff, gouverneur de Riga, et petite-fille du maréchal Munich, si fameux sous trois règnes en Russie. Elle est née à Wittenkoff, en Livonie, en 1771 (1). Son éducation fut distin-

(1) Et non pas 1765, comme on l'a dit dans les mémoires de madame de Genlis.

guée, et produisit une femme vraiment au-dessus de la ligne commune ; elle épousa le baron Krudener, qui la conduisit dans plusieurs cours étrangères. Elle avait dû être fort jolie dans sa jeunesse; mais il n'en restait plus beaucoup de traces. Son teint, dont on avait tant parlé, n'avait plus qu'une pâleur effrayante, et ses cheveux *cendrés*, dont les boucles *eussent été mille fois chantées par Pope, s'il les eût connues*, disait Millin, n'encadraient plus qu'un visage fort passé lorsque je la vis pour la première fois à Paris, en 1804. Mais mon oncle l'abbé de Commène, qui l'avait vue à Berlin, en 1788, où elle était ambassadrice de Russie, m'a affirmé qu'alors elle était ravissante.

Madame de Krudener avait une imagination vive, une exaltation portée à un tel degré, que je conçois qu'elle ait été accusée de folie. Son mysticisme exagéré lui fit prendre la ridicule résolution de se mettre à la tête d'une troupe d'illuminés comme elle, et de parcourir l'Allemagne et la Suisse. On l'obligea de quitter la Suisse, où ses sermons ne plaisaient pas. Elle se retira alors à Riga, où elle mourut en 1825.

Ce que j'aimais dans madame de Krudener, c'est qu'elle alliait une grande simplicité à cette imagination exaltée qui lui donnait l'apparence d'une inspirée. Elle disait les choses les plus étranges, avec un calme qui leur donnait une couleur encor plus étonnante.

Elle a écrit un charmant petit roman, intitulé *Valérie*, et qui renferme beaucoup de traits qui la concernent. *Gustave* n'est pas un personnage imaginaire.

Madame de Krudener est une des femmes les plus remarquables, comme talent.

Un autre souvenir sur lequel il me faut revenir, est un événement arrivé l'année qui précède celle où nous sommes. J'étais allée avec mon frère au mont Calvaire, pour y faire une station. J'y trouvai un monde immense. Le roi y était. Il courut un danger dont la vue immédiate fit une profonde impression. En descendant un de ces escaliers raides et étroits qui sont presque perpendiculaires, le pied du roi glissa. Par un hasard surprenant, le corps, dans le balancement sur l'espace, au lieu d'être porté en avant, ce qui l'aurait précipité au bas de la montagne, fut rejeté sur le côté. Le prince de Solre, gendre du duc d'Avray, et capitaine des gardes de service, par un très-beau mouvement de dévouement, sauta par-dessus le corps du roi, et par cette action, qui pouvait l'entraîner lui-même, empêcha le roi de rouler au bas de la montagne.

Cet événement fit une impression qui put faire juger au roi qu'il était aimé! Hélas! il l'était encore à cette époque! et quelque prévention qu'eût le peuple contre lui en le voyant suivre ainsi des pratiques de dévotion trop minutieuses, on lui témoigna un véritable intérêt. Il suivit le reste des sta-

tions, malgré l'enflure d'un pied sur lequel avait porté tout le poids du corps.

Les affaires s'embrouillaient tous les jours, et la politique prenait une teinte religieuse, ou plutôt bracamarre, qui était pitoyable : M. de Latil prenait tous les jours plus d'empire, et M. de Villèle perdait du terrain, malgré sa finesse et toutes ses petites intrigues. Il y eut à cette époque un mouvement que fut, ainsi que tous les mouvements, imprimé par une cause non pas religieuse, mais ecclésiastique. Je me sers de cette expression, parce que l'agitation qui se manifesta tout-à-coup eut pour cause première la dispute de M. l'abbé Guillon, aumônier de madame la Dauphine, et un évêque de Caryte, évêque *in partibus*, qui reçut une lettre du véritable évêque de Caryte, en Grèce, lequel lui disait des paroles presque brutales, et entremêlées de vérités caustiques très-peu chrétiennes. Le sujet de tout cela était un fauteuil à l'Académie, que se disputaient des hommes qui n'auraient pas même dû y songer. Il est vrai que l'homme qui le laissait vacant, répondait devant Dieu de l'avoir occupé. Assurément il ne savait pas pourquoi, mais le plus curieux de la dispute de ceux qui voulaient ce fauteuil, c'est que M. de Villars avait été prêtre et même évêque constitutionnel. Je ne puis me rappeler sans rire, la figure qu'il avait lorsque Millin lui disait avec un grand sérieux: *Monseigneur, combien avez-vous eu de chevaux tués à la bataille de Denain?* — Ce mélange de son titre épiscopal avec

un souvenir de son homonyme, produisait d'abord cette expression d'étonnement toujours si comique lorsqu'elle est vraie !... mais il ne se fâchait pas souvent de ces attaques. Il y eut à sa mort, comme je l'ai dit, une querelle comme pour les armes d'Achille. M. de Quélen, toujours mesuré et digne prêtre, comme il le sera toute sa vie, remontra à l'abbé Guillon, que faire l'éloge d'un évêque constitutionnel était une chose *impossible*, pour un aumônier de madame la Dauphine, surtout... M. Guillon n'aimait pas M. de Quélen ; cependant il dut l'écouter, et il le fit en effet.

Toutes ces *miéoreries* étaient des coups portés à l'autorité, parce qu'elle prenait parti pour les combattans... Voici un fait étrange qui est une nouvelle preuve que la cour de Rome prenait chaque jour un nouvel empire sur notre gouvernement. On se rappelle qu'en 1825 le cardinal Clermont-Tonnerre fit un mandement des plus ridicules, dans lequel il appelait ses *diocésains*, SON PEUPLE ; il fut réprimandé sévèrement. Il se plaignit au pape. Le pape se plaignit au roi, et exigea une *éclatante réparation* ! C'était le Conseil-d'État qui avait prononcé la réprimande ; ce devait être lui qui devait se porter comme repentant et comme humilié, même. M. de Villèle, il faut lui rendre justice, lutta avec vigueur contre le projet que lui communiqua le roi, de nommer M. de Clermont-Tonnerre et M. de Latil ministres d'État. M. de Villèle disait avec raison, qu'ils n'avaient aucunement mérité

une telle faveur, et que c'était à la fois une faute et une maladresse... Quoi qu'il pût faire, les deux prélats furent nommés, au grand scandale de tous, quelques zélanti exceptés.

Voilà de ces fautes que la Restauration ne peut nier, et qui lui furent funestes...

Celle-ci produisit un effet terrible. Des députés jusqu'alors très-fidèles, passèrent dans le camp ennemi, fortifiant de leur nombre une opposition que M. de Villèle travaillait chaque jour à diminuer. M. de Villèle avait bien son intérêt à s'opposer à ce que le parti-prêtre prît de la force. M. de Polignac, qu'il voyait incessamment arriver comme son successeur, en était le grand-maître, et il voulait le combattre avec succès : ce qui eût été facile, si les deux ennemis eussent combattu à armes égales... L'un était bien plus habile que l'autre, et dans sa bouche un argument était un coup de lance.

Je ne sais si ce fut pour célébrer la nomination de son oncle, que M. de Clermont-Tonnerre (1), ministre de la guerre, fit cette magnifique revue du Champ-de-Mars. Ce fut monseigneur le Dauphin qui la passa. Mais l'invention du ministre est

(1) Quand on allait solliciter M. de Clermont-Tonnerre, il ne vous accordait ce que vous lui demandiez, que sur une pétition apostillée de plusieurs ecclésiastiques. Je ne le sus qu'après avoir été refusée de lui en sollicitant la chose la plus juste.

de lui. La revue eut lieu aux flambeaux... des milliers de feux de Bengale éclairaient le Champ-de-Mars, et les soldats avaient des cartouches à étoiles. Ce qui faisait un admirable effet lorsqu'ils tiraient. L'effet également, que produisirent les feux de Bengale se reflétant sur les casques, les cuirasses, était merveilleux... Je n'avais pas d'idée d'une fête de ce genre.

Eh bien ! les libéraux eurent le caractère plus mal fait que moi. Jamais ils ne voulurent reconnaître la vérité ; c'est que cette fête était charmante... ils s'en moquèrent, et je ne me rappelle plus quel journal libéral donna au ministre le surnom de Clermont-*Pétard*...—Nous sommes méchans dans ces sortes de malices.

C'est ainsi qu'il y avait dans tout ce qui se faisait alors la volonté d'une hostilité qui devait bientôt se manifester plus positivement. Ce qui se passa au collége de Versailles en est une preuve.

Ce collége (collége royal), situé sur l'avenue de Saint-Cloud, était autrefois assez bon pour les études. On lui donna pour proviseur un M. *Augier*, ancien maître de pension, qui avait très-mal conduit un établissement de ce genre qu'il dirigeait rue du Bac, à Paris. M. Augier était ecclésiastique, et élève de Saint-Acheul. Aussi, je laisse à penser comment il fut reçu, particulièrement par les élèves de seconde et ceux de la rhétorique, parmi lesquels se trouvaient de grands garçons de dix-huit et vingt ans, qui ne se souciaient aucunement de

suivre les pratiques vraiment ridicules, auxquelles M. Augier voulait les contraindre, et le jour de l'Ascension ils refusèrent nettement de se rendre à Vêpres processionnellement, et d'entendre Laudes, Complies et Vêpres. M. Augier, au lieu de s'y prendre avec adresse, menaça les coupables. Les coupables répondirent par une révolte. Les salles furent envahies; les bancs, les chaises, tout servit d'armes à cette troupe furieuse dont les enfans même firent partie. M. Augier eut une peur très-bien éprouvée; car il la ressentit avec ses suites, il ne s'occupa plus qu'à fuir le danger, et prit la fuite avec le censeur, M. l'abbé P.....i.

J'étais encore à Versailles à cette époque, et je puis juger de l'effet de ces malheureuses aventures!.. Qu'arriva-t-il de cette révolte?.. que deux *compagnies de la garde royale* furent obligées de venir se ranger en bataille dans la grande et belle cour du collége de Versailles, et menacèrent les petits révoltés. — On aurait pu mettre les troupes sur trois rangs. Le premier aurait eu des bonnets d'ânes pour les petits mutins; le second, des sermons et des pensum... mais le troisième!... il y avait pour eux des balles et des fusils pour les envoyer!! — Deux ans avant, l'école militaire de La Flèche s'était également révoltée. Le général Danlion était absent, et la révolte fut sérieuse... les élèves furent les maîtres pendant plusieurs heures; on fit encore venir deux compagnies de cavalerie et d'infanterie du Mans, et l'on sévit contre

ces malheureux jeunes gens d'une manière atroce; l'un d'eux fut renvoyé à sa famille, comme un misérable déserteur, entre deux gendarmes, et les mains attachées derrière le dos !... Les mesures répressives étaient odieuses par leur rigueur, parce que le mal était toujours parvenu à son apogée quand on y appliquait le remède.

Quant aux élèves de Versailles, ils furent tous renvoyés à leurs parens. Un grand nombre rentra dans le moment; mais d'abord *tous* furent renvoyés.

Mais des querelles plus sérieuses, quoique celles-là ne le fussent que trop encore, puisqu'elles portaient un levain de haine et de vengeance dans les familles des élèves renvoyés; des querelles commençaient à faire entendre leurs voix clapissantes, auxquelles des accens de fureur devaient succéder bientôt. Je veux parler de l'évêque de Nancy.

M. de Forbin-Janson, qui, de tous les prélats de France et d'Europe, était celui qu'il avait presque *fallu interdire*, tant sa louange envers l'empereur Napoléon était *basse* et privée de toute noblesse par son excès, M. de Janson se mit à faire un mandement tellement impertinent, qu'il fut impossible à la Cour Royale de Nancy de le supporter. Elle se déclara *compétente*, et rendit un arrêt dans les termes les plus forts contre M. de Janson, et dont je tracerai ici quelques mots (1).

(1) . . . 1° La Cour se déclare compétente ! . . . et les pas-

M. de Peyronnet, qui est un homme de beaucoup d'esprit, fut en colère contre l'évêque et contre la Cour royale de Nancy : contre la cour, qui le mettait ainsi dans une position embarrassante, ne pouvant pas l'approuver ouvertement, et contre l'évêque, qui jouait à l'évêque du douzième siècle en 1827. Ce qui n'avait pas le sens commun.

Or il est un fait *historique* que je dois faire connaître pour l'édification de tous. Je ne le ferais pas s'il n'existait pas une sorte d'acharnement contre les hommes et les choses du temps de l'empire. Il faut répondre quand on est attaqué.

Lorsque Napoléon rétablit la religion et releva les temples du Seigneur en France, en 1802, il craignait ce que 1820 vit éclore, et 1830 parvenir à sa maturité ; il craignait l'influence d'*un clergé ;* il voulait bien des prêtres, mais *pas un clergé*. Suivez bien ce que je dis. En conséquence, il imposa des conditions très-sévères aux ecclésiastiques qui revenaient à lui. Un serment leur était dicté, et

sages du mandement de l'évêque de Nancy sont reconnus constituer les *crimes et délits* prévus par les articles 221, etc., etc. du CODE PÉNAL.

2° Mais la Cour, ayant égard à la haute et respectable dignité de l'évêque de Nancy, considère *que, pour le moment*, il n'y a pas *urgence de poursuivre*...

. . . La Cour arrête NÉANMOINS qu'il sera adressé au garde des sceaux une expédition de la délibération en lui demandant ses ordres.

ils n'entraient en fonctions dans leur épiscopat qu'après avoir *juré* ce que je vais vous dire tout à l'heure. La pièce que je vous donne ici est copiée sur l'original qui est là, tout près de moi, sur mon bureau. Il m'est revenu après la mort de M. Bienaymé, évêque de Metz, autrefois premier chanoine de la cathédrale d'Évreux, et frère de ma belle-mère...

Voici cette pièce. M. de Janson doit en avoir une semblable ; tous les évêques l'avaient ; et nul ne pouvait entrer en fonctions sans avoir prêté ce serment.

La vignette qui est en haut de la page est une statue de la Liberté assise. Cette figure gravée avec soin, représente une femme forte et sérieuse, coiffée du bonnet phrygien; son bras gauche est appuyé sur l'autel de la patrie, et sa main soutient deux couronnes, l'une de chêne, l'autre d'olivier. La main droite tient un gouvernail sur lequel elle s'appuie. Au bas de cette figure gravée avec le plus grand soin, est écrit :

Gouvernement français.

« Aujourd'hui dimanche, 19 floréal an X, les » Consuls séant dans la chapelle du premier Con- » sul, s'est présenté Pierre-François Bienaymé, évê- » que de Metz, par arrêté du dix-neuf germinal » dernier, lequel s'est mis *à genoux*, et, la main

» droite placée sur l'Évangile, a fait le serment de » fidélité dans les termes suivans :

» Citoyen premier Consul,

» Je jure et promets à Dieu, sur les Saints Évan- » giles, de garder obéissance et fidélité au gouver- » nement établi par la constitution de la Républi- » que française. Je promets aussi de n'avoir aucune » intelligence, de n'assister à aucun conseil, de » n'entretenir aucune *ligue* soit au-dedans, soit » au-dehors, qui soit contraire à la tranquillité » publique : ET SI DANS MON DIOCÈSE OU AILLEURS, » j'apprends qu'il se trame quelque chose au » préjudice de l'État, JE LE FERAI SAVOIR AU GOUVER- » NEMENT.

» En foi de quoi, nous lui avons délivré le pré- » sent acte.

« *Le Secrétaire d'Etat.*
» HUGUES B. MARET. »

Voilà quel est l'acte que M. de Janson avait, comme tous les évêques et les prélats de France, voilà ce qu'il avait signé quand il faisait tant de tapage (1).

Quant à sa querelle avec la Cour de Nancy, elle

(1) Cette pièce est déposée chez mon notaire M. Corbin, notaire. Tous ceux qui en voudront prendre connaissance le pourront faire.

demeura là, et ne fut pas plus honorable d'un côté que de l'autre. Car voilà ce que produisait cette anarchie sociale... elle ne produit que des œuvres monstrueuses!... nous marchions au milieu d'une nuit obscure, et chaque pas était suivi d'une chute et d'une blessure... Pauvre France!...

Des mémoires contemporains doivent tout dire. Il y a une obligation positive à être sincère. Cette obligation ne me coûte pas, seulement, je voudrais avoir moins de fautes à raconter maintenant.

Une *mode* (car chez nous tout est mode) qui s'introduisait alors, *c'était celle d'écrire au roi.* Il recevait d'énormes *in-folios*, des *brochures*, des *livres même* adressés AU ROI, et tout cela en manière de conseil dit dans un beau langage, mais avec toute la politesse possible, on ne lui disait pas moins: *Sire on ne veut plus de vous!...* Quelques-uns de ces ouvrages étaient signés, d'autres ne l'étaient pas... c'étaient les mieux écrits!... tout cela s'imprimait chez deux libraires de la congrégation. —Elle marchait vers son but avec ténacité; mais elle y marchait mal. — Ce n'est pas qu'ils changeassent de méthode; non pas vraiment! car j'ai dans ce moment, sous les yeux une *lettre au roi, sur le maintien et l'organisation de son conseil,* dans laquelle on lui dit qu'il ne faut pas qu'il change si souvent de ministres, *et que le meilleur exemple qu'il puisse suivre,* est celui de Louis-le-Gros et de son fils. Un nommé Guérin, fut alors ministre sous

trois rois ; Mathieu de Vendôme le fut sous saint Louis et Philippe-le-Hardi. M. de Villeroy (M. de Villeroy, notez bien ceci!) fut ministre sous quatre rois!... Je m'arrête, c'est trop fort!

Oui, on gardait M. de Villeroy sous quatre rois! On a dit que la mobilité du ministère était un grand malheur pour une monarchie, j'en suis convaincue parce que, comme l'a dit fort bien M. de Chateaubriand, c'est une preuve d'incapacité dans le jugement du prince qui ne sait pas choisir les sujets capables de demeurer long-temps en place.

La stabilité du ministère est d'autant plus nécessaire chez nous, que le changement est funeste en toutes choses, et particulièrement dans des questions d'ambition, comme celle du portefeuille de ministre. L'arène étant continuellement ouverte, les passions sont aussi toujours allumées, et la lutte ne cesse jamais. C'est sans doute vrai tout cela; mais ce qui est encore vrai, c'est que lorsqu'on a un mauvais ministère, il le faut changer.

Mais ce n'était pas l'état de la question en 1828, lorsqu'on voulut à toute force, faire entrer M. de Polignac dans le conseil! Ce fut là pour le coup *le commencement de la fin*, comme le disait M. de Talleyrand.

Le peuple en France est fort sujet à de grossières bévues, et en disant *le peuple*, j'entends les masses. Ainsi, par exemple, on s'est obstiné pendant long-temps à croire que le prince de Polignac est fils naturel de Charles X. Une fois cette sottise

répandue, on ne peut se faire une idée avec quelle rapidité elle a pris consistance. On allait jusqu'à dire que le prince de Polignac ressemblait à Charles X! ce qui n'est pas plus vrai que l'autre assertion. Il y a une sorte de vertige qui prend aux gens de la basse classe chez nous, et lorsqu'ils ont adopté une histoire, quelque absurde qu'elle soit, il faut qu'elle demeure jusqu'à ce qu'elle soit remplacée par une autre. Quoi qu'il en soit, le prince de Polignac ayant un fil à chaque bras et à chaque jambe, ne faisait pas un pas, pas une démarche que M. de Latil ne fît aller ces fils et le pantin.

J'en demande pardon à M. de Polignac qui croyait marcher pour et de lui-même.

Hélas! ce n'était pas le moment d'avoir aux affaires un homme comme M. de Latil! La loi des indemnités, qui avait mis le feu dans toutes les têtes; cette loi d'indemnités qui était juste après tout, et que la partialité a voulu repousser, cette loi d'indemnités était la cause, le motif d'une foule de mouvemens tous plus dangereux les uns que les autres, parce que la crainte du gouvernement était réelle. En 1816 et 1817, il y avait encore une grande terreur. On se rappelait Labédoyère, le maréchal Ney, les frères Faucher, Lavalette même! et Louis XVIII, avec ses guêtres de velours, était connu pour avoir une cervelle à la Louis XI, et toutes ces réflexions faisaient peur. Mais en 1827 les Parisiens ne voyaient aux Tuileries qu'un roi bon, sans caractère, un ministère n'osant pas s'a-

vouer, car enfin, M. de Villèle, quoique toujours président du conseil, n'avait plus que la place du premier commis de M. de Polignac. Avec tout cela, les conspirations étaient bien à leur aise... les incendies ravageaient les provinces... l'incendie, cette arme terrible des sauvages, était en France jusque dans les mains des enfans de trois ans. Un jour, près de Gramville, on surprit une petite fille de trois ans et demi, qui venait de jeter dans une meule de blé, deux petites boites contenant des pétards, et l'enfant disait en frappant des mains : *J'ai jeté des bonbons pour les oiseaux !...*

Il y a dans cette joie de l'enfance, et dans l'horreur de l'action, une effrayante histoire!.. Quel drame dans ces fermes solitaires dévorées par le feu... des forêts entières même consumées en plein jour, sans qu'un incendiaire soit pris en flagrant délit, si ce n'est, comme par une dérision sanglante, une enfant de trois ans!!!... De partout il partait un cri de détresse; et l'oreille qui seule devait l'entendre se fermait et refusait tout accès à la plainte.

M. de Villèle a commis des fautes... mais qui n'en a pas commis après tout? M. de Villèle avait du talent au moins, tandis qu'une nullité totale était l'affaire du présent ministère. M. de Peyronnet excepté, et M. de Bourmont, mais celui-ci était à Alger. Madame la duchesse d'Angoulême aussi était éloignée au moment de ces terribles ordonnances, et voilà une des mille causes de la perte de la monarchie bourbonnienne.

J'avais quitté Versailles pour revenir à Paris. Je m'étais établie d'abord rue des Bernardins, dans un couvent de bénédictines, pour être plus à portée de voir l'archevêque, homme respectable, que j'aime autant que je l'estime. J'étais donc revenue à Paris pour être témoin de choses effrayantes ; car la tragédie qui se préparait avait un prologue bien alarmant. Les chambres étaient avec le roi, d'une insolence, pour dire le mot, qu'on ne retrouve pas même en Angleterre, lors du procès de Charles 1er, excepté cependant que nous nous dispensions des voies de faits (1). Je parlais souvent de l'état des choses avec mon frère, qui voyait encore plus loin que moi dans l'avenir. Rappelle-toi bien, me disait-il dans les premiers jours de 1828, que les Bourbons sont perdus.—Mais pourquoi?— Ah, pourquoi ! ce serait trop long à dire ; pour dire vrai, après tout, ce n'est la faute que d'un seul homme... de Louis XVIII. — Comment donc ? et la Charte !... Il se mit à rire. — Pauvre sœur ! ah ! tu es de ceux qui croient à la vérité de la Charte, ou plutôt de *la chatte merveilleuse*, tu es bien simple ! — Ma foi oui, et je m'en félicite ; car j'ignore, si nous ferons bien de traiter nos sermens comme ce jeu qu'on appelle le *Secrétaire*, où la phrase qui précède est exprès contredite par

(1) On sait que les soldats fumaient jusque sous le nez de Charles Ier, et lui envoyaient la fumée de leurs pipes comme font les écoliers avec un camouflet.

celle qui suit. Ma conversation fut longue avec mon frère ce jour-là. Nous nous promenions dans les Tuileries, et de là nous fûmes dîner chez lui, rue de Clichy, où il demeurait alors. Nous causâmes long-temps et de cœur à cœur. Quel hommel quelle vertu dans cette âme !... c'était le type du bon et de l'honnête...

Il aimait comme moi, madame la duchesse d'Angoulême et monseigneur le duc de Berry. Tout ce qui restait donc du dernier, le duc de Bordeaux, nous intéressait beaucoup, et nous étions attentifs à ce qu'il était dit de lui et de Mademoiselle. Un jour, le bruit courut que le duc de Bordeaux était fort malade. Albert me quitta, parce que le couvent fermait à huit heures du soir; mais le lendemain il vint de bonne heure, et m'apporta les meilleures nouvelles du jeune prince. Jamais il ne s'était si bien porté. Seulement Albert me dit : — Je crains que cet enfant ne soit surmené de travail; il était délicat et faible en naissant, et quoique sain, il a besoin de ménagement. C'est un enfant qui, dans une famille ordinaire, serait admiré et aimé; il existe de lui et de sa sœur une foule de faits qu'on devrait recueillir pour en faire un petit volume qu'on distribuerait sans le vendre. En vérité, je veux dire mon opinion à M. de Lally de Tollendall (1), ou à M. de Falgueyreites. Voilà

(1) Mon frère était lié avec M. de Lally et le voyait souvent, surtout dans les derniers temps de sa vie.

un fait qu'on m'a cité de lui, me dit Albert, qui contredit un peu l'histoire du père Loriquet. Au reste, l'histoire du père a été faite ; seulement le jeune prince ne l'a pas apprise ; mais voici ce qui m'a été conté. Le prince lisait un jour sa leçon d'histoire moderne, et il en était à un passage où il était question de Marie-Antoinette ou de Louis XVI. — Il ferma le livre en voyant entrer la duchesse d'Angoulême : « Laissons cela, monsieur, voici ma pauvre tante ! »

Mademoiselle est très-spirituelle, et elle annonçait dès-lors ce qu'elle est devenue depuis. Vive, gaie, spirituelle dans ses reparties, elle ne souffrait pas, par exemple, un mot qui pût la blesser, et encore moins un acte. C'est ainsi qu'à l'époque où monseigneur le duc de Bordeaux passa aux hommes, et reçut alors le titre d'altesse royale (1) et les honneurs dus au droit d'aînesse, Mademoiselle fut très-choquée de cette préférence ; et lorsque son frère et elle voulait boire, elle disait avec une ironie toute comique dans une si petite personne :

« Monseigneur le duc de Bordeaux a soif !... donnez donc à boire à Monseigneur le duc de Bordeaux !... »

(1) Je ne sais s'il y a un âge où le titre se donne ; je ne le crois pas ; c'est peut-être alors le cordon bleu, quoique cependant il doit l'avoir en naissant, comme héritier présomptif.

En tout elle était envieuse de son frère étant enfant, et elle le manifestait assez ouvertement.

Elle avait à peine quatre ans qu'elle apprenait les fables de La Fontaine; on va voir que pour elle, c'était autre chose qu'une conversation entre un renard et un corbeau !

Elle avait étudié la fable de maître corbeau, et madame de Gontaud la lui avait parfaitement expliquée. Le même soir, Mademoiselle goûtait avec des fraises. Tandis qu'elle mangeait, une dame qui était présente, et qu'on reconnaîtra à sa manie de faire des complimens si exagérés, qu'il faut en rire, en commença un parfait en ce genre. Mais Mademoiselle ne vit pas la chose de cette manière. A mesure que la dame accumulait ses phrases et ses révérences, Mademoiselle paraissait effrayée. Enfin elle prit dans ses deux petites mains son assiette de fraises, et, se réfugiant dans le giron de la sous-gouvernante, elle s'écria : « Elle veut me prendre mes fraises !!... »

Madame la Dauphine sortait beaucoup, montait beaucoup à cheval, et jouissait, du moins en apparence, d'une excellente santé; elle engraissait seulement un peu trop.

Elle avait acheté la terre de l'Étang, situé dans le parc de Saint-Cloud, et qui appartenait à la maréchale Soult. Saint-Cloud était à madame la Dauphine, parce que la reine l'avait acheté de ses propres *deniers*, *des deniers de sa dot*. Elle fit cette acquisition en 1786. C'est donc la propriété de ma-

dame la Dauphine, comme une maison est la propriété d'un particulier; les lois le protégeraient, lui, si on voulait l'en expulser! Eh bien! madame la Dauphine doit à l'avantage d'être princesse de France, celui de ne pouvoir jouir de son patrimoine!...

Marie-Antoinette était fort aimée à Saint-Cloud; elle y avait fondé un hospice de plusieurs lits, dont elle avait elle-même tracé le plan. On y voyait encore en 1829, un petit lit blanc dont elle a elle-même cousu les rideaux. Elle avait rebâti l'église paroissiale, mais elle ne put poser que les premières assises. Les piliers neufs *sont en ruines*!...

Un fait assez remarquable pour la ville de Saint-Cloud, est celui-ci. Le 13 octobre 1793, les habitans apprirent que la reine allait être mise en jugement; ils se rassemblèrent dans une grange, formèrent une députation, et vinrent à Paris auprès de la Convention nationale, pour offrir *tous les habitans* de Saint-Cloud comme OTAGES pour la reine. L'orateur était un vieillard de soixante-quinze ans. Il pleurait tant, que sa voix était brisée! il ne put continuer... *un ordre du jour le fit taire* !!!

Ce fait est peu connu (1), je crois, et comme il est toujours temps de revenir sur ses pas, je le mets ici.

(1) Je le tiens de M. Lafond d'Aussonne, à qui je déclare ici avec plaisir être reconnaissante pour tout ce que je tiens de lui pour la reine.

Plus nous avancions et plus la France se montrait divisée en deux partis, et les deux camps menaçaient enfin d'en venir aux mains. M. de Peyronnet avec sa fameuse loi de justice et d'amour devait faire éclater la première bombe. C'était sans débats au moins que la cession de 1827 devait s'ouvrir, et le ministère paraissait tranquille! à la vérité *les ventrus* étaient pour lui. Aussi la charmante chanson de Béranger les a-t-elle immortalisés (1)! Mais qui en mérite un brevet d'immortalité, c'est celui qui, pour la première fois, a donné à cette loi de M. de Peyronnet le nom de *justice* et d'*amour*. J'ai bien peur que ce soit un homme de beaucoup d'esprit!... Mais le curieux, ce fut, et chacun peut se le rappeler, le cri général qui s'éleva par toute la France à la seule annonce du projet de loi seulement. Ce fut merveille que d'entendre cette première acclamation. Mon frère arriva chez moi ses deux mains sur les oreilles, comme pour empêcher une surdité. Le fait est que les ministres eux-mêmes furent d'un accord unanime pour rejeter cette loi. Jamais rien de pareil ne s'était vu; ce fut au point que M. de Peyronnet douta un moment de lui-même.

L'Académie qui dormait tout à son aise depuis tant d'années, se mit tout à coup à sortir de son

(1) Quels dinés! quels dinés
Les ministres m'ont donnés.
Oh! que j'ai fait de bons dinés!

sommeil et se conduisit admirablement. Ce fut M. de Chateaubriand qui provoqua cette démarche.

La conduite de l'Académie mérite d'être consacrée comme souvenir dans des Mémoires contemporains. Mais plusieurs de ses membres firent une bien triste ombre au tableau.

En tête de ceux-ci était M. Royer, depuis secrétaire général, M. de la Place, M. de Lally Tolendal !.. et M. Cuvier !.. Ce dernier m'étonna bien.

Mais le reste de l'Académie fut admirable. Elle s'assembla extraordinairement le 16 janvier 1827, pour délibérer sur ce qu'il convenait de faire dans cette circonstance où l'on menaçait l'existence de la littérature. Le gouvernement fut alarmé, et il y avait sujet. M. de Chateaubriand nommait la loi *d'amour* la loi *vandale!* C'était chez lui le cri du cœur ; sa conduite fut sublime dans toute cette affaire. M. de Ségur, le père, le seconda parfaitement, et pourtant il avait quatre-vingt-quatre ans, et il était presque aveugle ! « Mais, me dit-il, lorsque je fus le voir quelques jours après, puis-je voir tranquillement tyranniser la pensée comme on veut le faire ? non. Et je m'y opposerai de tous les *efforts de mon peu de talent.* »

Excellent homme !... quel charmant esprit ! quelle belle âme ! j'aimais bien M. de Ségur (1) ! il

(1) Le jour où je fus le voir à cette époque, il me donna une chanson qu'il venait de composer. Je ne sais s'il l'a

était bon et spirituel autant que l'on peut l'être en ce monde.

Voici les noms de ceux qui étaient à cette séance académique du 16 janvier 1827 :

C. Delavigne, Jouy, Picard, Roger, Cuvier, Lally-Tollendal, Michaud, Chateaubriand, Bonald, A. Soumet, le marquis de la Place, A. Duval, Raynouard, Frayssinous, Lacretelle, Villemain, Népomucène Lemercier, Campenon, duc de Lévis, Andrieux, Broz, Briffaud, Tracy, Perceval Grandmaison. Le marquis de la Place était celui dont la femme, la personne la plus prétentieuse que j'aie connue, disait, quand on lui parlait de M. de la Place : — Hélas ! il est avec *sa compagne fidèle*, la

publiée; c'est l'histoire de sa vie. On sait qu'il fut longtemps ambassadeur à Pétersbourg. L'impératrice Catherine l'aimait, et voulait même le retenir en Russie à l'époque de la révolution française. Il refusa. Comme je causais un jour avec lui, il me parla de ce pays avec une émotion singulière. Il me parla aussi de Potemkin dont il savait des histoires bien amusantes. Voici un couplet de cette chanson singulière qui n'a pas été imprimée ailleurs, je ne crois pas.

J'ai cru pendant mon enfance
Les contes qu'on me faisait ;
J'ai cru dans l'adolescence,
Les douceurs qu'on me disait ;
J'ai cru depuis par la gloire
Être long-temps caressé ;
Mais, romans, contes, histoire,
Tous ces rêves ont passé.

géométrie !... Il avait refusé l'empereur dans son examen de mathématiques. L'empereur le lui rappelait sans pitié. Lors de cette séance du 16 janvier, il était président *triennal;* ceux qui étaient de son parti ou qui partageaient sa mauvaise humeur, car c'est honorer par trop un lâche mouvement, étaient MM. de Bonald, Cuvier, Auger, de Lévis, Lally-Tollendal et Roger.

Lacretelle lut un discours très-bien composé sur le mal que la loi *de justice et d'amour* pourrait faire aux lettres et à l'imprimerie, et il conclut à une adresse au roi.

Beaucoup de gens ont blâmé cette démarche; je ne la trouve pas du tout hors-d'œuvre en cette circonstance, où les lettres étaient menacées dans le plus sacré de leurs priviléges... Ce fut alors que M. Auger lut une lettre qu'il avait été mendier à M. de Quélen, qui la lui donna de guerre lasse... Le digne prélat, dont l'office est toujours de prêcher la paix et l'union, demandait à ses collègues de donner toute leur attention à la démarche qu'ils allaient faire, les prévenant qu'ils courraient quelques dangers... Cette lettre fut mal interprétée; et d'ailleurs M. Auger, en la lisant, y mit une expression toute ridicule; il en fit un *mandement!* et les lettres, qui en ce moment faisaient acte d'indépendance, ne voulurent pas plus se soumettre à l'église qu'aux rois de la terre. La lecture de la lettre fut donc interrompue par de grandes acclamations de mécontentement, et la discussion

s'ouvrit. M. Auger parla pour le ministère avec une vigueur inouïe; mais M. Raynouard, l'auteur des *Templiers*, lui prouva que l'Académie, libre et *fille aînée des rois*, avait, malgré le titre de *fille*, fait des remontrances au roi, lorsqu'en 1778, il fut question de faire un édit ruineux pour la librairie. Le roi y répondit par l'organe du duc de Duras, alors gentilhomme de service.

Le duc de Lévis parla aussi en faveur de la loi, mais assez faiblement... Cependant tous les ministériels furent vaincus, et une forte majorité même décida que la supplique serait présentée au roi. Ce furent MM. Michaud, lecteur du roi; Lacretelle, censeur dramatique, et Villemain, attaché au Conseil-d'État en qualité de maître des requêtes, qui furent chargés de la rédiger.

On peut se rappeler la profonde impression que l'opposition du premier corps littéraire de l'état fit en Europe... M. de Peyronnet fut au moment de proposer au roi de *casser l'Académie!* On prétend même qu'il le lui dit, mais que la réponse du roi fut digne et convenable à un roi de France; cependant il fut plus faible pour les auteurs de l'adresse, et MM. Michaud, Lacretelle et Villemain (1) furent *destitués*, par ordonnance royale, des charges qu'ils occupaient... Cette mesure fut

(1) Il est fort remarquable que les trois commissaires envoyés au roi étaient trois hommes ayant des places; ils en sont d'autant plus honorables. Salut à eux!...

bien mauvaise pour le roi ; je ne sais s'il en fut instruit au reste, car il régnait alors d'une si singulière manière qu'on ne sait à qui était le pouvoir.

Plusieurs membres qui étaient absens écrivirent pour protester contre la loi : de ce nombre était M. Guiraud et M. Baour-Lormian. Le premier gentilhomme de service, qui était M. de Blacas, et à qui cela manquait pour le populariser, répondit à l'adresse que le roi ne VOULAIT PAS voir l'Académie. A cette nouvelle le mécontentement fut général ; et un événement singulier, qui arriva à cette époque, multiplia les embarras du ministère, au point de l'empêcher enfin de marcher.

Ce fut la querelle qui s'éleva entre nos maréchaux et l'Autriche, pour le nom des duchés. Un jour, la duchesse de R...., allant chez madame Appony, s'entendit nommer madame la maréchale M..... !... Comme elle était prévenue qu'on voulait depuis long-temps arriver à cela, elle fut alarmée, sortit à l'instant de l'ambassade, et alla chez M. de Damas pour y porter sa plainte. On prétendait que Raguse, Dalmatie, Reggio, Vicence, Trévise, Rovigo, Bellune, renonçassent à leurs noms, comme étant des noms de villes et de provinces (1). Le gouvernement venait de faire une grande faute ;

(1) Les puissances prétendaient que les noms *civils* étaient plus insultans pour elle que les autres.... Il me semble que ceux qui rappelaient une défaite en bataille rangée étaient plus humilians.

il dut donner son attention à ce dernier fait, c'est la nomination de lord Wellington comme maréchal de France... Lui !... lord Wellington ! !... c'était un affront, et un affront volontaire; car il faut l'avoir offert ce bâton, pour qu'il ait été accepté. Le moyen de croire un homme assez ridicule, assez stupide pour s'exposer à un refus, dans le cas où il serait accueilli par quelqu'un qui sent seulement comment on agit dans la vie ordinaire... Le déchaînement fut terrible... le ministère perdit la tête, et dès lors on s'aperçut d'un déclinement visible, et la rumeur ne fit que redoubler.

C'était le temps des batailles. Jusqu'à présent c'était de parti à parti et de nation à nation, maintenant ce fut d'homme à homme. Le 21 janvier 1828, en sortant de Saint-Denis, après la cérémonie pour Louis XVI, M. de Talleyrand, se trouvant sous le porche de l'église, attendant sa voiture, fut renversé à terre par un homme qui le terrassa, le frappa, et lui donna plusieurs coups assez forts... Cet homme était M. de Maubreuil. Chargé par M. de Talleyrand, disait-il d'abord, d'assassiner l'empereur, et puis de voler les diamans de la reine de Westphalie.

M. de Maubreuil donna ce jour-là la représentation de la scène la plus étrange de l'époque. Il y a dans cette affaire un mystère sinistre qui fait frémir !.... On arrêta M. de Maubreuil, et, à la préfecture de police, il fut dépouillé de ses papiers, QU'ON NE LUI RENDIT PAS. Il fut mis presque au se-

cret, ce qui était inutile pour une affaire de coups de poing d'homme à homme. M. de Maubreuil s'est plaint qu'il était *opprimé*, qu'il ne pouvait parler, mais qu'il savait des choses bien incroyables et faites pour attirer l'attention de la France. M. de Maubreuil parla bien, et prouva que l'on en agissait avec lui comme il avait fait lui-même, c'est-à-dire comme un homme sans principes... Il devait s'attendre aux représailles avec un gouvernement comme celui de 1827... Aussi eut-il la preuve que, s'il avait trahi, on lui montrait qu'on était son maître.

M. de Maubreuil fit une plainte bien étrange devant ses juges; il accusa son avocat d'être séduit par sa partie adverse pour le faire perdre. Cet avocat se nommait M. Bauttier; il logeait alors rue de Seine, n° 62 ou 64. Quelques jours après l'accusation de son client, il prenait un bain chez lui (c'était le 4 mars); tout à coup cet homme devient furieux, il s'élance de son bain, et, s'en va courant tout nu, dans un appartement voisin, ouvre la fenêtre-porte d'une terrasse qui donnait sur la rue, et là, gambadant, sautant, appelant au secours, il se mit à montrer tout autre chose que son visage aux passans.... A la vue de cette figure étrange, tout ce qui se trouvait dans la rue s'arrêta à son grand amusement devant cet homme qui donnait ainsi une représentation gratis. On le força bientôt de rentrer... mais il s'échappa de nouveau, et quelques instans après on le revit dans la rue,

toujours dans son costume de sauvage. Cette fois il parlait et disait d'étranges choses... il criait : — Non, non ! j'ai de la conscience !... je ne puis trahir un malheureux !... que voulez-vous de moi ?... que je vous livre ses papiers ?... eh bien ! tenez !... mais au moins !... et il avançait la main comme pour prendre ce qu'on lui présentait... Au secours ! au secours ! criait-il encore ! on veut me tuer !... au secours !... Et puis il tombait haletant, et ne savait ce qu'il devenait. Sa raison trop vivement frappée avait souffert jusqu'au dérangement ; il criait qu'on voulait le tuer !... ma conscience est pure, disait-il aussi !...

Plus de deux mille personnes entouraient la maison de ce malheureux, qui continuait à crier de la manière la plus lamentable... La police intervint. M. Franchet, alors préfet, envoya un piquet de gendarmerie ; on se saisit de l'avocat, qui était sous la griffe d'une fièvre chaude, et on le conduisit dans une maison de santé du faubourg Saint-Antoine, il y demeura quelque temps, et fut ensuite ramené chez lui.

Cette affaire, qui ne fut jamais éclaircie pour M. de Talleyrand, lui fit un tort irréparable. M. de Maubreuil le chargeait de faits d'une telle gravité que les hommes les plus impartiaux ne pouvaient retenir leur blâme. M. de Maubreuil fut condamné à deux ans de prison et aux dépens, jugement inique s'il en fût... Pourquoi pas une enquête sur un fait aussi grave ? M. de Talleyrand la redoutait donc ?...

J'arrive à une époque qui commence vraiment 1830 : je veux parler de celle des miracles... Il faut, pour que cela ait été au point où nous l'avons vu, que ceux qui les proclamaient, les miracles, eussent la tête vraiment malade... La croix de Migné fut le premier miracle annoncé au peuple solennellement.

Le 17 février 1827, un dimanche, à cinq heures du soir, au moment où l'on plantait la croix, quelques personnes aperçurent dans l'air une croix formée par des nuages ; cette croix était *lumineuse*... Sans doute, parce que, par une raison d'optique toute simple, le nuage qui s'était condensé dans l'air recevait les rayons obliques du soleil... Les curés de Migné, de Saint-Pouch et l'aumônier du collége royal de Poitiers, nommé M. de Bois-Beaupré, qui étaient là pour les exercices du jubilé, furent les témoins du fait, que Dieu eut bien de la bonté de ne pas transporter sur la place Louis XV, au milieu de la nuit, et se détachant sur un ciel sombre, tandis qu'une voix criait d'en haut : « Convertissez-vous, malheureux, et revenez à Dieu !... » alors je croirai à un miracle; mais j'avoue qu'il y a en moi impossibilité d'ajouter foi à ces jongleries toutes comédiennes, qui nuisent bien plus qu'elles ne sont favorables à la religion. L'évêque de Poitiers alors était, je crois, un M. de Boullé.

Bientôt le miracle de Migné fut suivi de mille autres miracles tout aussi absurdes. Un jour, un

homme de beaucoup d'esprit m'apporta une lettre qui lui était écrite par un curé de la Touraine. Cet homme étant *seul* dans l'église, avait ouvert le tabernacle, et y avait trouvé trois figures radieuses, trois têtes sans corps, *non pas dans un bonnet*, mais dans le saint-ciboire !... et cet homme écrit cette pauvreté ! !... et l'homme qui recevait cette lettre avait l'audace de la lire et de paraître y croire !... Qu'est-ce que Dieu avait à faire de venir ainsi en *silence !*... car au moins Martin était causeur, lui, et il parlait. Mais que Dieu envoie les trois têtes pour se mettre assez mal à leur aise dans le saint-ciboire d'un village de Touraine, voilà qui est par trop bouffon, et ensuite inconvenant... Enfin, il n'y eut pas de ville ou de bourgade en France qui ne voulût avoir son petit miracle ; ce fut une singulière époque !...

M. de Peyronnet, qui était le plus irrité, en raison de l'opposition à sa loi, prononça un peu trop légèrement le mot de la dissolution de la chambre ; le murmure populaire gronda plus violemment... la tempête déjà s'annonçait, et pourtant le sommeil durait encore.

Dans un moment où la sévérité ne servait qu'à aigrir les esprits, on fit un exemple pour venger, disait-on, le roi de l'impertinence d'un M. Magallon, qui, dans de méchans vers, avait dit : Oui, c'est un mouton ! mais un *mouton enragé.*

L'affaire n'avait pas été plus sérieuse. Le malheureux fut arrêté et mis à Sainte-Pélagie dans la

partie politique. M. Barginet s'y trouvait en même temps et m'a donné bien des faits que je considère comme vérités, car c'est un homme honnête et loyal. Ils étaient maltraités à Sainte-Pélagie, mais pour le malheureux Magallon ce n'était qu'une épreuve semée de roses... le malheur allait commencer pour lui (1).

Un événement affreux eut lieu cette même année, qui semblait vraiment être destinée aux agitations de tout genre. M. le duc de Liancourt mourut. C'était un homme de bien, s'il en fût jamais, ne vivant que pour soulager les malheureux... Il a fait plus de bien dans sa longue carrière, qu'un roi sur son trône souvent n'en fait pendant un long règne. Cependant un fait qui ne contribuait pas à faire aimer la monarchie revenante, c'était la persécution que ce digne patriarche subissait pour le bien qu'il faisait. Le restauration le *persécuta*, c'est le mot. Elle ne l'aimait pas ; enfin, en un jour on lui enleva cinq charges toutes gratuites, et dans lesquelles il faisait du bien!... Le jour où sa mort fut connue, Paris fut en deuil... Des écoles fondées

(1) Il fut conduit à Poissy!... Ce qu'il souffrit dans le trajet pour se rendre dans cette maison ne peut se comprendre !... Il fut dans la même condition que les condamnés, quoiqu'il ne le fût pas! Enfin un ange aidé d'un homme de bien le sortit de cet enfer anticipé. Madame Récamier et M. de Chateaubriand furent ses deux libérateurs... et il revint à Sainte-Pélagie, d'où il est sorti plus tard.

par lui, des hospices dotés, des malheureux secourus, des familles rendues à la vie, au bonheur d'une existence laborieuse, ce qui sauvait la paresse de recevoir à elle seule le bienfait; enfin tout un peuple qui l'adorait entoura son cercueil, et les élèves de l'école de Châlons voulurent porter le corps, depuis l'hôtel du duc jusqu'à l'église. D'abord la marche fut paisible. *M. Franchet Dupéreux*, qui n'a probablement pas la coutume de deviner les élans généreux, n'ayant pas prévu ce qui devait pourtant se présumer, n'avait rien ordonné. Les agens de police n'osèrent rien dire, et furent prendre ses ordres. M. Franchet ne s'était qu'endormi; il y parut bientôt.

La police ordonna que le corps fût placé sur le corbillard, et défendit que les jeunes gens le portassent à bras jusqu'au cimetière, ce qu'ils voulaient faire. Les jeunes gens résistèrent et voulurent poursuivre; la police persista; la lutte devint horrible, car elle avait lieu sur un cercueil.... et bientôt le plus affreux sacrilége fut accompli. Le cercueil échappa des mains des jeunes gens qui défendaient leur père en défendant M. de Liancourt, même dans sa bière... elle tomba rudement sur le pavé, s'entr'ouvrit, et le cadavre de cet homme vénérable apparut à ses persécuteurs, comme pour leur crier anathème !... L'horreur qui glaça tous les assistans fut au comble; c'était une torpeur qui avait quelque chose de surnaturel !... Les deux partis étaient là devant ce visage défiguré, dont

l'expression semblait maudire les monstres, qui rappelaient par leur conduite ce temps de profanation que nous ne nous rappelons qu'avec horreur. Ce furent les soldats de la ligne eux-mêmes qui, honteux d'avoir souffert un si indigne scandale, réparèrent le désordre comme ils purent, et le convoi reprit sa marche pour conduire l'homme de bien dans le seul asile que respectait jadis la rage des hommes, et qui maintenant est ouvert à toutes leurs passions.

CHAPITRE III.

M. Récamier succède à Laënnec ; troubles à ce sujet. — Rétablissement de la censure. — Refus de MM. Caix et Rio. — Plaisanteries auxquelles les censeurs se trouvent en butte. — Les différens gouverneurs du duc de Bordeaux. — Ses bonnes dispositions. — Éducation physique et morale de ce prince. — Don Pédro monte sur le trône de Portugal. — Assassinat du marquis de Loulé. — Mort du prince Musserano.

L'oubli que j'avais fait de plusieurs événemens m'avait fait retourner en arrière pour les rappeler. Maintenant nous allons reprendre le cours des faits, car ils se pressent et sont sérieux.

Le docteur Laënnec venait de mourir. Il s'agissait de donner sa chaire de professeur. M. de Corbière désigna M. Récamier, qui la méritait à tous égards par son savoir et par sa belle conduite : comme homme vertueux il méritait ce que M. de Corbière voulait faire pour lui ; comme savant, son habileté et sa profonde érudition le plaçaient au premier rang. Il était seulement trop ardent dans sa piété : il faut être croyant ; mais avec l'école de médecine il n'en faut qu'une dose raison-

nable, et, pour dire vrai, peut-être, M. Récamier était-il trop acerbe dans ce qu'il avançait; j'affirme cependant qu'il est complètement homme de bien, et que sa foi est aussi vraie qu'elle est vive. Alors tout est bien.

M. Magendie était le concurrent de M. Récamier. Quelle que fût la concurrence, M. Récamier fut nommé à l'exclusion de M. Magendie; mais ce ne fut pas la seule chose à obtenir que l'ordonnance du roi qui le nommait, il fallait la sanction des élèves!.... Aussitôt que M. Récamier monta en chaire, les murmures et les sifflets l'empêchaient de parler. C'est un homme dont l'âme est fortement trempée, et une fois nommé à cette chaire, il crut de son devoir d'y demeurer, et il le fit. L'autorité fut requise. Les étudians en droit étaient venus compliquer la chose, ils furent compris dans la punition, et la gendarmerie entoura le Collége de France. Des commissaires de police, des agens vinrent à l'heure de la leçon pour la protéger. Tant qu'elle dura, le docteur fut tranquille; mais à la sortie les sifflets des étudians se marièrent à ceux de la rue Saint-Jacques : le troisième jour on arrêta des étudians. Cette mesure ne fit qu'irriter davantage, et l'introduction de la police et la fermeture des portes achevèrent de porter l'irritation au comble; cela devait être ainsi.

Le même soir, M. Récamier passait en cabriolet sur le pont Saint-Michel, il était cinq heures; une foule d'étudians se présente, l'arrête; l'arra-

che de son cabriolet, le maltraite et le force de venir à la préfecture de police pour demander la grâce des prisonniers et leur sortie. Mais la préfecture était fermée, la gendarmerie survint le sabre *nu* à la main. On chargea les jeunes gens, et quelques-uns furent blessés. C'est une chose fâcheuse pour le docteur Récamier, qui est un homme de bien, d'avoir été la cause même involontaire d'une goutte de sang versée pour sa cause...

Mais l'événement important fut enfin le rétablissement de la censure. La censure! ce monstre qui musèle notre pensée, en nous souillant les lèvres!! — Il existe des mémoires dans lesquels on prétend que M. de Metternich a écrit en France pour imposer, exiger la censure, cela est faux. Ce sont au reste les mêmes mémoires où l'on prétend que M. de Metternich est coiffé comme Mirabeau!... M. de Metternich est prodigieusement timoré en tout ce qui concerne les affaires des autres. Il est d'une grande circonspection. Aussi je crois pouvoir affirmer qu'il n'a pas fait ce qu'on dit. La vie d'un homme et ces antécédens répondent de la suite de cette vie. Celle qui fut toujours honorable dès son matin, l'est à son coucher, quand cette existence a été érigée par des principes, et repose sur des bases larges et solides.

C'est M. de Bonald qui a été pour beaucoup dans l'ordonnance qui a présidé à la formation de cette censure ; il écrivit un mémoire que mon frère a lu et qui lui a paru admirable comme style

comme œuvre littéraire, mais autrement tout-à-fait mauvais et hors de la ligne tracée en cette circonstance. C'est-à-dire que ce serait une juridiction administrative.... une magistrature littéraire et civile(1), un comité supérieur qui jugerait en dernier ressort et une commission.— Les histoires qui coururent alors furent non-seulement en grand nombre, mais d'un genre vraiment bizarre; on disait que les ministres ne pouvaient trouver personne pour former les comités et commissions. — Mon frère me dit que M. de Lally-Tollendal avait refusé.

Enfin nous eûmes les censeurs et toute l'administration de cette fameuse machine, dont les rouages allaient former un million de voix retentissantes! mais comme tout ressort mollement comprimé, celui-ci devait se briser avec violence sous la main qui voulait le contraindre.

M. de Bonald était président, et M. le marquis d'Herbouville, pair de France, vice-président. —

(1) M. de Vigny disait, il y a quelque temps, à M. Michel Accursi, gérant du journal l'*Italiano*, qui a mis cette conversation dans un numéro de son journal, dans un article que j'ai *imité* plutôt que traduit dans le *Musée des familles*, que s'il était jamais député à la chambre, il proposerait un jury qui connaîtrait des talens favorisés par Dieu, ou bien *inspirés* par lui, que cela devait être ainsi, pour les classer et les secourir. Ceci était dit à propos de *Chatterton*..... C'était en petit la pensée de M. de Bonald.

Un malheureux M. Lourdoueix (1), dont le nom servit de cible depuis à la moquerie de tous les partis, fut chargé de la direction du travail qui réglait l'administration!... et puis venaient comme membres du comité messieurs Ollivier de Marquillier et Frénilly, tous trois députés à la chambre basse. M. de Broé, fameux par ses réquisitoires passionnés, plus que Français de toute manière, et MONSIEUR CUVIER!! — Mais comme ce dernier était accoutumé à voir des phénomènes extraordinaires chaque jour, dans l'étude qu'il faisait de la nature, celui de sa conduite dans cette affaire lui parut tout simple.

Quant aux autres membres de ce comité, je m'abstiens d'en parler après avoir nommé M. de Bonald et M. Cuvier. Encore celui-ci y est-il un inconnu pour juger des questions de littérature. Il était trop spécialement supérieur dans une partie pour juger sainement la masse. Un homme ordinaire eût mieux valut. M. Cuvier le comprit si

(1) M. Lourdoueix était attaché à M. Decazes, c'est-à-dire à son ministère. Il avait de l'esprit, et fit, à cette époque, des brochures et des caricatures contre l'émigration rentrée. C'est lui qui est l'auteur du portrait vraiment fort remarquable de M. *de la Jobardière*. Aussitôt qu'il fut dans cette affaire de la censure, il devint très-sévère pour ses inférieurs, et pour tout ce qui lui était dévolu comme subordination. Il fit alors ce que nous voyons faire aujourd'hui à M. R., qui fait mettre en prison les gens qui se grisent!

bien, qu'il refusa obstinément, ainsi que M. de Broé; mais leur refus ne fait que donner un degré de plus de ridicule, à ce qui l'était déjà passablement. Le comité fut donc refait, recomposé, et il s'installa; personne ne connaissait ses membres, excepté pourtant M. Pain..... charmant auteur de vaudevilles, et collaborateur de M. Bouilly. Quant à M. Silence, j'avoue que jamais son nom ne m'était parvenu. Il en est de même d'un monsieur L'évêque et d'un monsieur Duplessis (Levacher). Oh! quelle parade nous avons jouée là!

Il faut signaler les hommes qui se sont bien conduits dans cette circonstance. MM. Caix et Rio, tous deux professeurs d'histoire au collége Henri IV et au collége Bourbon, tous deux hommes fort honorables, ont refusé et même résisté aux menaces qui leur furent faites. Je sais bien que le gouvernement n'inspirait aucune crainte; mais ces hommes ont résisté à l'appel des richesses, et voilà ce dont je les loue (1).

Cette affaire de la censure, qui eut un retentis-

(1) Il parut vers ce temps-là une note dont j'eus une copie; elle parlait des traitemens que recevaient MM. de Bonald père et fils.—C'est curieux à rapporter. Je l'ai conservée, la voici. Si elle n'avait pas été publiée, je ne l'aurais pas mise ici. Mais comme elle fut répandue d'abord à la main, et puis ensuite imprimée, je puis la rappeler en toute sûreté de conscience.

M. le marquis de Bonald avait été attaché à l'Université impériale, et en cette qualité, il recevait une pension de-

sement si violent, et dont le prolongement fut terrible fit un grand mal à M. de Bonald. Cette présidence le mit dans un jour qui était trop lumineux pour le publiciste, qui criait tant après la révolution qui avait fait la fortune des siens, la sienne propre ainsi que sa gloire. Car enfin M. le marquis de Bonald était un bon gentilhomme de Rouergue, ayant pour toute fortune trois mille livres de rente et rien de plus. Nous ne sommes plus au temps où Pétrarque disait en riant : *Povera e nuda vai filosofia* ! et la nôtre a le besoin d'être bien nourrie et bien vêtue.. Aussi M. de Bonald reçut-il non-seulement des avis et des lettres très-vives, mais aussi des pamphlets. Tout ce qui fut fait et dit n'eut aucun effet sur le président de la censure.

10,000 francs. Comme pair de France, il en avait 12,000 francs.

Une particularité peu connue, c'est que le prince de Canino, Lucien Bonaparte, étant ministre de l'intérieur, donna à M. de Bonald une pension très-forte sur les jeux. Cette pension était, je me le rappelle, de 12,000 francs. C'est d'abord surprenant ; mais en y réfléchissant, on trouve que M. de Fontanes, ami intime de M. de Bonald, était encore plus intime de la princesse Élisa, alors madame Bacciochi, depuis grande duchesse de Toscane. Voilà la filière. Sans doute, il était tout simple que M. de Bonald eût une pension du ministère de l'intérieur. Cependant je ne vois pas à quel titre, sous le consultat et l'empire, mais surtout sous le consulat!... Enfin, cette pension était de 12,000 francs, voilà le fait. Ainsi donc, pour reprendre la suite des diverses pensions de M. de Bonald, je trouve d'une part, comme ancien membre de l'Université,

Les ciseaux en main, il coupait, taillait, et ne s'inquiétait de rien... Il n'y eut qu'une brochure de M. Pagès dont la malice lui fut sensible, et il s'en plaignit à l'auteur lui-même. « Vraiment, ré-

12,000 francs, comme pensionnaire de Lucien et pair de France, 24,000 francs.

Pension comme homme de lettres et comme ministre d'état.	26,000 f.
Comme président du comité de censure	40,000
Comme pensionnaire de Lucien	12,000
Comme conseiller.	10,000
Comme pair de France.	12,000
	100,000

Puis venait M. son fils, qui toucha, comme homme de lettres, une pension de.	6,000 f.
Une autre pension.	6,000
Recteur de l'Académie de Montpellier. . . .	10,000
	22,000

Mais il y en a pour tous les temps. En voici un pour 1836 !

Un ambassadeur meurt dans le cours de sa mission, et laisse sa veuve sans fortune, parce qu'il était la plus noble, la plus excellente des créatures humaines. Cette veuve a deux fils et une fille. La veuve a la promesse de 18,000 fr. de pension ; promesse qui sera sanctionnée par les chambres, puisque la cour l'a faite. — De l'avancement dans la carrière du fils cadet (il est marin), et une recette générale pour la dot de la fille ! . . .

Je suis veuve d'un grand officier de l'empire. *Veuve du colonel-général des hussards !* j'ai une pension de 6,000 fr. !... et mes filles sont loin d'avoir une dot !

Mais madame de ... est Russe de naissance et carliste d'opinion à porter le deuil en laine !

pondit Pagès qui est un des hommes les plus spirituels du monde, vraiment, il faut bien parler ainsi à des censeurs! Il le faut pour parler leur langue et les tenir en haleine. Quand on souffre on se plaint, monsieur le marquis, voilà qui est une vérité que la censure ne réformera jamais, soyez-en sûr. »

Un autre adversaire, homme spirituel, bon, loyal et remarquable par une foule d'ouvrages aussi bien faits que remplis d'intérêt, M. le baron de Lamothe-Langon, fit des vers charmans contre la censure, et il écrivit une lettre au président-censeur qui devait savoir désormais que les hommes de lettres à talens étaient des abeilles rapportant leur récolte à la ruche commune, mais aussi dont le dard se ferait sentir comme un aiguillon pour rappeler à l'ordre celui qui ne devait pas faire sentir de son côté le fouet de la discipline, au lieu du *sceptre de la censure*, puisque ce nom majestueux était adopté. Voici les jolis vers de M. de Lamotte-Langon :

Lasses d'épouvanter le mortel affligé
Ou d'avoir à punir les hôtes du Ténare,
Les trois horribles sœurs, de leur monarque avare
Un beau matin prirent congé.
— Ah! s'écria Pluton, jamais dans mon royaume
On ne doit du repos connaître les douceurs;
On n'entend pas au ciel que le Tartare chôme;
Aux trois démons partis trouvons des successeurs. —
Il dit : et courtisan de ce hideux fantôme
Cerbère vomit les *cent sœurs*! (censeurs.)

La censure devint tellement odieuse en France, que même les êtres les plus incapables de comprendre ce que voulait dire le mot, disaient : la censure est un monstre!... les femmes de la halle appelaient *censeurs* tous ceux qui les voulaient injurier; il y avait dans cette haine un fond de vérité qui était fort remarquable.

Il me faut parler d'un intérêt puissant pour la France, je veux dire l'éducation du duc de Bordeaux, car de cette éducation dépendait l'avenir de nos fils plus encore que le nôtre. J'ai donc étudié attentivement, et sur des renseignemens certains, ce qui a rapport au jeune prince et à Mademoiselle.

Le duc de Bordeaux a montré de bonne heure une âme noblement née et un cœur généreux. Attaché à ceux qui le servaient, reconnaissant, aimant, il était un enfant à aimer s'il eût été un enfant ordinaire, dans la caste royale un enfant tel que lui l'était doublement.

Monsieur de Montmorency lui fut enlevé peut-être trop tôt; c'était le gouverneur qu'il lui fallait; il était homme du monde et homme en Dieu tout ensemble. C'est-à-dire qu'il comprenait le monde, car il s'en éloignait, mais il avait même connu les passions et leurs tempêtes ne lui étaient pas inconnues, mais il mourut à peine en exercice. Il mourut comme le juste dans la maison du Seigneur : — il était à Saint-Thomas d'Aquin avec la

duchesse de Montmorency (1) et son fils. C'était le vendredi-saint, il s'incline pour adorer Dieu !... Tout à coup il porte la main à son cœur... veut parler et tombe aux pieds du Saint-Sacrement, rendant à Dieu l'âme d'un homme vertueux.

Il avait depuis long-tems une maladie au cœur (2). — Cette mort frappa le roi douloureusement. Il aimait M. de Montmorency et le regretta vivement.— Après sa mort, on remit le jeune prince aux mains du duc de Rivière. C'était un honnête homme, mais pour son parti, et pour être gouverneur d'un *homme qui doit être roi*, il faut que son âme soit bonne et indulgente *pour tous*, et qu'elle prêche l'oubli et le pardon, bien loin d'enseigner la vengeance. — Cependant M. de Rivière avait des moyens et je pense qu'il aurait été un bon gouverneur peut-être, à mesure que les années lui auraient démontré la nécessité de sacrifier aux temps passés. —Mais la mort le voulait aussi, lui, et il mourut. Ce fut M. de Damas, mais surtout M. Tharin qui le remplace : M. Tharin avait pour adjoint l'abbé ******, homme très-distingué qui s'efforce aujourd'hui de répéter que l'éducation du jeune prince est aussi admirable que celle de Rasselas!... C'est comique, même à dire en plaisantant.

(1) Mademoiselle de Luynes.

(2) Cette mort est semblable à celle du converti dans le *Triomphe de l'Évangile*, admirable livre de don Pablo Olanides.

M. Tharin était archevêque de Strasbourg, et précepteur du prince, au moment où ses doctrines *purement celles des jésuites* furent inculquées au duc de Bordeaux ; le jeune prince avait une noble nature, et tout ce qu'il disait et faisait révélait cette nature d'adorable présage pour la France. Mais, je le répète, M. Tharin fut une calamité pour lui. — Personnellement, spécialement chargé de tout ce qui concernait l'instruction, M. Tharin eut alors une funeste influence qui, plus tard, fut combattue par M. de Barante et qui dut surgir de nouveau tant que celui-ci s'éloigna du premier. Je me suis souvent demandé pourquoi M. Tharin avait été choisi avec M. de Damas, dont le nom et la personne sont sans doute fort recommandable, mais... enfin... je me suis fait cette question à moi-même, et puis aux autres, car pour moi j'avoue mon insuffisance pour y répondre. Les uns m'ont dit : » Mais il n'est pas mal instruit ! » Les autres : « Voyez donc comme il est beau !... » tout cela ne me répondait guère... lorsque quelqu'un me dit : « C'est un protégé de Saint-Acheul !... » Toutefois je n'en compris pas davantage la raison qui l'avait fait agréer... car enfin si nous n'avons plus un duc de Montausier, un Fénelon, un évêque de Meaux... n'avons-nous pas M. de Chateaubriand, qui certes eût été un digne remplaçant de M. de Montmorency ? L'évêque d'Evreux (1) vivait encore, et ses derniers jours eus-

(1) M. l'abbé Bourlier, ami de M. de Talleyrand. C'était peut-être l'homme le plus aimable que j'aie connu....

sent été mieux employés à remplir un devoir aussi saint. L'archevêque (1) de Bordeaux !... M. de Bonald !... J'en pourrais citer beaucoup avant d'arriver à M. de Rivière et à M. Tharin. — En exceptant toutefois M. de Chateaubriand qui était *seul* digne de la charge de gouverneur d'un futur roi de France.. et cela je le dis de conviction. Je ne suis pas toujours de son avis, ainsi donc je puis être crue sur ma parole, quand je l'affirme avec assurance.

Tout ce qui avait rapport à l'hygiène était fort bien observé et même avec un peu de la coutume de l'*Emile*.... Le système à cet égard, était le même pour le prince et pour Mademoiselle, enfant qui promettait d'être ce qu'elle est devenue, une personne remplie de grâce et d'esprit, et de charmantes manières. M^me^ de Gontaud a eu pour Mademoiselle des soins vraiment maternels, et ces soins, dirigés par l'ange de la famille, ne pouvaient manquer leur effet. A cette époque, ils eurent à combattre l'envie qui pouvait devenir haineuse. M^me^ de Gontaud travailla à la détruire, et y parvint par des moyens doux et forts en même temps. — Sa conduite comme gouvernante entre le frère et la sœur fut alors admirable.

J'ai déjà dit, je crois, que le système d'hygiène observé pour les jeunes princes était heureux, et nullement d'après les vieilles idées. Ils se levaient

(1) M. de Cheverus, archevêque de Bordeaux. C'est un patriarche.

de bonne heure, déjeunaient, répondaient ensemble à des questions chrétiennes, allaient baiser la main de leur mère, de leur tante, puis allaient chez le roi. — Ce n'était qu'après l'audience royale, que les leçons commençaient. Telle était en France l'ordonnance de l'éducation suivie. M. de Rivière avait monté la chose sur un ton qui ne pouvait qu'être convenable, les jésuites hors de la question.

Un homme fort habile, M. Colard, leur donnait des leçons de langue, d'histoire, de géographie... Ils adoraient M. Colard, qui, d'ailleurs, leur faisait voir de belles images vertes, jaunes et rouges... C'était peut-être la manière d'éveiller la mnémonique; c'est une façon comme une autre, mais je ne la crois pas bonne... Il me l'expliqua longuement un jour sans que je fusse moins bête et que je comprisse mieux... Les jeunes princes apprenaient les langues étrangères... Le duc n'aimait ni l'Allemand, ni l'anglais, et un jour il dit:

— Est-ce donc qu'il y a une province en France où l'on parle cette langue (c'était l'allemand) ?

— Oui, Monseigneur !...

— Ah !...

Et l'enfant se grattait la tête en paraissant étonné...

— Mais... où l'on ne parle qu'allemand ?...

— Presque entièrement, Monseigneur...

— Et c'est en France ?... Mais depuis quand ? L'avons-nous toujours eu ?...

— Non, monseigneur... l'Alsace n'a été ajoutée à la France que sous le règne glorieux de Louis-le-Grand, de Louis XIV !... c'est-à-dire depuis environ cent cinquante ans !...

— Cent cinquante ans ! s'écria l'enfant... et ils ne savent pas le français depuis ce temps-là ?... Oh ! je le leur ferai bien apprendre, moi !...

Son caractère, je l'ai déjà dit, avait des parties parfaites; jamais on ne l'a surpris en mensonge.... Il a du mépris pour le mensonge.... belle et noble indignation dans tout homme, et surtout dans un roi !... Mais il était porté à la colère comme son père..... Je ne sais si depuis il est devenu plus facile.

J'ai peut-être été un peu longue à raconter tout ce qui a rapport au duc de Bordeaux : à l'époque dont je parle, il était le rival de mon seul espoir... Le duc de Reichstadt vivait encore !... Je connaissais aussi les qualités de cet enfant du malheur, ayant eu deux couronnes pour bourrelet, un sceptre pour hochet, et qui alors n'avait plus qu'une prison !... Il était donc de mon intérêt de cœur de deviner qu'elles pouvaient être les qualités qui, dans les deux cousins, l'emporteraient un jour sur l'autre... C'était une bizarre étude peut-être.... Mais que peut-on faire quand le malheur frappe toujours sans jamais se lasser ?... L'espoir prend alors toutes les formes !...

Jean VI mourut. C'était un grand événement, tout pauvre et misérable roi qu'il était... Il était

bien médiocre.... imbécille même, si j'ose dire cette parole sur un roi; mais il était roi du Portugal.... il avait porté une couronne au Brésil... il laissait un vaste empire déchiré, abîmé, brisé par des mains parricides..... et sa mort était une grande chose..... Il y parut bientôt..... Nous devions nous en ressentir....

La volonté de don Juan avait été que son fils, don Pedro, héritât de la couronne.. Il fut en effet reconnu roi de Portugal, tandis qu'il était empereur du Brésil... bon empereur, mon Dieu !... mais ayant des ministres qui discutaient gravement quelle forme devait avoir la robe des grands de première classe à l'ouverture des Cortez... et si, en raison de la chaleur du temps et du pays, cette robe serait de satin ou de velours (1). Pendant ce temps, don Miguel avait été désigné pour être un jour le mari de sa nièce dona Maria, et était en attendant régent du Portugal. Cela lui plaisait assez comme cadet; mais voilà que don Pedro fit à Buénos-Ayres une constitution pour Lisbonne et mit les Anglais dans tout cela, tandis qu'un marquis de Chaves se mêla des affaires du pays, lui. C'était un homme d'esprit tandis que don Pedro n'était qu'une bête, ayant la manie des constitu-

(1) J'ai entendu le premier ministre d'alors au Brésil me dire avec un extrême sérieux : « Et la robe fut décidément en forme de robe du moyen-âge. » *Et le turbot fut mis à la sauce piquante !...*

tions... Il y eut alors une manœuvre à la Machiavel ou plutôt vraiment infernale, pour renverser la cour de don Pedro... On lâcha don Miguel sur les constitutionnels de don Pedro..... C'est un vrai labyrinthe dans lequel on ne voit que des fous, on ne heurte que des cadavres, on ne respire que l'odeur du sang... Don Miguel, lui-même, se fit bourreau... Le marquis de Loulé, homme de haute naissance, d'une humeur facile et d'un esprit doux... n'ayant aucune de ces qualités ni de ces vices qui font mourir un homme au milieu d'une révolution.... homme qui aimait le monde, et ce qu'on appelle le monde aimable, qui était élégant même, qualité rare en Portugal, fut désigné par don Miguel pour mourir... mais un jugement public était impossible !.... Comment et sur quoi condamner le marquis de Loulé !... Et puis, on avait soif de sa mort, et il la fallait prompte... Le marquis d'A..... se trouva vers le soir dans la salle du trône pour prêter l'aide de sa taille colossale et de son poignet d'acier. Le marquis de Loulé, dont la petite taille toute élégante ne pouvait lutter contre un tel sicaire, succomba sans une grande résistance... On prétend même qu'une main royale lui enfonça un morceau de fer dans la gorge... Il fut jeté sous le trône pour que son cadavre ne parût pas aux yeux du public pendant le peu d'heures qui s'écoulèrent entre le moment de son assassinat et celui de ses funérailles.

Je ne puis écrire toutes ces horreurs sans que

mon cœur se serre au point de me faire mal !... Je l'ai connu, ce marquis de Loulé ; je l'ai connu ; c'était à la fois un homme doux et nul. Que pouvait-il faire cet homme ?... Il n'a sûrement rien tenté, je le jurerais, contre don Miguel !... C'est un assassinat doublement infâme... Laissons cela.

Le prince Masserano mourut à peu près vers ce temps. Voilà un homme qui dut regretter la vie, mais que personne du moins ne contraignit à en sortir... J'aime beaucoup sa fille, la baronne de Saint-Sauveur, aimable femme, excellente mère, douée de ces qualités qui font aimer d'autant mieux celle qui les possède, qu'elle-même nous fait mieux aimer le genre humain. Madame de Saint-Sauveur était dame pour accompagner comme moi MADAME MÈRE, et nous avons éprouvé l'une pour l'autre un attrait qui nous a fait nous aimer sans nous rapprocher, ce qui arrive souvent dans le monde.

Quant au père, il avait la figure d'un bossu, car il l'était ; mais d'un bossu spirituel, sans méchanceté ; il était de tout, partout et dans tout même dans la politique, ce qui ne l'amusait guère, et où cependant il a passé sa vie ; allant des coulisses de l'Opéra, où se montait une bonne partie, chez M. de Talleyrand, pour y jouer au whist, et souper avec M. de Montron, le prince de Nassau et le comte Louis de Narbonne... C'était surtout à cette époque que le prince de Masserano était dans le plus fort de sa vie sémillante et galante, car il était

toujours amoureux. C'était le plus heureux naturel que Dieu eût pétri de ses mains de créateur... Que pouvait-il désirer au monde ? Je n'en sais rien, car il paraissait tout avoir, même la beauté. Il riait sous Napoléon ; je l'ai vu riant sous les Bourbons ; mais tout cela sans bassesse, parce qu'il n'avait d'obligations à aucun des deux. Il parlait toujours, que c'était une merveille de le voir reprendre la parole à celui qui avait le malheur de la laisser tomber ; il était bavard, enfin, pour dire le mot, comme une pie... En mourant, il bavardait encore; si bien qu'il lui arriva, en voulant se gagner lui-même de vitesse, de faire ce que font les enfans quand ils tètent trop vite.

CHAPITRE IV.

La victoire de Navarin. — Chagrin royal. — Les réfugiés grecs. — Madame Récamier est un ange. — M. de Chateaubriand et le fils de Canaris. — Le chagrin consolé par madame Récamier. — La mort des rois. — Les Osages. — Les Osages chez M. de Forbin, aux Tuileries. — Le roi menace d'un autre ministère. — M. de Rayneval. — M. de Villèle capitule et traite avec les Zélanti. — Bon mot de M. de Talleyrand sur M. de Martignac. — Les soixante-treize pairs de M. de Villèle. — Don Pédro et don Miguel. — La mort du marquis de Loulé. — L'assassinat du prince Massérano.

Ce n'est plus de douleur qu'il sera question dans ce que je vais dire sur l'émotion que j'ai éprouvée en ouvrant un jour le *Moniteur*.... c'est une joie, une joie vive et pure, une de ces joies qui frappent au cœur! ... La victoire de Navarin!... C'est une belle chose qu'une telle victoire!... Eh bien! croirait-on que cette joie n'a pas trouvé d'écho dans tous les cœurs français?... Il y en a eu qui ont poussé la folie jusqu'à s'en affliger, jusqu'à revêtir le cilice et la cendre pour demander pardon à Dieu d'avoir pu un *seul moment* être *la cause* active de

ce grand événement !... Et pourtant cela est ! On s'est affligé de la victoire de Navarin sous les lambris royaux, et les prêtres eux-mêmes ont été jusqu'à maudire ces lauriers-là, quoiqu'ils fussent bénis par le fait même de leur origine.... mais ils n'avaient été ordonnés par aucun de ces hommes qui ne rêvent que notre abaissement, et dès-lors Navarin ne devait plus avoir de sœur !... Cette bataille de Navarin était pourtant une grande chose pour la Grèce ! D'esclave elle la faisait libre ! . . . Je n'ai jamais compris le déplaisir de l'Angleterre; car réellement il est inutile de le nier. Je crois cependant que ce regret eut pour cause la crainte que son commerce d'échange ne souffrît par cette guerre avec l'Orient ; ce ne peut être un autre motif, ou bien ce serait de la folie... Ce qui n'en fut pas chez nous, mais bien de la barbarie surtout de la part de notre clergé, ce fut la manière indigne dont on accueillit ici les veuves et les orphelins de Missolonghi !... Ce qui restait de ces héros, martyrs de la croix cependant, ce qui restait d'eux fut à peine secouru par nos paroisses ! je ne dirais pas une telle parole si ce n'était la vérité... elle est trop terrible pour que sa nudité ne fût voilée par moi si elle était seulement douteuse.

Eh bien ! oui, de pauvres veuves, des enfans réfugiés, échappés au poignard turc, ne trouvèrent de pitié que dans les cœurs de quelques *anges* comme j'en connais (1); et dans plusieurs âmes qui

(1) Madame Récamier.

firent de la charité un motif d'ostentation, mais la France, après avoir laissé crier la Grèce au secours pendant tant d'années, demeura toujours conséquente avec elle-même dans son système d'inflexibilité, et reçut sans pitié les veuves de ceux qu'elle avait laissés mourir par son tardif secours.

Mais si la honte fait détourner la vue de ces cœurs sans bonté, combien on est heureux de rencontrer au milieu d'eux des êtres qui vous rendent fière du nom d'amie !... Voyez cette femme, qui, depuis qu'elle existe, a employé les jours, les heures de sa vie à une louable, à une noble, à une bienfaisante action. Quelle que soit la bannière que vous suiviez, quelle que soit votre religion, quelle que soit votre couleur, si vous êtes malheureux vous n'en aurez plus qu'une à ses yeux, c'est l'infortune, c'est le droit d'être secouru. Si vous êtes malheureux par la fortune, elle a perdu la sienne... elle ne peut plus vous la faire partager, mais son amitié va chercher des secours dans les lieux les plus reculés; si vous souffrez par le cœur, alors vous entendez une voix d'ange qui vous parle comme les anges en effet doivent parler... et les paroles qu'elle profère sont des paroles si pures, si droites de pensée, si nobles, qu'il faut se dire alors qu'on a un bonheur au-dessus de ceux que la vie vous avait présentés jusque-là, celui d'être l'amie de cette femme.

C'est madame Récamier !

Ah ! que de fois j'ai senti sommeiller des dou-

leurs d'âme tellement ardentes, que je me sentais mourir sous leur morsure ! je dis ce mot parce qu'en effet mon cœur se sentait comme déchiré quelquefois par une dent aiguë... eh bien ! elle venait à moi, ne me parlait pas... s'avançait légèrement vers mon lit... me serrait la main en silence... me souriait en silence encore en me regardant seulement... mais quelle éloquence dans son regard ! quelle bonté, quel fluide consolateur s'infusait aussitôt dans mon âme par ses yeux si bons, si doux et quelquefois sévères cependant, car ils semblent dire : Vous êtes coupable, car vous aussi vous croyez en Dieu... et vous souffrez ?... mais vous souffrez, pleurons ensemble...

Avec une telle âme, jugez comment madame Récamier accueillit tous les malheureux Grecs qui se réclamèrent d'elle. Elle ne pouvait voir souffrir de si faibles créatures sans les entourer de soins et de secours. Le fils de Canaris devint son enfant adoptif... M. de Chateaubriand, digne de comprendre une telle âme, la seconda dans les bontés qu'elle eut pour cet enfant; et le petit Grec, quelle que fut l'opinion de ses bienfaiteurs, trouva en eux des protecteurs assurés.

Comme il faut toujours que nous éprouvions des mouvemens opposés, qui prennent leur source dans autant de sujets divers, il arriva à cette époque un nouveau tourment à la suite des affaires du Portugal et de l'Espagne, de la Grèce, de ces bouleversemens d'empire... de ces disparitions

de souverains, qui se succédaient avec une telle rapidité, qu'on pouvait à peine prendre et quitter le deuil. C'était un roi de Portugal, c'était un pape, c'était un empereur de Russie, c'était une ancienne contrée qui redemandait sa gloire, d'autres qui la perdaient... peut-être à jamais!... et pourtant la France riait et chantait elle-même, au bord le plus extrême d'un abîme dans lequel un pas fait à faux pouvait la précipiter, elle y était joyeuse et désordonnée!... Quelle est donc la puissance qui fait ainsi dévier de la route commune et droite pour faire que les hommes préfèrent les chemins tortus et difficiles? Nous l'avons vu!...

Dans ce même temps, nous avions à Paris, à notre honte éternelle pour l'effet qu'ils y produisirent, une famille de monstres sauvages qu'on appelait les Osages. Ils étaient hideux; ils ont pourtant attiré l'attention plus qu'aucun des princes étrangers que nous ayons vus jusqu'alors à Paris... C'est à notre honte, je le répète, car ils étaient stupides. Ils vinrent à Versailles un jour pour admirer le château, quoique le sens admiratif ne soit pas très-développé chez eux. J'étais malade et je ne pus aller au spectacle où ils furent le soir; j'en fus bientôt dédommagée. Quelques jours après, j'étais allée voir M. de Forbin à son atelier du Louvre; les Osages visitaient les tableaux et les statues. Je demandai et obtins la permission non-seulement de les voir, mais de leur parler par interprète. Je le fis par signe et m'en

trouvai mieux. On prétend qu'ils ont un sens parfaitement complet qui est celui de l'ouïe ainsi que celui de l'odorat, mais l'ouïe surtout est exquise, dit-on. Ils m'ont paru stupidement brutes; le vieux surtout, celui qui porte la hache, est un homme qui, selon moi, est absurde et hors de tout ce qui se peut comprendre comme sauvage, il est endormi constamment, ferme à demi les yeux, et paraît une sorte de bête échappée du Jardin des Plantes. Les statues lui firent faire de grands éclats de rire; cependant quand je lui ai demandé pourquoi, il a fait comme s'il ne pouvait me l'expliquer lui-même... ce mouvement, on sait, en éloignant les deux bras du corps en même temps et inclinant la tête... Oh! les Osages!... J'ai eu peur cette fois-là du *prince Bas-Breton* (1).

Mais une autre farce, à bien dire, qui se joua vers la fin de l'année, ce fut le projet de dissolution de la chambre, précédé de la nomination de soixante et treize pairs!... non! dire tous les quolibets bons et mauvais qui ont été faits pour cette malheureuse nomination ne peuvent se nombrer! c'était un assaut entre les railleurs.. la censure cachait le feu à une foule de traînées de poudre.. c'était le moment de la Vendée.. tout menaçait et nulle part de défense... c'était un de ces momens

(1) Il était venu quelque temps avant un aventurier bas-breton qui se fit passer pour un sauvage de je ne sais où.

de vertige comme nous en avons vu beaucoup, comme nous en verrons encore et pour nous y laisser prendre comme toujours. Cette censure, qui devait tout réformer et ramener l'âge d'or, ramenait celui de fer, et le démon avait seul une voix qui se fit entendre. Quel temps, mon Dieu!..

Ce fut à cette époque que l'Angleterre crut qu'elle pouvait enfin avoir un ministère à elle ; et lord Wellington, dans les correspondances particulières, comme dans des conversations intimes et même générales, parla enfin du prince de Polignac... M. de Peyronnet et M. de Villèle auraient dû prévoir que le pavillon Marsan, c'est-à-dire les *zélanti*, faction qui n'était plus contenue par les journaux de l'opposition, allait nécessairement donner une nouvelle activité à ses tentatives, et résoudre enfin leur perte. Le ministère Villèle, le meilleur qu'ait eu la Restauration, pesait à cette malheureuse faction qui ne pouvait en obtenir que le quart de ce qu'elle sollicitait: les indemnités n'étaient *rien ;* la censure n'était *rien*, TOUT enfin n'était *rien*... M. de Villèle n'avait RIEN FAIT:... il voyait approcher sa perte. Comment avait-il pu lutter si long-temps, ayant surtout le roi contre lui?

Le roi, tourmenté par une foule de réclamations plus violentes les unes que les autres, résolut enfin de donner une singulière satisfaction à la faction zélante... il en fit venir près de lui quelques-uns des plus animés contre M. de Villèle, et voulut entrer en explication avec eux.

Mais il fut impossible de s'entendre.... Irrité de cette résistance, Charles X leur dit :

— Eh bien! messieurs, vous aurez un autre ministère que celui de M. de Villèle.... mais savez-vous qui je vous donnerai?... un homme vertueux... un homme d'état... un homme enfin dont les factions ne me diront rien, parce qu'il n'est d'aucune... c'est M. de Rayneval.

Ils crurent rêver... — Oui, messieurs, vous aurez M. de Rayneval, si vous voulez me forcer à renvoyer M. de Villèle. Vous ne voulez pas M. de Polignac, eh bien! vous aurez un homme sur lequel vous n'aurez rien à dire, j'espère.

C'était comme on l'appelait alors la faction d'Aquitaine, celle du duc d'Angoulême, laquelle ne voulait pas de M. de Polignac. Charles X, qui l'aimait, aspirait au moment où il le pourrait nommer aux affaires. Hélas!... ce moment ne vint que trop tôt! En attendant, Paris était livré aux intrigues comme l'antichambre d'un ministre. Les machinations de cour, les tentatives des libéraux, les murmures de l'armée de l'empire dans les restes mutilés qui demeuraient, tous ces élémens fermentaient par une double activité, celle de leurs propres besoins et celle des combats mutuels qu'ils se livraient quotidiennement entre eux. Parfaitement instruit de ce qui se tramait contre lui, mais pas assez fort pour l'empêcher, M. de Villèle put au moins retarder sa chute qui ne fit que reculer celle du roi. On a été jusqu'à dire, je ne puis

l'affirmer avec certitude, que M. de Villèle avait eu avec les chefs du comité directeur une longue et secrète conférence. Mais quelque secrète qu'elle fût, elle a été connue, et cette connaissance fut terrible pour M. de Villèle lui-même. On prétendit qu'il offrit de grandes concessions.... mais que, connaissant aussi sa position, il en exigea, et donna avant tout l'exclusion positive à son épouvantail, M. de Polignac, et c'était précisément lui que voulaient les jésuites... Eux, qui avaient leur volonté, lui présentèrent avec lui président du conseil, M. de Latil pour M. de Frayssinous, M. de Polignac pour les affaires étrangères; MM. de Martignac ou Labourdonnaye à l'intérieur. Le choix était singulier, car M. de Labourdonnaye et M. de Martignac n'allaient guère du même pied, l'un plein de feu, de fougue même, et l'autre calme et raisonnable, suave même dans les questions les plus ardues : *M. de Martignac est la Malibran de la chambre*, disait M. de Talleyrand. Il fallait bien qu'il *fît* de bons mots, puisqu'on ne lui laissait pas faire autre chose.

Tout cela est-il exact? — Je le crois. — Je n'ai pas entendu la discussion, mais j'ai sujet de n'en pas douter. M. de Villèle se conduisit alors en homme moins habile qu'il ne l'avait été jusque-là. Il n'avait rien brisé comme instrument; il en arriva là sans réfléchir. Il fit comme un homme qui, au milieu d'un concert, entend qu'il y a une corde fausse à son violon et qui l'ôte sans savoir s'il en a

une autre pour la changer, et il agit comme un brouillon pour l'action la plus importante de sa vie ministérielle. M. Decazes fit bien aussi cette action de dissoudre la chambre ; mais quelle différence ! !

Ce fut alors qu'il résolut de faire un coup-d'état, *car il eut le sien* aussi. Il nomma les soixante-treize pairs comme je l'ai dit tout à l'heure, qu'il prit Dieu sait où, pour en faire de nobles *Parisis*, la seule noblesse qui reste en France ; car tout ce qu'on appelle ainsi devenait un terme sans valeur, dès qu'il n'y avait plus de priviléges. Qu'est-ce qu'un noble ne pouvant pas plus qu'un vilain ?... rien du tout. C'est un jeton de cuivre argenté n'ayant pas cours, et avec lequel vous n'avez pas à manger ; — tandis que le gros sou qui, en fait de monnaie, est la chose la moins noble possible, me donnera du pain. La pairie est donc aujourd'hui la seule noblesse en France. . . et c'est parmi ces patriciens que M. de Villèle inscrivit et introduisit cette longue troupe de personnages, dont une partie devait être étonnée de se trouver ensemble et d'avoir à remplir un devoir imposé, car il était bien entendu que ces soixante-treize pairs ne devaient parler, voir et marcher, que d'après le ministre qui les avait honorés de ce triste avantage.

Parmi ces soixante-seize privilégiés, il y en avait pourtant qui méritaient la pairie et qui devaient être surpris d'y arriver si tard ; de ce nombre était le maréchal Soult.

Le jour où cette nouvelle fut connue dans Paris,

j'allai dans trois ou quatre maisons où je rencontrai d'anciens pairs... de ces vieux chevaliers qui, ainsi que ceux de Venise s'inscrivaient au livre d'or... ils étaient mornes et si tristes!... si tristes!.. que moi-même j'en fus touchée. Parmi eux il y en avait dont quelquefois je m'étais raillée!... dans ce moment, leurs cheveux blancs blasonnaient leur noblesse pour moi... je me représentais mon oncle, le prince Démétrius de Commène, blessé dans cette manie, ainsi qu'on nomme peut-être de la vénération pour une suite de siècles passés sur un nom sans reproche, et je m'en voulais de mon insousiance... M. de Villèle fit, en cette circonstance, un coup maladroit pour un homme habile.

Mais où il put juger des progrès de son impopularité, ce fut lorsque, par une autre absurdité de la loi, il se trouva contraint de détruire la censure, ainsi que le voulait une disposition de cette magnifique loi, quinze jours ou un mois, je ne sais trop, avant que la chambre ne se reforme et ne se réelise. — Dire la folie, le délire des journaux républicains, c'est impossible. *Il y avait une joie palpitante qui faisait trembler ma main*, me disait un jeune homme qui depuis la censure n'avait pas écrit un mot...

« Dites-moi où vous en êtes? » m'écrivait un de mes amis?.

« Où nous en sommes? lui répondis-je... eh qui » le sait? le roi fait la même demande à M. de Vil- » lèle, qui à son tour la fait à Corbière, qu'il a

» voulu sacrifier, soit dit en passant (ceci n'est
» qu'une digression); Corbière le demande aux
» préfets, les préfets aux électeurs, qui à leur
» tour le demandent à tout le monde. *Voilà où*
» *nous en sommes;* car vous saurez que la presse
» est libre, la chambre dissoute, et les élections
» convoquées : — vous conviendrez que si nous
» ne sommes pas fous, il ne s'en manque guère. »

CHAPITRE V.

Joli mot de M. Pasquier. — La France centre gauche. — Les funérailles de Manuel. — Bonne conduite de la police. — Larive et Lekain. — Mort de M. Canning. — Jugement sur lui. — La révolution des peuples aidée par lui. — Loi d'amour et de justice. — Elections de Paris. — 17 et 18 novembre de 1827. — Révolte. — La rue Saint-Denis. — Les coups de fusils. — Le général M. — Le colonel Di. — Indigne conduite du gouvernement. — Tache de sang agrandie pour que la punition soit plus sévère. — Les bonnets de coton et les vestes de cuisine. — La rue Saint-Denis pacifiée par le général M.....

N'est-ce pas M. Pasquier qui a dit une fois ce joli mot, ce qui est du reste son habitude. « La France est devenue *centre gauche*... » Si jamais cela a été, c'est au moment du triomphe passager, des libéraux républicains et de l'humiliation des *zélanti*. M. de Labourdonnaie, M. de Polignac et les autres étaient des plus affaiblis, et sur le champ de bataille où les combattans doivent arriver avec du pouvoir ou bien avec de l'audace, ils n'avaient ni l'un ni l'autre. — M. de Villèle était de ceux qui n'aiment ni la faiblesse ni la timidité; il était comme

les femmes.... aussi se tourna-t-il vers cette force qui se mouvait dans ce cercle qui formait ce qu'on appelait *centre gauche*, autre faute. Ces gens-là ne pouvaient vouloir de délais et il y avait entre eux une insurmontable barrière, celle de la défiance d'un côté, et le dirai-je, du peu d'estime de l'autre. Ce n'est pas quand on est malheureux, qu'il faut aller demander à des gens que vous avez persécutés de vous tendre la main! cela ne se fait qu'individuellement, parce qu'alors on vous regarde, et que vous soyez généreux ou non, vous empêchez votre ennemi de se noyer... Mais allez donc parler de générosité dans ce sens à des masses..... cela ne se fait pas; on voit bien que M. de Villèle parlait là de quelque chose qu'il ne connaissait pas... Quand M. de Villèle vit que les libéraux ne voulaient pas de lui dans leur parti parfaitement pur, — il se fit cette petite armée qu'on appela les ministériels; encore une faction ou du moins une dénomination. Nous n'en avions pas assez!...

Quoi qu'il en soit, tout allait en croissant ou plutôt en décroissant; et la France paraissait toucher à une crise vraiment violente, si une main habile n'arrivait pour la retenir.

Au milieu de ces agîtations qui préludaient à de grands événemens, il arriva une foule d'incidens plus étonnans encore par leur nature répétée que par eux-mêmes. Les enterremens avaient fini par être des sujets de révolte, et le moment solennel où l'on mettait en terre le cadavre d'un ami ou

d'un concitoyen estimable était choisi par les libéraux pour faire éclater un mouvement, fomenter presque une révolte. Cette conduite est plus que blâmable.

Je ne sais si ce fut le caractère turbulent de Manuel qui lui survécut et inspira ce qui se passa à ses funérailles ; — ce qui fut curieux, c'est qu'on sait très-bien aujourd'hui que ce Manuel dont on avait fait une victime, devenu à charge à son parti, avait été éloigné des affaires parce que la gauche apprit à le craindre. Il fut alors attaqué de la maladie dont plus tard il mourut. On le transporta chez M. Laffitte, à *Maisons-château*, où il mourut le 17 ou le 18 août de cette année. Manuel était un homme d'esprit, de courage, mais pas assez remarquable pour être comparé au général Foy, qui lui était supérieur, non-seulement comme homme parlementaire, mais comme homme ordinairement du monde. Quelque reconnue que fût cette vérité, par une suite de cet esprit de contradiction que nous apportons dans tout, on voulut déifier Manuel après sa mort, et l'autorité fut prévenue à temps du programme de ses funérailles, et très-prudemment elle en changea la disposition. Voilà comment l'autorité montre qu'elle est sage ; c'est en prévenant le danger pour n'avoir pas à punir. C'est bien plus beau que de pardonner. Je sais bien que la vanité n'y trouve pas son compte, mais l'humanité est satisfaite. — Ainsi donc au lieu d'entrer dans Paris par la barrière de l'arc de

Triomphe, et de traverser tout Paris pour gagner le père Lachaise, les amis de Manuel reçurent l'avis de conduire le corps par le boulevart extérieur ; — mais comme il fallait au moins une démonstration, plusieurs jeunes gens se trouvèrent à la barrière des martyrs, et là, voulurent dételer les chevaux et traîner le corbillard ou porter le corps à bras ;—la chose arriva comme ils le voulaient d'abord, mais ensuite tout rentra dans l'ordre. La force armée s'en mêla, au grand scandale de beaucoup de gens, qui, prenant toujours les effets pour les causes, ne font pas attention que c'est eux qui amènent les gendarmes sur le lieu du tumulte lorsqu'il y en a. M. Manuel eût dû être enterré tout simplement, sans toutes ces démonstrations qui n'étaient pas naturelles, puisque M. Manuel était mal vu des trois quarts de son parti, car elles ne pouvaient être regardées que comme une démarche hostile envers l'autorité ; quelle qu'elle soit, l'autorité doit se faire respecter, — elle n'inspire même de confiance que lorsqu'elle montre de la force. — On sait très-bien aujourd'hui que l'abandon de son parti, et surtout de ceux qu'il nommait ses amis, a causé la maladie douloureuse dont Manuel est mort. Ce qui ne lui manqua pas furent les oraisons funèbres ou les discours, comme on voudra... on en dit quatre ;... M. de la Fayette, Béranger, M. de Schonen et Laffitte.

Larive mourut aussi vers ce temps... c'est un talent que je n'ai jamais pu comprendre. Je le trou-

vais mauvais, même dans *Philoctète*, son triomphe, à *ce qu'il* prétendait. On avait dit que *Lekain en passant l'Achéron avait laissé son talent sur Larive.* Il peut avoir fait cela, il en était le maître; mais je crois que Larive ne l'a pas trouvé là où Lekain l'avait mis.

Le vent était à la mort; le ministère anglais surtout était frappé. Cette fois ce fut le tour de M. Canning; je ne l'ai pas vu, mais mon frère l'a connu particulièrement et m'en a parlé souvent avec un grand intérêt. Il appréciait son talent, mais n'aimait pas son caractère, il prétendait que M. Canning avait des principes par trop philosophiques pour un homme qui est appelé au pouvoir, dans un pays qui, tout constitutionnel qu'il paraît, n'est rien moins que cela. Il n'aimait pas non plus cette manie de *commérage* qui portait M. Canning à se mêler des affaires de tous les pays qui se révolutionnaient. Le Portugal, l'Espagne, le Piémont, Naples.... plusieurs états d'Allemagne éprouvaient l'influence soit découverte soit cachée de M. Canning, ou plutôt de l'Angleterre. Il n'aimait pas les jésuites, qui au reste le lui rendaient bien! J'ai vu peu de figure plus fine dans son expression que celle de M. Canning, il n'avait rien de la distraction aristocratique de lord Castlereagh, mais il pouvait encore prétendre à une place distinguée. On a dit dans le temps que sa mort n'était pas naturelle; mais dans une telle matière il faut être si sûr de ce qu'on dit, qu'il faut attendre qu'une autre voix décide avant de prononcer. C'était un homme d'une grande habileté.

L'avenir au reste prouvera s'il a eu raison d'aider aux mouvemens révolutionnaires des peuples. Si la république doit surgir de tous les orages qui troublent l'Europe, s'il est arrêté que l'état républicain est celui auquel nous sommes tous appelés, il est positif que les hommes qui sont au pouvoir sont sages de prévoir d'avance le mouvement et de s'en emparer pour le diriger pour le bien de tous. Si Louis XVI avait voulu voir l'indispensable nécessité, je ne dis pas *de la* révolution, mais *d'une* révolution, il aurait pris en main les rênes du mouvement, et la France aurait été révolutionnée, c'est-à-dire changée par celui-là même qui devait en avoir la cure.

Ce qui paraissait devoir amener en France une nouvelle agitation, si ce n'était même une révolution, c'était la censure ; et cependant elle était de nouveau réimposée plus ardente que jamais. Je n'ai jamais compris M. de Peyronnet dans cet article de sa chère loi !.....

Il y a dans cette époque un esprit de vertige tout particulier. M. de Villèle n'était pas roi, mais il avait le pouvoir, et cette raison rend aussi habile à être insensé et surtout aveugle que pas un roi de l'Europe. Les élections de Paris se firent en 1828 avec une rage, on peut dire, contre le ministère que jamais le roi n'avait eue à supporter. La majorité contre le ministère était si grande, que (1)

(1) Ils étaient nombreux. — Les votans étaient sept

les électeurs furent au moment de se décider à demander en corps au roi le renvoi des ministres. L'opposition de cette époque était au moins assez formidable pour donner de l'inquiétude ; c'étaient des hommes tels que Benjamin Constant, Casimir Périer, l'un des hommes les plus honnêtes et les plus stricts que j'aie connus, c'étaient Royer-Collard, Ternaux et avant eux le général Foy... et puis le général Lamarque, M. de Rambuteau, qui chaque jour à la chambre réclamait comme le noble mandataire du pays.... c'était M.!!..!! *mais alors il était vertueux* ! peut-être rentrera-t-il dans la bonne voie. Je laisse à deviner le nom de ces hommes qui font rougir ceux qui les accuseraient.

Des hommes tels que Benjamin Constant, Casimir Périer, le général Lamarque, Royer-Collard, Ternaux, etc., furent donc ceux que les électeurs et Paris nommèrent. Des choix tels que ceux-là formulaient la position du ministère plus que toute autre chose.... mais ce qui alla plus loin en ce qu'ils faillirent être atteints avant toute explication, ce fut la joie frénétique du peuple, en voyant comment ses mandataires avaient rempli leur mandat. Cette joie était de la folie... jamais spectacle pareil ne fut donné à la ville de Paris... jamais un danger aussi imminent ne s'allia à autant d'insouciance et d'incurie.

mille huit cent. — Les libéraux en eurent seulement pour eux six mille sept cents! Cette majorité devait l'effrayer.

C'est une étrange histoire que celle des journées du 17 et du 18 novembre de l'année 1827!... Le ministère pourrait donner des détails bien curieux sur ce mystère ténébreux!... il y a de l'iniquité dans ces heures marquées par une révolte toujours croissante que rien ne réprimait, et que tout excitait!... On a vu une intrigue du ministère dans tout ce qui se fit dans les deux journées du 17 et du 18!.... on a prétendu que c'était pour arrêter les élections libérales dans l'est et dans le nord, où presque toujours elles sont faites dans ce sens! mais ce serait trop odieux!...

Il est certain que la joie la plus vive se manifestait le jour des élections, parce que le peuple les voyait faites dans son opinion et dans son intérêt, mais excepté quelques cris de *vive la charte!.. vive le roi!* on n'entendit aucune autre parole de révolte. Il y eut illumination spontanée, c'est encore vrai..., on était content, tout cela est positif.. mais il n'y eut aucune manifestation d'insurrection... ce fut vers onze heures du soir que des troupes composées de femmes affreuses, d'enfans, d'hommes aux figures sinistres qui rappelaient les 2 et 3 septembre, à ceux qu'on avait laissés vivre... ces troupes se répandirent dans Paris, particulièrement du côté de la rue Saint-Denis, et là criaient ou plutôt hurlaient, au milieu d'imprécations affreuses, le nom de M. de Villèle et de tous les ministres!... — *à bas les jésuites, à bas les prêtres!...* et ces forcenés n'avaient aucun chef à leur tête...

c'était effrayant. Ce qui ne se peut expliquer, c'est le dégât que ces hordes de furieux ont fait; et pourtant on les laissait libres !.. et la force ne réprima RIEN !... A je ne sais quel poste on arrêta pourtant deux ou trois cents misérables.... mais ils ont été relâchés presque immédiatement, sur un ordre, qui ne s'est jamais retrouvé. La police, ordinairement active jusqu'à la terreur même, a été plus que bonne dans les journées du 17 et du 18 novembre.

Aussi une personne d'esprit et de tact disait un mot profond en plaisantant :

« En vérité, disait-il, ces gens vont si lentement, *ils s'insurgent tellement* à l'aise qu'on dirait que c'est de la *révolte faite à l'entreprise.* »

Ce qui faisait dire ce mot, c'est que c'étaient particulièrement les vitriers, les peintres et les menuisiers qui commettaient le plus de désastres. Ils pensaient peut-être que le lendemain on leur demanderait de réparer les dégâts qu'ils avaient commis la veille. Un escadron de gendarmerie eût dissipé ce rassemblement; il n'en vint pas, et ce ne fut que lorsque le trouble se fût établi en maître dans un quartier populeux, que l'autorité prit des mesures qui eussent été de la vigilance un jour plus tôt, et qui alors ne furent qu'un horrible massacre... Enfin on remarqua que les cris les plus perçans étaient poussés par des hommes portant un costume particulier : une veste de cuisine, un bonnet de coton blanc... Cette sorte d'uniforme fut

toujours respectée par la police... et l'on nous défendrait de réfléchir et de prononcer un jugement?... Non.

On avait fait des barricades. Mon frère, ne sachant rien, et voulant avoir des nouvelles, descendit pour en chercher : il demeurait alors rue de Clichy; il fut jusqu'à la rue Saint-Martin, et revint fort inquiet... La physionomie des gens qui circulaient et criaient *à bas les ministres* et *à bas les jésuites*... ces gens étaient évidemment des gens gagés. Que devait-il arriver d'une mesure aussi odieuse?...

On avait fait des barricades au passage du Grand-Cerf et devant l'église de Saint-Leu... et quand les troupes furent là, au lieu d'arrêter et de donner par trois fois, au nom de la loi, l'ordre de se dissiper, les troupes se replièrent sur la place du Châtelet... Il est malheureux que le général Coutard ne se soit pas trouvé à Paris à cette époque de désastres. Je suis trop franche pour ne pas être profondément peinée de la conduite du général M.... car les barricades étant abandonnées, cinquante hommes pouvaient les prendre sans tirer un coup de fusil. Pendant ce temps, des gendarmes et des soldats de la ligne attaquaient des hommes qui n'avaient aucune arme; les femmes qui étaient avec eux tombaient devant la poursuite de la cavalerie, qui chargeait dans les petites rues latérales de la rue Saint-Denis, où les gens paisibles se réfugiaient. Ce n'était pas contre des hommes désarmés, des

femmes et des enfans qu'il fallait combattre... mais il n'y eut d'abord personne... Enfin le général M..... se mit à la tête de son état-major et de je ne sais plus combien de bataillons, et, voulant *soumettre* la rue Saint-Denis, il s'y élança au milieu des troupes qu'il commandait, pour triompher des ennemis...

Mais il y eut alors de la résistance, et une résistance que la sottise et la perfidie avaient formée. Les habitans paisibles de la rue Saint-Denis furent irrités de voir que, parfaitement tranquilles, il ne leur suffisait pas d'observer les ordres pour le moment même, et que l'innocent était confondu avec le coupable, lui-même imaginaire ; on se défendit enfin, et le sang coula !...

Il est des noms que je voudrais oublier, mais je suis trop Française pour manquer de mémoire à cette occasion. Un colonel d'état-major, M. de Di....e, fit avancer des colonnes de troupe, ayant avec lui un commissaire de police dont on ne fit rien, comme si, dans ces nuits désastreuses, tout devait être monstrueusement bizarre. Le capitaine Boin...., qui commandait les troupes, *ordonna le feu* avant que le commissaire de police n'eût parlé... on enleva la barricade, mais il y eut du sang de versé !...

Paris fut dans une agitation ou plutôt une irritation juste, puisqu'il faut le dire, qui menaçait de devenir plus sérieuse. Les nouveaux députés furent auprès du président du conseil pour lui pein-

dre le véritable état de la ville, qu'il ne connaissait peut-être pas... On parla; mais on n'écouta pas; on fit bien sortir et promener dans Paris des canons et des trains d'artillerie ; mais on relâcha les gens arrêtés la veille, place Vendôme. Aussi qu'arriva-t-il le second jour?... des désastres plus sérieux que la veille. Il fallait que la tache de sang fût assez grande pour s'apercevoir de l'extrémité de nos provinces ; car elles devaient trembler en écoutant le récit de la punition du parti libéral qui avait osé se montrer hostile et même indocile!... Cette seconde journée se passa dans toutes les règles comme la précédente. Le soir, les pierres commencèrent à être lancées dans les fenêtres ; mais qui jetait ces pierres? encore les hommes *aux bonnets et à la veste;* qui les dirigeaient? des hommes qui ne se cachaient même pas; et à tout cela assistaient des milliers de mouchards, ou tout autre nom plus honnête que vous voudrez leur donner... Seulement donnez-leur un nom que personne ne puisse prendre, car dans la surprise il y aurait même une profonde souillure!...

C'était autant que je m'en souviens, M. Delavau qui avait alors le malheur d'être préfet de police... « Conçoit-on, me disait mon frère, que dans une émeute qui devait être aussi redoutable si elle eût été vraie, le préfet de police n'aille pas *lui-même* sur les lieux, qu'il ne fasse pas enlever tout ce qui a été instrument dans cette tragédie.... » Bien loin de là, on a laissé les charpentes, les poutres,

jusqu'aux pierres!... Les même bras enfin retrouvèrent les mêmes matériaux!... Aussi les factieux relevèrent *tranquillement*, c'est le mot, la barricade de la rue Saint-Denis ; je crois que c'est celle du Grand-Cerf, et ce ne fut qu'à onze heures du soir que les soldats se montrèrent sur le terrain. Cette fois ils étaient flanqués de deux commissaires de police qui, bravement, ordonnèrent aux soldats de faire feu... Les officiers, témoins de tout ce qui se passait devant eux, eurent le courage de refuser!... Leurs noms sont dans la mémoire pour ne jamais s'en effacer; l'un est chef de bataillon et s'appelle Des Orties; l'autre est capitaine et se nomme Dabadine. Leur réponse est aussi belle que leur conduite doit le faire présumer : « Je n'échangerai jamais des balles avec des cailloux, » dit M. Dabadine.

« Je n'ai pas d'ordre à recevoir de vous pour la mort, dit M. Des Orties ; si c'était pour une grâce, je vous obéirais, mais pour un tel ordre, jamais!... »

Et le colonel F...z....s!... le malheureux !... Y avait-il donc un vertige qui s'emparait de tous ces hommes qui perdaient la monarchie en donnant ainsi aveuglément dans une route qui les menait à leur perte par le déshonneur (1)... Le colonel

(1) On me répondra peut-être par le 13 vendémiaire!... D'abord, je l'ai non-seulement toujours déploré, mais je l'ai même presque renié, attendu les particularités qui le motivèrent. — Et puis quelle différence! Paris en armes.....

F...z J...s *se trompa*, *il crut* qu'on avait tiré sur son régiment... il cria *feu!*... Des cadavres tombèrent, il y avait des femmes... un vieillard... Et dans les mains glacées de ces corps jetés sur la terre par des Français, on ne trouva jamais la trace non-seulement d'un fusil, mais d'une arme quelconque... Que de victimes!... et pourtant elles étaient innocentes!... bien innocentes!... Qui donc sera puni pour cet arrêt rendu par une bouche qui devait rester muette, et qui, usurpant le pouvoir, ne devait au moins l'avoir pris que pour faire grâce et non pour faire mourir?.. Qui donc sera puni?... C'est au ciel qu'est le tribunal!... C'est au ciel qu'est le juge!...

Ce fut ainsi que se termina cette atroce pasquinade, cette *ruse* teinte de sang et reposant sur des cadavres... mais la vérité fut connue, et elle fit horreur!... C'est alors que commença véritablement la disgrâce de M. de Villèle. Jusque-là elle avait été pressentie, maintenant elle devenait certaine... Si le ministère dont il était chef fut innocent de cet odieux complot; si cette trame infernale ne fut pas ourdie par sa finesse coupable, du moins ne peut-il nier qu'il en ait voulu profiter... *La révolte révolutionnaire... l'insurrection terroriste!*... et les malheureux avaient été fusillés ayant des *cailloux*, pas même des pierres dans les

Enfin, que de motifs pour être sinon pardonné, au moins excusé!...

mains !... et c'était originairement une plaisanterie !... une illumination !... c'est un fait réel !! Il faut respirer un moment...

Quelque temps avant, le roi avait fait un voyage qui avait été la source et le motif de bien des rêves! Il avait été au camp de Saint-Omer, et là, on lui voulait faire faire une petite contre-révolution. Il aurait été appuyé par les 17 à 18,000 hommes qui formaient le camp, et alors il aurait démoli la Charte et rebâti les parlemens et tout ce qui suit le gouvernement absolu. On prétend que Charles X ignorait ce complot; mais il est de fait que, lorsque le roi partit de Paris pour le camp, il était presque convenu que cela se ferait. Ensuite on trouva que les troupes concluaient et ne se payaient pas de raisons métaphysiques; elles connaissaient la Charte et la voulaient garder. Charles X revint donc à Paris sans que rien eût été tenté. Ceci était avant les malheureuses affaires de novembre.

M. de Villèle devait tomber. Sa chute était inévitable, et sa chute accompagnée de malheurs pour nous : il y avait de la crainte. L'argent était rare, on redoutait un bouleversement; on n'avait pas si tort! — M. de Villèle affectait une impassibilité qu'il n'avait pas. Il riait avec cette contrainte qui fait mal à ceux qui se trouvent en présence d'un ministre ambitieux, qui est à l'agonie; c'est une leçon pour ceux qui voudraient jouer à ce terrible jeu !... une leçon ! en est-il pour

l'ambition? non sans doute, c'est comme l'amour; toute l'expérience des souffrances passées, tout ce qui ordinairement sert de préservatif pour une autre faute, ici est nul, et ne sert qu'à vous entraîner dans de nouvelles erreurs.

Avant de quitter le ministère, M. de Villèle tenta tous les moyens d'y demeurer. Il fit tout ce qui est humainement possible, vis-à-vis les libéraux surtout, mais ils furent inflexibles ainsi que les *zélanti;* les libéraux sourirent en écoutant les *concessions* que M. de Villèle *voulait* bien accorder.

Il y eut alors pour clôture de toutes ces affaires, qui devenaient déplaisantes pour les spectateurs, une histoire dans laquelle M. de Villèle mystifia M. Laffitte et M. Laffitte M. de Villèle. Cette affaire, dans laquelle se trouva mêlé le nom d'un homme qui fut vivement compromis, n'est honorable d'aucun côté, et M. F..., qui croyait pouvoir compter au fait sur les paroles d'hommes aussi considérables, se trouva jouer un proverbe dont ces messieurs avaient donné le mot. Quel était-il? — aucun d'eux ne le savait, je crois, ni lui-même non plus, tant les affaires en étaient venues à ce point d'obscurité difficile à explorer, quel que fût le côté par lequel on voulût voir clair dans la marche actuelle du président du conseil.

—

CHAPITRE VI.

Lord Wellington et les étrangers. — M. de Polignac. — Négociation de M. de Villèle avec les libéraux. — Le naufrage politique. — M. de Latil. — Le nouveau ministère. — M. de Martignac; son portrait. — *La Malibran de la chambre.* — Stupéfaction de M. de Polignac. — *Le vicomte de Bordeaux.* — *Le comte de Toulouse.* — Mot du roi sur M. de Chateaubriand et sur M. de Labourdonnaye. — *Je ne veux ni l'un ni l'autre!...* — Belle conduite de M. de Chateaubriand. — Mort de Léon XII. — Le conclave. — Le cardinal Gonsalvi écarté par l'Autriche au précédent conclave. — Il est mort. — Le pape actuel nommé sous l'influence de l'Autriche. — Il est simple comme un enfant et joue à tous les jeux. — 1830 s'avançant sur nous. — Vie littéraire d'un ministre au bruit de l'orage. — M. de Laferronnaye. — Le malheur du roi veut qu'il se retire. — Tout s'en va! — Madame la duchesse de Duras. — *M'aimerez-vous toujours ?...* — Portrait de Madame de Duras. — Son esprit et son cœur. — Sa supériorité. — Sa mort. — M. Royer-Collard. — Grande séance à la chambre. — Loi communale et départementale. — Scène dramatique. — Belle conduite de M. de Martignac. — Retour de M. de Chateaubriand. — Le Moïse. — Versailles et un bal. — M. de Tocqueville. — Il est le modèle des bons préfets et des hommes aimables de bonne compagnie. — Mauvais succès du bal de Versailles. — Il ne suffit pas d'aimer le plaisir, il faut en faire aux autres. — Le

feu roi Dentouches!... — Le duc Decrès. — Sa femme, Madame la duchesse de San-Germano. — Elle est nièce du roi Joseph. — Le valet-de-chambre jaloux de son maître!... — Vengeance jalouse. — La machine infernale. — Mort du valet-de-chambre et du duc Decrès. — Morale de cette histoire. — C'est qu'il ne faut pas avoir de valets-de-chambre qui vous empêchent de vous marier.

Comme les étrangers devaient se moquer de nous!... comme ils devaient en rire! Lord Wellington surtout, qui attendait le moment de donner le prince de Polignac au roi Charles X, qui ne demandait pas mieux, et à la France qui n'en voulait pas. — Lord Wellington, qui avait repris une ombre de pouvoir en Angleterre, depuis la mort de Canning, l'homme d'état le plus habile après M. de Metternich, lord Wellington était aux premiers rangs pour tout observer. Le moment était favorable; jamais la France ne fut dans un pareil état!

En voyant sa négociation avec les libéraux repoussée, M. de Villèle pensa à mettre quelqu'un de son choix à sa place, momentanément, pour la lui conserver et faire tête à l'orage.

La combinaison de ce nouveau ministère fut une affaire très-importante. M. de Villèle regardait sa retraite comme passagère, et voulait ne mettre que des créatures à lui dans les places, comme un homme envoie son valet-de-chambre garder une stalle à une première représentation. C'est ainsi qu'il proposa M. de Forbin-Janson aux affaires ec-

clésiastiques et M. de Vatisménil aux sceaux, M. d'Ambrugeac à la guerre et M. de Rayneval aux affaires étrangères, etc.

Tout cela ne réussit pas ; le naufrage de M. de Villèle devait être complet, et il le fut. M. de Latil, qui ne l'aimait pas, ne lui pardonna pas d'avoir voulu appeler M. de Janson avant lui au ministère ; c'était un ennemi qu'il était inutile d'envenimer.

Alors tout s'écroula autour de M. de Villèle, et il demeura seul pour se soutenir ; c'était peu ; on sait qu'il est bien faible.

Mais le roi était le plus embarrassé : tout le monde refusait le ministère. L'orage grondait déjà et tout le monde avait peur ; qu'allait-il résulter de cette dernière catastrophe ministérielle ? le monde attendait et craignait. — Enfin M. de Chabrol, le seul ministre (parce qu'il était nul) que les autres ne repoussassent pas, M. de Chabrol proposa une liste au roi. Mais il fit une école ; il parla au roi de ceux qui ne voulaient pas du ministère. — M. de Pastoret refusa les sceaux ; M. Pasquier refusa les affaires étrangères ; c'était comme un lieu pestiféré que cette chambre du conseil... Enfin le ministère se forma de M. de Laferronnaye, le plus vertueux, le meilleur, le plus capable de tous ceux qui entraient avec lui, M. Roy, M. de Chabrol, M. Portalis et M. Decaux à la guerre ; le ministère une fois complet, les autres donnèrent leur démission. — M. d'Hermopolis resta ainsi que M. de Chabrol ;

mais ce ne fut pas tout : M. de Chabrol fut contraint de quitter la place : il y avait un contre-sens conçoit dans ces ministres renvoyés dont un collè que demeurait encore. M. d'Hermopolis le suivit : ils donnèrent eux-mêmes leur démission peu de semaines après.

M. de Martignac arrivait au ministère de l'intérieur, vraiment l'héritier de l'ancien président du conseil, et en apparence tout l'idole des pieds à la tête. Je crois que lui-même le pensait dans ce temps-là. Un homme qui dès-lors était et fut toujours un ami pour M. de Villèle, ce fut M. de Montbel. C'est un noble caractère. Ce nouveau ministère fut installé et prêt à entrer en fonctions qu'on ne pouvait croire encore qu'il fût nommé.

M. de Martignac ne s'est jamais bien connu lui-même, quant à sa position vis-à-vis de la cour. Il avait de bonnes manières, de trop bonnes peut-être même, et pourtant on ne l'aimait pas au château. Madame la duchesse d'Angoulême, qui l'avait vu à Bordeaux et qui avait essayé de son royalisme et le connaissait franc et loyal, voyait bien cependant qu'elle avait en lui un fidèle sujet et malgré tous ces raisonnemens, M. de Martignac ne convenait pas *comme homme;* il y a dans ce mot de *convenance* toute une attraction, toute une répulsion ; cela dit tout : du reste les désappointemens étaient réciproques, et M. de Villèle eut un moment de joie en voyant la stupéfaction désespérée de M. de Polignac, qui espérait sa dépouille

immédiate. — Il n'en fut rien. — Ce qui est comique, c'est que ce fut le parti de Montrouge qui fut attrapé, et que ce n'est pas leur habitude à ces messieurs !

Nous eûmes donc alors un vicomte de Bordeaux, comme nous avions eu un comte de Toulouse ; ils étaient bien spirituels, bien fins, bien adroits, et tous deux se jouaient avec l'adresse du chat, sans toutefois, je pense, trop rentrer les griffes.

M. de Villèle en avait bien une profondément avant dans le cœur, mais ce n'était pas encore celle de M. de Martignac; la langue dorée et doucement harmonieuse de la *Malibran parlementaire*, avait endormi les douleurs politiques du malheureux comte, et il était loin de comprendre que son consolateur convoitait sa place. — M. de Villèle aurait douté de lui-même, mais de M. de Martignac, jamais! — Et puis M. de Martignac avait une adresse que nulle autre personne d'état n'a eue jusqu'à lui ; il sacrifiait ses vanités, son amour-propre pour faire une manœuvre qui le mènera une ligne plus loin qu'il n'est, et qui le mènera à son but. On est heureux sans doute d'être ainsi ! C'est là où gît tout le secret des gens heureux, et même, je le répète, toute une vie d'homme d'état comme d'homme du monde. Une secousse faillit être donnée rudement au vaisseau du ministère à peine à flot. Ce fut la nomination du président de la chambre ; les concurrens étaient des hommes marquans dans tous les partis. MM. Ravez, Labourdonnaye,

Royer-Collard, Casimir Perrier, et un M. Gauthier; ils furent balottés pendant plusieurs jours. M. Hyde de Neuville avait aussi des voix ; on le voulait au château. Quant à M. de Labourdonnaye une personne de mes amies qui allait tous les jours au château me disait que le roi ne voulait ni de M. de Chateaubriand au ministère, ni de M. de Labourdonnaye.

« Et pourquoi cela ? dit cette personne; tous deux sont si attachés à Votre Majesté !

— Oh ! certainement, bien attachés, j'en suis sûr... mais comment voulez-vous que je fasse avec des hommes qui me terrifient et me causent une vraie crainte, l'un par son esprit et l'autre par sa violence d'attachement ? Non, non, tant que je vivrai, aucun des deux ne se trouvera dans mon conseil. »

M. de Labourdonnaye n'a jamais su cela, je crois; il en serait bien malheureux, mais c'est la vérité exacte. — Il ne fut pas nommé à la chambre, ce fut Royer-Collard. — La cour fut effrayée dans un autre genre que M. de Labourdonnaye. — C'était une affaire toute différente, et qui lui causait un effroi que dans ma superstition méridionale je regardai comme un pressentiment de leur malheur prochain.

Quant à M. de Chateaubriand, dont le beau génie effrayait l'un de nos rois et donnait de la jalousie à l'autre, M. de Chateaubriand, dont le génie devait au contraire être appelé auprès de ce trône

chancelant, fut éloigné une troisième fois et envoyé à Rome en ambassade. M. de Martignac n'avait pas encore le crédit qu'il eut par la suite, mais il en eut assez pour faire partir M. de Chateaubriand. Je ne sais s'il est connu de M. de Chateaubriand que son départ pour Rome est l'ouvrage de M. de Martignac : M. de Chateaubriand fut admirable dans cette circonstance. Il partit pour Rome avec une dignité maligne et froide, car jamais il n'est autrement que très-digne de toute manière.

Tout le monde mourait, — mais je trouvais que les morts allaient bien vite. — Nous avions fait un pape en 1825, et voilà Léon XII qui meurt; encore un conclave, encore des intrigues, encore des secousses!... L'Autriche avait écarté le cardinal Gonzalvi l'autre fois : cette fois il était mort ; mais elle influa non pour écarter, mais pour faire nommer le pape actuel qui est tout Autrichien : c'est le fils d'un boulanger; il est d'une humeur assez gaie, il joue à tous les jeux, et s'amuse comme un enfant (1).

(1) Il joue à ce jeu que les enfans et les paysans jouent beaucoup à Rome et dans les campagnes. On met de l'argent sous un pot de terre, on vous bande les yeux, et puis avec un gros bâton on frappe sur le pot, et celui qui le casse a l'argent. C'est quelquefois le colin-maillard qui se casse la tête. Le pape aime beaucoup ce jeu néanmoins, et y joue tous les soirs. On tombe souvent; chose qui lui est arrivée à lui-même malgré son infaillibilité, et il a été obligé de porter des compresses sur le nez pendant huit jours.

Quant à nous, nous étions fort empêchés par la foule d'intérêts qui s'agitaient autour de nous.... 1830 s'avançait avec ses orages et personne n'entendait gronder le tonnerre : c'était comme dans cette ville dont les habitans ne croyaient à aucun danger annoncé par le sort, et prédit par ses prophètes!! M. de Martignac faisait des vers, faisait faire des lectures chez lui, était enfin, comme M. de Talleyrand l'avait nommé, la *Malibran* du conseil, mais au-delà!... M. de Laferronnaye, qui dans le ministère était presque le seul homme de cœur et d'honneur, vint à défaillir un jour dans le cabinet du roi. C'était le 1^er^ janvier 1828, il allait faire sa cour au roi, il se sent oppressé, veut sortir, n'en a pas le temps, et tombe sans connaissance devant le roi; on l'emporta chez lui; il revint à lui; mais il devenait impossible qu'il restât au ministère, il donna sa démission; et voilà qu'un honnête homme est encore retranché du ministère qui nous gouverne. Tout allait grand train vers la ruine. Le conseil s'en allait se désorganisant, et tout, aussi bien que le conseil, s'en allait ainsi.

Ce qui était odieux, c'était la vie de Paris. J'étais alors revenue et je pouvais voir combien la société était changée : plus de rassemblement autour d'une table, si ce n'est pour y jouer, et dans un salon, si ce n'est pour y parler politique. Madame Récamier avait fui la contagion; mais qu'est-ce que quelques salons au milieu de ce trouble? c'est une oasis dans un désert, d'autant plus précieuse, et

voilà tout. Nous n'étions plus que des femmes sans pouvoir; des reines sans royaume, et ne pouvant plus ordonner même, dans la crainte de ne pas être obéies.

M. de Martignac accompagna le roi dans son voyage d'Alsace, et là il fit toutes les coquetteries qu'il put mettre en œuvre. Le roi demeurait froid. M. de Martignac s'en plaignit à une amie commune, qui le dit au roi le même jour; il sourit.

« Que veut donc de moi M. de Martignac? Je suis pour lui aussi *prévenant* que je le puis. »

Et le roi sourit encore en disant ce mot *prévenant*.

— Mais votre majesté serait un peu plus *amicale*, je la supplie de me pardonner ce mot... il est de ma part hors des convenances, je le sens; mais elle daignera me comprendre.

Charles X était la bonté même, il sourit encore et dit : « Oui, oui sans doute; je vous comprends, et même je comprends l'utilité de faire ce que vous dites.... mais j'avoue que M. de Martignac, tout homme supérieur qu'il me paraît, a une manière d'être qui m'est sinon antipathique, du moins peu agréable. Je me suis imposé de m'expliquer pourquoi, et le voici : il est vulgaire comme un homme à succès en province; je suis sûr que M. de Martignac faisait et chantait des couplets à table, donnait des bouquets, organisait des *surprises* et faisait des calembours; du reste, ajouta Charles X, je l'aime et le lui témoignerai; je serais fâché qu'il me crût contre lui. »

Cette conversation me fut rapportée immédiatement, et je ris beaucoup avec la personne qui me la communiqua, parce que tout était vrai, et Charles X ne s'était nullement trompé sur M. de Martignac. Il était *beau de province*. Ce qui est le plus curieux c'est que le faiseur de bouquets à Chloris s'unit très-intimement avec M. de Portalis, le janséniste du conseil.

J'ai dit que la mort frappait sans relâche : elle enleva, cette année, à la société une femme qui ne fut jamais remplacée, c'est M^me^ la duchesse de Duras. Je l'ai beaucoup connue chez M^me^ de Caseaux où je l'ai vue dans les premiers temps de son mariage (1) : c'était une femme non-seulement agréa-

(1) C'était mademoiselle de Kersaint : lorsqu'elle se maria, M. de Duras était beau, et remarquable de tournure et de manières. Madame de Duras l'aimait avec passion, et les premières heures de leur union furent un de ces avant-goûts du ciel qui ne se révèlent qu'à des élus.

« Vous m'aimez, dit-elle à son mari avec les yeux humides de ces larmes de bonheur qu'on ne connaît qu'une fois... Vous m'aimez, je le vois... mais... m'aimerez-vous dans un an ?... m'aimerez-vous... dans deux ans ?... m'aimerez-vous toujours ?... Je ne suis pas jolie, je le sais... et vous êtes si beau !...

— Mon dieu, mon amie, pourquoi vous inquiéter ?.. au bout de quinze jours toutes les femmes se ressemblent !... »

« Tout mon avenir me fut révélé dans ce mot, disait madame de Duras !... »

Et pourtant on le disait pour la rassurer ! C'est que les hommes ont la main bien lourde pour soigner même la plaie qu'ils ont faite à une âme de femme !...

ble pour le monde, mais un être bon, excellent par le cœur, une âme toute de feu, primitive, et sachant aimer, pour son malheur peut-être, mais pour la félicité de ceux à qui elle versait dans le cœur tous les trésors du sien ; son esprit était fort supérieur, comme on le sait ; elle avait une facilité à parcourir tous les sujets, qui la faisait ressembler à Mme de Staël, d'autant qu'elle lui ressemblait très en beau ; elle causait avec charme, avec naturel, avec cette expansion qu'elle mettait à toute chose : elle ne haïssait guère, et même elle ne savait pas haïr. Je connais une personne qui lui a causé beaucoup de chagrin : cette personne pouvait adoucir ses peines, elle ne l'a pas fait ; eh bien ! loin de lui en vouloir, Mme de Duras fut toujours un ange pour cette personne ; elle devint un bouclier pour elle, lorsque la médisance s'exerça sur son compte. Avec l'autorité d'une grande et noble dame, elle prit la défense de la personne absente, et avec une voix ferme et en même temps émue, parce qu'un souvenir déchirant peut-être venait se placer à côté de sa pensée, elle prit la défense de l'accusée et déclara qu'elle se tenait pour offensée si l'on répétait un seul mot sur cette personne. Je ne connaissais pas alors la personne dont il s'agit ; j'écoutai, et les larmes me vinrent aux yeux en songeant qu'une femme aussi supérieure l'était par le cœur autant que par l'esprit. Elle écrivait avec goût, pureté et délicatesse ; ses ouvrages sont charmans, et *Ourika* et deux ou

trois autres nouvelles sont certainement aussi parfaites que *Mademoiselle de Clermont*, parce que le cœur a de l'esprit et que l'esprit a du cœur. M^me^ de Duras fut regrettée et devait l'être. Je ne l'ai pas revue depuis la restauration, parce que les malheurs de ma révolution à moi m'ont tenue éloignée du monde ; mais je l'ai suivie avec intérêt, et au dernier jour je lui ai donné toute ma pitié. Les affaires politiques sont tellement pressées, qu'il faut ne parler que d'elles : mais aussi il faut arriver à la catastrophe qui précéda la dernière... l'arrivée de M. de Polignac. Avant ce moment M. de Martignac fut long-temps la dupe et le jouet, chose étonnante, de deux hommes moins spirituels que lui, mais plus adroits, chose encore très-difficile, je veux parler de M. de Montbel et de M. de Labourdonnaye. La dernière scène qui se passa à la chambre des députés pour les conseils d'arrondissement fut le coup de grâce pour M. de Martignac. J'allai à la chambre pour entendre la discussion, c'est-à-dire pour l'entendre *lui* ; car il parlait avec un charme inconcevable. C'était le chant du cygne !... Il avait comme on le sait, une figure douce sans être distinguée, ainsi que le lui reprochait Charles X ; et la maladie, qui l'accablait déjà, lui donnait une expression touchante qui faisait ressortir la tournure impayable de M. Royer-Collard avec sa figure qu'on lui connaît, sa perruque bien avancée sur le bout de son nez, ce qui lui donnait, vu la couleur des cheveux de sa perruque, qu'il

pouvait choisir moins ardente, un air presque juif; il avait une tournure à lui, M. Royer-Collard, ce qui ne l'empêchait pas d'être un homme parfaitement bien sous tous les rapports, seulement il porte sa perruque comme personne... Il était à voir lorsqu'il entrait dans la chambre avec les mains derrière le dos, et suivi, entouré, précédé des huissiers, des secrétaires, de sa cour enfin, si c'est là le mot, mais qu'il trouvait à son poste.

J'ai éprouvé ce jour-là une peine profonde, à cause de l'abandon de tous les alliés de M. de Martignac; il était accablé, il souffrait de deux manières, et cette souffrance paraissait intolérable au moment où il fut question de discuter l'amendement de la loi (1). La droite ENTIÈRE garda un silence tout-à-fait imposant, et qui faisait mal lorsqu'on savait dans quel état de santé était ce pauvre M. de Martignac, et que sa loi était son enfant chéri; et puis c'était encore autre chose, c'était une preuve que son crédit était annulé, que tout était fini pour lui; car qu'est-ce qu'un ministre sans crédit?... Il regarda la droite. M. de Conny demeura silencieux... M. de Martignac jeta sur lui un regard suppliant. M. de Conny détourna le sien. Je n'ai jamais aimé cet abandon de M. de Conny. L'amendement qu'on voulait imposer, c'est-à-dire la mutilation de la loi, était entre les mains de gens qui parlaient avec une vigueur éton-

(1) La loi communale et départementale.

nante et qui le faisaient de conviction. Je ne me rappelle pas le nom de celui qui parlait pour l'amendement, mais il était orateur, beau parleur, point timide non plus ; et tout cela en face de M. de Martignac abattu, découragé, et sans aucune ressource autour de lui, puisqu'il était abandonné de ceux qui lui avaient affirmé la veille que l'amendement serait repoussé. Il me fit de la peine ; je me rappelai ce mot de la *Malibran de la chambre;* je ne vis plus en lui rien de ce qu'on lui reprochait, je vis un homme au regard presque suppliant, à l'expression déchirante, c'est le mot. Jamais je n'oublierai (1) cette matinée, mais surtout l'expression, je le répète, de M. de Martignac redemandant à M. de Labourdonnaye et à M. de Montbel la parole *qu'ils lui avaient presque donnée la veille.* Tout le monde écoutait, regardait... A une première représentation, vous êtes fortement ému ; mais jamais, je l'avoue, je ne l'ai été autant qu'à la vue du drame qui se jouait devant moi. Enfin M. Royer-Collard agita la sonnette et dit que ceux qui avaient à parler pour rejeter l'amendement devaient se lever.

Tout ce que le regard a de puissance, M. de Martignac l'employa dans celui qu'il jeta à M. de Labourdonnaye qui, sur le banc de la droite, entouré de ses amis, ne fit pas un mouvement, ne fit pas UNE seule manifestation.... Il y avait même de

(1) 8 août 1828.

la dureté dans le regard qu'il jeta sur sa victime ; je dis ce mot, car je suis convaincue que cette scène fit un mal irréparable à la santé déjà détruite de M. de Martignac. Enfin l'amendement est proclamé au milieu des cris de joie folle de la droite. M. de Labourdonnaye, M. de Conny, tous les *ultra* enfin, sont radieux autant que le ministre est accablé. — Sa position était d'autant plus pénible que tous les yeux étaient fixés sur lui. Tout-à-coup je veux le retrouver après l'avoir perdu de vue un moment; je ne le vois plus. Je crus d'abord qu'il s'était trouvé mal ; mais il était allé au château, à ce qu'on me vint dire.

En vérité je crois qu'il est allé rédiger sa démission, dit une personne bien influente dans le parti de la cour, mais qui n'aimait pas M. de Martignac, parce que M. de Martignac n'était pas un ultra possédé de la manie de l'*ultracisme*. On attendait dans une grande agitation; j'allais m'en aller, lorsque la porte se rouvrit, et M. de Martignac rentra dans la salle parfaitement calme, et comme devait l'être un ministre du roi de France, dans un moment aussi solennel. M. de Martignac tenait à la main un papier plié en quatre; il promena sur l'assemblée des regards qui à leur tour étaient tout à la fois assurés et dignement triomphans... Il monte à la tribune qu'un député occupait... il déplie le papier et lit lentement et à voix haute et sonore :

« Nous Charles X, roi de France et de Na-

varre, etc... nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

» Le projet de loi sur l'organisation communale et départementale est retiré... »

Il est impossible de rendre l'effet de ce peu de mots ! Les libéraux voient qu'ils ont laissé compromettre le sort d'un ministère comme jamais ils ne peuvent plus en espérer ; les députés gauches se lancent autour de M. de Martignac, et lui font des reproches; le général Lamarque lui-même voulut lui parler, M. de Martignac ne lui répondit que par un regard ! mais qu'il était éloquent ! il y avait tout un discours admirable, du moins l'ai-je traduit ainsi. . . . M. de Martignac se retira avec dignité ; et tous les honneurs de la séance furent pour lui, malgré même le retrait de la loi ; mais c'était sa chute, et c'était ce que voulaient les *zélanti*.

« Quel drame ! dis-je à mon frère qui me donnait le bras comme nous traversions les Tuileries; quel drame !... et nous avons la prétention d'oser faire du drame avec une plume et une feuille de papier !... »

Ce fut au milieu de ce tumulte que M. de Chateaubriand arriva à Paris ; on attendait M. de Polignac : qu'allait-il résulter ? Les affaires étaient dans un paroxisme dangereux, et l'on ne pouvait que craindre sans espérer. On était fatigué de soi-même; chacun blâmait l'autre ; on avait son parti, et ce parti était abandonné avec lâcheté à la pre-

mière bourrasque, au premier gros temps. Que faire avec des hommes sans caractère qui vous abandonnent dans la tempête?

M. de Chateaubriand fit lire son *Moïse* par Lafont chez madame Récamier. J'étais malade et ne pus y assister, mais je sus que c'était une admirable et grande chose, une harmonie poétique, une grandeur de sujet, une pureté d'action; et pourtant de l'intérêt, tout ce qui fait une belle œuvre enfin, mais le succès poétique nuisit peut-être au succès politique... et je me suis répété le mot de Charles X : « Jamais de mon vivant il n'aura de ministère. »

Quant à M. de Polignac, il vint à Paris, non pas pour faire jouer un *Moïse*, mais pour guérir un gros rhume qui le faisait tousser à se croire poitrinaire; on voit qu'il n'était ni *poétique* ni *politique*, et que c'était un homme bien rusé! M. de Latil était là ensuite pour le conduire, et il le conduisait bien.

Un des beaux momens de M. de Labourdonnaye fut celui où il se concerta avec le prince de Polignac. Si jamais il crut tenir un ministère ce fut lorsqu'il fut d'accord avec le favori de l'Angleterre... Ce n'était pas à lui à être arrêté; précisément par cette raison, tout au contraire... le moment critique approchait.

Tandis que des intérêts graves, dont dépendait le sort de la monarchie, étaient ainsi au moment d'être mis en mouvement, une partie du château

vivait comme si la France avait été gouvernée par Louis XIV au plus beau moment de son règne. Madame la duchesse de Berry, vraie princesse française, faisait danser toutes les semaines chez elle, et Paris, à dire le vrai, ne s'en trouvait pas mal : les ouvriers travaillaient, le commerce reprenait de la confiance. Voilà quel était le résultat de cette manière de gouverner la vie avec un bouquet de roses. La duchesse de Berry aimait le plaisir en vraie descendante d'Henri IV. Elle a ouvertement prouvé depuis ses malheurs, au reste, qu'elle savait aussi comme lui affronter un danger.

On avait dit à la cour, que Versailles ne pensait pas bien, et que le quartier Notre-Dame pouvait avoir une influence désagréable dans les élections, dont le gouvernement n'était pas sûr. En conséquence de cet avertissement, on envoya la duchesse de Berry à Versailles pour gagner des cœurs au roi le plus qu'elle le pourrait, et pour adoucir un peu l'humeur libérale des habitans de Versailles.

Or il faut savoir que nous avions à cette époque, à Versailles, le plus excellent préfet que j'aie jamais vu siéger sur le fauteuil préfectoral : c'était le comte de Tocqueville, homme d'une naissance distinguée, d'un esprit charmant, d'une politesse achevée... M. de Tocqueville faisait les honneurs de l'hôtel de la préfecture avec un tact parfait (1),

(1) Et bien autrement que son prédécesseur, M. Destouches, dont on pourrait raconter les grossièretés comme

qui devait suffire et dispenser de lui adjoindre un auxiliaire quelle que fût sa qualité. Mais on crut faire merveille en y envoyant la duchesse de Berry, en lui recommandant de gagner le faubourg libéral à la cause du roi ; mais il est probable que l'on s'expliqua mal et que madame la duchesse de Berry crut avoir affaire au quartier Saint-Louis pour l'amener à elle ; car, toute la soirée, malgré les soins de M. de Tocqueville pour rendre parfaitement égaux les soins qu'on pouvait prendre de toutes les personnes invitées, il demeura positif que madame la duchesse de Berry avait été maladroitement disgracieuse, si ce n'est pour les personnes qui lui étaient recommandées par son service d'honneur, qui, ayant des amis, des parens dans le quartier Saint-Louis, entoura la princesse de quelques familles seulement, empêchant ainsi de laisser approcher d'elle les plus riches notables de la ville, blessant ainsi des susceptibilités..... Hélas ! qu'est-ce que la restauration faisait tous les jours !

Ce bal de Versailles, donné par le préfet à la duchesse de Berry, non-seulement ne fit pas ce qu'on en avait espéré, mais il fit le plus mauvais effet : il ne rapprocha rien ; tout au contraire. La princesse, arrivée à neuf heures dans la salle du bal, dansa toute la nuit, seulement avec des per-

choses amusantes. M. de Noirville, homme fort spirituel l'appelait le *feu roi Destouches*.

sonnes qu'on savait être d'une opinion pure; ensuite elle soupa avec *ses élus*, revint danser avec eux, et s'en retourna à Paris au point du jour, à cinq heures du matin. Il faisait un temps superbe; nous étions alors au mois d'août. Le résultat de ce bal, où mille susceptibilités avaient été froissées, fut de redoubler le mauvais esprit du quartier anti-royaliste, et d'augmenter dans la même proportion les haines entre les deux partis. M. de Tocqueville, qui dans sa sagesse avait voulu détruire jusqu'au germe de ces malheureuses dissensions, vit sa besogne reculée indéfiniment; car les partis se regardaient de nouveau comme deux troupes de coqs prêts à se déchirer. Cela prouve que la Restauration, c'est-à-dire ceux qui entouraient la famille, étaient véritablement ceux qui nuisaient le plus à sa cause. C'est une vérité qui se développera à mesure que nous avancerons.

Un événement bien étrange, qui arriva quelques années avant cette époque où nous sommes, fut la mort du beau-frère du duc d'Albuféra, du duc Decrès. Cet homme, dont l'humeur grossière et la méchanceté l'avaient fait détester de toute la marine française, et qui n'était pas trop redouté de la marine anglaise, avait, au grand étonnement de tous ceux qui le connaissaient, pris une femme pour lui faire supporter à lui-même cette humeur rude qui le rendait si désagréable. On fut étonné. Mais comme le duc Decrès était un de ces êtres auxquels on ne prend intérêt que pour savoir de

ces choses décisives qui les concernent, on ne s'inquiéta pas autrement de lui voir prendre pour femme la duchesse de San-Germano, veuve du général Saligny, attaché à la cour de Joseph, à Naples. Madame la duchesse de San-Germano était propre nièce de Joseph par son père, monsieur Danthoine; elle était sœur de la maréchale Suchet. Quoiqu'elle n'eût pas quatre pieds de haut, comme elle était bien assez grande pour savoir à quel ours elle allait avoir affaire, personne ne la plaignit, et l'on s'en inquiéta encore moins.

Mais ce mariage était d'une haute importance pour un valet-de-chambre qu'avait le duc depuis long-temps. Il l'avait eu sur son vaisseau comme enfant d'abord; puis l'enfant s'était élevé et était devenu assez prépondérant dans la maison pour y exercer de l'autorité. On comprend comment cet homme dut prendre le mariage de son maître! Il y eut, dit-on, jusqu'à des scènes violentes, qui n'empêchèrent rien, parce qu'il paraît que le joug était enfin devenu odieux au duc Decrès. On se lasse de tout en ce monde... Cependant les *replâtrages* suivaient les scènes, et c'est ainsi que se passait le temps à l'hôtel Decrès. Enfin, un jour, le duc eut avec cet homme une explication violente, à la suite de laquelle le duc parla de le mettre hors de chez lui; mais la menace était aussi douloureuse à l'un qu'à l'autre: il y eut des larmes répandues, et le valet-de-chambre resta. Mais il comprit que son règne était passé et qu'il ne reviendrait plus. Alors

le désespoir s'empara de lui, et il imagina un moyen inconcevable de se venger... peut-être, au reste, voulait-il mourir avec son maître... Il fit avec grande peine un trou au plafond de la chambre à coucher de son maître, fit passer une petite cordelette par ce trou, et mit sous le lit du duc une quantité de fusées, de chandelles romaines d'un énorme calibre, et un arsenal enfin de pièces d'artifice meurtrières, auxquelles il joignit une grande dose de poudre : la petite cordelette était cachée par les rideaux du lit, et son appareil ne se laissait pas voir. La petite corde était destinée à mettre le feu au moyen d'un bouchon enlevé à une petite bouteille phosphorique... Un jour, après avoir hésité, car cet homme aimait son maître, et la bizarrerie monstrueuse de toute cette histoire le fait assez comprendre; un jour, après avoir reçu de son maître quelques unes de ces rebuffades communes chez lui, mais auxquelles le valet-de-chambre était plus sensible maintenant, cet homme, rentré dans sa chambre, tira la corde, et le malheureux duc Decrès sauta en l'air comme une grosse grenade, et alla retomber au milieu de sa chambre, toujours sur son matelas. Heureusement que la dose de poudre avait été mal combinée, et qu'elle ne se trouva pas assez forte pour accomplir l'assassinat.

Au bruit terrible, à la secousse qui faillit ébranler l'hôtel, on accourut chez le duc, qu'on trouva sans connaissance au milieu des débris de l'explo-

sion et de tous les meubles brisés de la chambre. A la vue de ce désastre, on appelle le valet-de-chambre pour qu'il vienne secourir son maître; il ne répond pas. On le cherche; enfin on le trouve sans connaissance aussi. Mais le malheureux, en voyant son coup manqué, s'était jeté par la fenêtre, et était tombé dans une cour intérieure destinée au service des cuisines, et dont le terrain était couvert de larges dalles de pierre, sur lesquelles l'infortuné était tombé de manière à se briser les reins sans mourir à l'instant. Quant au duc, il ne mourut pas non plus au même instant; je crois même qu'il a vécu huit à dix jours.

La morale de cela, c'est qu'il ne faut pas avoir des valets-de-chambre si attachés à votre personne. Il faut que leur dévouement vous permette de prendre une femme quand cela vous convient.

J'ai raconté plus haut la séance de la chambre du 8 avril. De ce jour, M. de Martignac dut voir qu'il ne resterait pas au ministère. Des courriers se succédaient sur la route de Londres, et le nom de M. de Polignac était prononcé avec un soupir d'allégement par le roi... Pour donner, au reste, une idée et du courage des attaques et de la valeur des attaquans, M. de Portalis, qui cumulait quatre ou cinq ministères, parmi lesquels était celui des affaires étrangères, pensa à REFUSER AU prince de Polignac la PERMISSION DEMANDÉE par celui-ci pour venir à Paris!... Et M. de Polignac, en apprenant ce coup de force de son adversaire, avait dit :

« Eh bien ! je serais venu à Paris sans permission !... »

On voit qu'ils en étaient aux grands mouvemens de fermeté !

M. de Polignac arriva à Paris quelques jours avant la clôture des chambres. Lord Wellington le voulait en France comme ministre, et il le fallait bien accepter. Etre ou n'être pas ministre n'était donc pas ce qui inquiétait M. de Polignac ; mais il fallait se concerter avec M. de La Bourdonnaye. On les avait raccommodés depuis une année que duraient les menées pour ramener M. le prince de Polignac, et M. de La Bourdonnaye était tout prêt à témoigner de sa bonne volonté.

Le résultat de cette amitié intime fut de faire composer le ministère d'une manière un peu plus bizarre que s'ils eussent été l'un contre l'autre. M. de Courvoisier fut aux sceaux, M. de Rigny à la marine, M. de Bourmont à la guerre ; M. de Chabrol, au refus de M. Roy, fut *chancelier de l'échiquier*, et un nouveau ministère, complété pour M. de Montbel à l'instruction publique, et M. de La Bourdonnaye ENFIN à l'intérieur.

Dans ce même temps, Rossini, qui était roi dans l'empire de l'harmonie, où il régnait sans ministre et sans trouble, Rossini venait de nous donner *Guillaume Tell*... et tout aussitôt on entendit un cri d'admiration s'élever autour de ce monument de gloire que le roi de la musique venait de construire sur notre terre de France.

Je ne puis me défendre de placer ici une pièce de vers adressée à Rossini il y a deux ans, lors du procès qu'il eut à cette époque avec la liste civile (1). Mon fils, le duc d'Abrantès, composa cette pièce de vers et l'envoya à Rossini.

A ROSSINI.

Inhabile aux doux chants, la France routinière
Ne sortait pas encor de son antique ornière,
C'était la muse de Grétry
Qui, reine des concerts, nous présidait encore,
Quand un homme parut, éclatant météore,
Le chantre du gai comte *Ory*.

Et cet homme entassa merveille sur merveille.
Voyez, à ces accens la France se réveille !
En lui criant : « salut à toi !
« Cygne de Pezzaro, viens à notre patrie
« Apprendre le secret de cette mélodie
» Dans laquelle toi seul es roi !

(1) La cause de ce procès était une réclamation de Rossini, à propos d'une pension qui lui avait été accordée à l'occasion de *Guillaume Tell*, et que la liste civile actuelle refusait de lui payer. Le maëstro perdit, et c'est la perte de ce procès qui inspira cette pièce de vers à mon fils. *Facit indignatio versum.*

Du reste, pour rendre justice à qui elle est due, il faut dire que la liste civile a réparé ses torts, et les journaux viennent de nous apprendre, à la grande indignation des économistes de bouts de chandelle, que Rossini avait sa pension.

« Eh bien ! je serais venu à Pari-
sion ! .. »

On voit qu'ils en étaient aux
de fermeté !

M. de Polignac arriva à
avant la clôture des chamb
voulait en France comme
bien accepter. Etre ou
donc pas ce qui inqui
fallait se concerter
On les avait raccor
duraient les men
Polignac, et M.
témoigner de

Le résulta
composer le
bizarre qu
M. de Co
la marir
Chabro
chiqui
M. de
Bour

P
l'e
et
C

rieuse,
oire heureuse,
sombre tristesse,
bouffonne altesse,
ta reconnaissance,
se donner à la France,
écouté,
nés loin de la frontière ;
ta gloire tout entière
l'hospitalité.

du rude moyen-âge ;
dans ce temple sauvage
glacier est l'autel.
les cordes de ta lyre.
proie au plus noble délire
Guillaume Tell.

des sons que tu venais de rendre.
supplia de vouloir bien descendre
avec nous un traité !...
le prix du sublime génie.
devaient, ô roi de l'harmonie :
bre ! ils te l'ont disputé !

S'ils pouvaient au soleil dérober la lumière,
Aux fleurs leurs doux parfums, à la nature entière
L'harmonieux cours de ses lois.
O maître, ils le feraient! va, leur sort est bien triste,
Ceux pour qui l'or est tout!... et l'art n'est rien!... Artiste,
Apprends à connaître les rois!

Que t'importe après tout que leur basse avarice
Ait pesé ton génie au poids de leur justice!
Va, pour t'atteindre ils sont trop bas!
N'as-tu pas dans ta gloire un sublime refuge?
Ris, et rappelle-toi, quand leur savoir te juge,
Apollon jugé par Midas.

Ne décourage pas ton génie, ô grand homme!
Oublie encore un peu la campagne de Rome
Et ton soleil italien!
Chante encore pour nous qui t'aimons! chante encore!
Les sons mélodieux de ta lyre sonore
O maître, nous font tant de bien!...

18 mai 1834.

J'ai transcris cette ode pour faire voir à quel point nous portons, dans ma famille, l'admiration pour le génie de Rossini.

—

CHAPITRE VII.

Troubles de 1830 annoncés. — 18 août 1828. — Nouveau ministère. — M. de Labourdonnaye. — Le chancelier. — M. de Bourmont. — Mon opinion sur lui. — M. de Martignac. — Le ministère de l'intérieur. — Le déjeuner. — La calèche sous la remise. — Les trois ministres. — M. de Martignac et sa femme. — M. de Polignac et ses collègues. — M. de Labourdonnaye et ses destitutions. — Les vingt cinq préfets. — Querelle entre M. de Polignac et son collègue. — *Vous avez peur de la révolution !* — Réponse de M. de Polignac. — La France est perdue! — Malheurs prévus.

Il y a des journées dont les troubles s'annoncent par de sourdes rumeurs, dont le retentissement grandit sous les pas, et qui menacent sans que l'on puisse deviner d'où viendra le danger. C'est surtout en révolution que cette ressemblance du sol sur lequel on marche avec le terrain miné du Vésuve est sensible ; et depuis un demi-siècle la France a fait un triste apprentissage de cette science, qui devrait lui donner au moins l'habitude du péril.

Le 18 août 1828, Paris était agité sourdement par des mouvemens qui annonçaient de grandes

choses. On prévoyait en craignant, et pourtant on ne savait rien. On savait bien ce qu'on perdait, mais pouvait-on compter sur ce qu'on aurait?... Les fonds baissèrent, et pourtant on savait le nom de tous les ministres.

Mais où la joie fut du délire ce fut parmi les *zélanti* : c'étaient des transports qui manquaient même de dignité ; car on s'embrassait sans se connaître, pourvu qu'on se reconnût pour être du même parti... mais c'était pour un troisième personnage que l'étude aurait été bonne à faire ! Que de réflexions, que de textes à commenter en voyant se peupler de nouveaux hôtes ces mêmes ministères, qui, depuis quinze ans, avaient vu venir et repartir plus de quinze ministres de tant d'opinions, de tant de formes ! Quelle nation que la nôtre ! et pourtant elle est grande et généreuse !... mais ne serait-ce qu'un beau pays, et non pas une NATION ?...

Les discussions sur les nouveaux ministres étaient interminables. On se demandait surtout ce que c'était qu'un M. Bourdeau que tout le monde voyait couché tout au long des ordonnances qui nommaient le ministère et que personne ne connaissait, si ce n'est son père et sa mère, qu'on ne connaissait pas non plus. « Eh ! c'est le chancelier, s'écriait-on. — Allons donc ! — En vérité. » Et c'était vrai. Il est vrai aussi qu'il ne l'était déjà plus.

J'ai parlé depuis long-temps de mes sentimens pour M. de Bourmont. Je ne reviendrai donc plus

sur cet article. J'ai dit ce que je pensais, mon opinion ne changera plus maintenant; et je crois avoir autant de raison pour soutenir M. de Bourmont que bien d'autres pour l'accuser, qui, ayant soin de crier bien haut après lui, n'ont pas, comme le général vendéen, tout un passé pour faire excuser une démarche que tant d'autres ont faite, sans avoir des souvenirs honorables pour s'y réfugier.

Maintenant arrive le moment où le pouvoir du parti-prêtre devient dominant. Ce parti, qui si long-temps avait travaillé dans l'ombre, maintenant libre et fier de sa force, se montrait orgueilleusement le front levé. En voici un exemple. Selon plusieurs versions, l'anecdote a été racontée; voici la mienne :

Le 9 août, M. de Martignac était à déjeuner, lorsqu'on vint lui dire qu'il y avait dans la cour du ministère deux personnes qui venaient d'arriver en calèche, et qu'à peine descendu de voiture, le maître de la calèche l'avait fait mettre sous la remise, ainsi que ses chevaux à l'écurie... M. de Martignac sourit, et demanda de quelle couleur était la livrée des gens de la calèche, son valet-de-chambre le lui dit... Il sourit encore; et comme il voyait de l'inquiétude sur le visage de sa femme, il lui dit de se calmer, et, continuant son enquête, il demanda quelle figure avait le maître de la calèche.

« Je ne puis dire quel est le maître, monsieur;

mais, cependant, attendez... C'est, je crois, celui qui est assez grand, il a une jolie tournure, une figure agréable et pâle. Il marche toujours en avant des deux autres, car il en est arrivé un troisième, bien plus vieux que les deux premiers, et qui reste toujours en arrière : il ne peut peut-être pas marcher. Quant au second, il n'est pas beau, et crie comme un sourd... »

Madame de Martignac, qui reconnut comme son mari, au portrait fait par le valet-de-chambre, celui des trois ministres de la nomination de la veille, craignit que son mari ne prît peut-être plus d'humeur que ne le voulait la prudence; elle se leva précipitamment, et vint à lui.

« Mon ami! lui dit-elle.

— Eh bien! que craignez-vous?... que je ne m'emporte! » Il leva les épaules avec un sourire de mépris. « En vérité! cela n'en vaut pas la peine; et d'ailleurs ils me font trop beau jeu... Jean, poursuivit-il en se tournant vers le valet-de-chambre, descendez à l'instant, et allez de ma part auprès de ces messieurs. Vous leur direz que si je n'étais essentiellement occupé, j'aurais été moi-même leur faire les honneurs de l'hôtel du ministère, et que je préviens spécialement M. de La Bourdonnaye que ce soir même j'aurai quitté le ministère... Du reste, poursuivit-il en s'adressant à un ami qui était présent, il ne faut pas accuser M. de La Bourdonnaye de son empressement à venir occuper le ministère... La maison est belle, et quand on doit

la garder si peu de temps, il n'en faut pas perdre un jour!... »

M. de Martignac avait surtout un genre d'esprit comme il le fallait pour se faire redouter en pareille circonstance. Au reste, la conduite qu'il a tenue en 1830 lui donne une attitude admirable et hors de toute critique.

Comme les faits matériels les plus saillans sont dans tous les journaux de l'époque, et d'ailleurs connus de tous ceux qui me liront, je passerai sous silence ce qui n'aura rien de remarquable pour raconter des faits peut-être moins connus.

Une chose qui pouvait devenir drôle, c'est la *désunion*, si l'on peut dire ce mot, qui se mit entre M. de La Bourdonnaye et M. de Polignac, à peine furent-ils tous deux en fonctions... M. de La Bourdonnaye ne voulait et n'entendait qu'une méthode : rigueur et sévérité *exécutantes*. Il semblait qu'en voyant ce ministère auquel il avait si long-temps aspiré, il se disait : — J'y suis... j'y resterai!

Mais pour cela il prenait le mauvais moyen; et les gens qui lui en voulaient ne lui passaient aucune faute. Il avait eu le malheur de faire un discours en 1815, dans lequel il demandait la proscription de plusieurs personnes, entre autres toutes celles qui avaient occupé des emplois dans les cent-jours. Je doute que sous le règne de 93, on se servit d'un autre langage pour motiver une demande de têtes à proscrire !...

Si les opposans à la Restauration s'étaient empa-

rés, en 1815, d'un ancien discours de M. de Vaublanc pour s'en moquer et le mettre sous le scalpel, je laisse à penser si le discours de M. de La Bourdonnaye fut une mine précieuse pour les journaux libéraux! Mais ce qui faillit le perdre, à peine en jouissance, ce fut la proposition qu'il fit en plein conseil de destituer TOUTE l'administration de la France. On pouvait, au moins devait-on croire que le mot *toute* était celui qui convenait; car il voulait déplacer *trois cents maires seulement!*

M. de Polignac, il faut lui rendre cette justice, s'opposa vivement à cette mesure et les autres ministres également, mais surtout M. de Polignac. Il s'écria avec une profonde indignation :

« Monsieur!... monsieur!... voulez-vous donc ramener la révolution?...

— En avez-vous peur à ce point? demanda M. de La Bourdonnaye avec ironie.

— Rien ne me fait peur que la crainte du blâme, répondit M. de Polignac avec une noble dignité.

— Mais cependant vous reculez devant une mesure qui peut sauver la France; elle est perdue si vous ne consentez à cette destitution, que j'ai déjà minutée (1)... Mais je le répète, vous reculez devant la révolution.

— Monsieur! s'écria M. de Polignac hors de

(1) Il y avait plus de vingt-cinq préfets, une même quantité de sous-préfets, et les trois cents maires dont j'ai parlé plus haut.

lui, je vous répète, moi, que je n'ai peur ni d'elle ni de vous!... »

M. de Polignac est un excellent homme, mais dans ce moment il était hors de lui. Comme il est pieux et *chrétien* dans l'habitude de la vie, il se repentit aussitôt de ce mouvement de violence auquel il s'était laissé aller, et alla au-devant de M. de La Bourdonnaye en lui tendant la main. Je tiens de l'une des personnes présentes que M. de La Bourdonnaye fut long-temps à répondre à son appel... Ce fut de ce jour que l'animosité, qui depuis éclata entre eux, se fit voir en prenant toujours de nouvelles forces. M. de La Bourdonnaye affectait d'être un esprit fort et de ne pas plier sous le parti-prêtre. Qu'on juge comment MM. de Polignac et de Latil s'arrangeaient d'un pareil homme!. qu'on imagine surtout quelle dut être leur colère contre un ministre du roi qui, dans une NEUVAINE (1) faite pour attirer la grâce du ciel sur le nouveau ministère, refuse d'en faire partie, et ne se montre pas une fois aux prières!...

Huit jours après M. de La Bourdonnaye était destitué.

On ne peut ni le regretter ni s'en réjouir. Au moment des ordonnances, M. de La Bourdonnaye eût été non-seulement pour les *appuyer* s'il eût été

(1) Cette neuvaine eut lieu à Sainte-Geneviève. L'affluence était si grande, qu'il y eut des femmes qui se trouvèrent mal.

au ministère, mais pour les augmenter encore de violence.

C'est ainsi que M. de Polignac devint le chef d'un ministère dont M. de Martignac avait été l'homme essentiel...

Voilà ce qui composa le *ministère Polignac*, depuis le 8 août 1829 jusqu'au 26 juillet 1830 ; je dis le 26 juillet, parce que le jour de la promulgation des ordonnances fut celui du *brisement* du ministère.

Une fois M. de La Bourdonnaye parti, M. de Polignac demeurait SEUL pour faire tête à tous les députés libéraux, tels que Kératry, Royer-Collard, Benjamin Constant, Dupin, Laffitte, Lamarque, Casimir Périer et le terrible La Fayette ! lui dont le moral agissait comme une armée sur la France entière.

Dès-lors aussi on vit l'envahissement du pouvoir par le parti-prêtre, et M. de Latil joua cartes sur table. Dès-lors aussi, il y eut une guerre, non pas courtoise, mais hostile et terrible dans les résultats qu'elle laissait prévoir.

Avant de quitter cette période, qu'on peut regarder comme la dernière de la Restauration avant 1830, il me faut dire un mot sur l'un des griefs le plus cruellement reprochés à la Restauration, et dont, selon ma manière de voir, elle était innocente. Je veux parler de l'indemnité des émigrés.

Ce fut M. de Villèle qui le premier la présenta, en 1825. C'était une question de haute importance,

qui depuis dix ans demeurait en suspens. Je n'ai jamais compris la raison du déchaînement de tout ce qui était contre la Restauration pour s'opposer à l'indemnité accordée aux émigrés. Les victimes de la révolution, soit par l'exil, soit par la confiscation, soit par toute autre cause, ces victimes étaient spoliées du bien de leurs pères, et une partie mourait de faim à côté des gerbes de blé moissonnées dans leurs champs. La question du *bien des émigrés* et des *biens nationaux* n'est pour rien là-dedans. Je vais même m'expliquer clairement sur un objet qui est important pour tous.

L'émigration, dont on a tant parlé et qu'on a tant blâmée, et qui est en effet blâmable, doit être divisée en plusieurs classes : celles de 89 et des années qui suivent. Sans doute, la première fut un malheur, mais un de ces malheurs peut-être qui ne se reprochent jamais. Il en est de cela comme d'une mère dont l'enfant vient de se brûler, et à qui *vous* reprochez de l'avoir laissé près du feu. Mais les trois quarts de l'émigration ensuite étaient composés de gens qui fuyaient la mort, et ne pouvaient demeurer dans leurs châteaux qu'on venait d'incendier, ni dans leurs maisons, où l'on venait les prendre pour les mener à l'échafaud! Il fallait fuir, et c'est ce qu'ils ont fait. La propriété est ce qu'il y a de plus sacré. Violez-la, et tout est perdu... Mon Dieu! les exemples seront-ils toujours nuls!... Les malheurs encore palpitans de vérité, et tellement près de nous, que nous lisons les pages

qui racontent leur histoire écrite par nous-mêmes, pour les avoir vus et partagés ! Eh bien ! tout est nul pour notre esprit endurci dans une incrédulité et une vanité de nous-mêmes...

Quoi qu'il en soit, la question des indemnités éleva des orages qui, dans leur violence, portèrent de rudes coups à la Restauration. Tout cela joint à la principale cause de trouble rendait l'état de la dynastie rentrée plus précaire encore qu'à son arrivée en 1814, parce qu'il était évident pour les bons esprits que la Restauration une fois atteinte par un nouvel exil le verrait se prolonger indéterminément.

En accusant souvent les entourages de la famille royale, il me vient à la pensée des choses que je ne dis pas toujours, parce qu'elles me semblent trop fortes dans leur argument. Toutefois en voilà une qui me traverse l'esprit en ce moment et que je place ici. Elle s'y trouve en son lieu plus qu'ailleurs.

Comprend-on qu'à Trianon (aux deux Trianons), à Saint-Cloud, aux Tuileries, à Versailles, on ne trouve dans aucune chambre un portrait de la reine Marie-Antoinette ! de cette sainte martyre !... pas plus que celui de Louis XVI !... C'est pour moi une chose étrange... Je sais bien que c'est un affreux souvenir ! mais loin des yeux de madame la duchesse d'Angoulême, loin des lieux qu'elle habite et qu'elle parcourt, n'est-ce donc pas un devoir à ceux qui sont autour d'elle ?... Il y a plus... son mausolée,

le mausolée de la reine Marie-Antoinette, de cette souveraine deux fois reine, portant la double couronne de la royauté et du martyre, ce monument n'est pas même commencé à Saint-Denis en 1830, au bout de seize années de Restauration! Et lorsqu'en 1823 M. Lafont d'Aussonne, connu par son royalisme éprouvé, publia les *Mémoires sur la reine de France*, Louis XVIII, qui vivait encore, fit bien voir qu'il n'aimait pas sa belle-sœur; ses louanges l'offusquaient probablement : en conséquence, les *Mémoires*, qui ne contenaient que des louanges, éprouvèrent toutes sortes de persécutions. M. de Lavau, alors préfet de police, donna des ordres pour que les affiches fussent saisies; les afficheurs furent menacés de la prison, et M. Lafont d'Aussonne, mandé dans le *cabinet secret* du préfet, y fut traité par lui d'une manière infâme!... — Il me frappa! dit M. Lafont lui-même en racontant cette indigne histoire.

C'est ainsi que M. Lafont d'Aussonne, qui a beaucoup connu les geôliers particuliers de la reine, qui voit *encore aujourd'hui* cette Rosalie, cette bonne fille qui donna à la reine son dernier bouillon, c'est ainsi que M. Lafont d'Aussonne a démasqué les faux confesseurs et rectifié plusieurs erreurs. Toute cette aventure est bien étrange... M. Lafont d'Aussonne est un homme d'un caractère honorable; il a été l'historien véridique d'une reine sur laquelle on a trop long-temps gardé un silence qui devient criminel. Elle fut accusée,

et ne fut pas coupable !... Elle le fut comme peut l'être une femme jeune, belle, et souveraine d'un grand empire (1). Mais en elle il y avait aussi une autre femme, une bonne mère, une femme généreuse et grande de cœur, une digne fille de Marie-Thérèse enfin, celle-là méritait un historien.

M. Lafont d'Aussonne est l'oncle de M. Ch. Lafont, auteur de *la Famille Moronval* et de *Jaffier*, ainsi que de plusieurs autres pièces de théâtre, dont le succès révèle tout un avenir brillant. *La Famille Moronval*, que les larmes de toutes les mères ont salué du plus beau des triomphes, de celui du cœur, cette pièce est d'un intérêt bien remarquable. Je l'ai vue plusieurs fois et toujours avec un nouveau plaisir. *Jaffier*, qui vient d'être donné et mal donné à la Porte-Saint-Martin, car la pièce a été bien jouée, et il ne faut pas confondre, cette pièce de *Jaffier* contient aussi des beautés du premier ordre. Je suis heureuse de penser que cet auteur n'a pas vingt-cinq ans.

Le ministère Polignac avançait dans son œuvre. Il régnait autour de lui un silence, précurseur assuré des tempêtes, qui aurait dû l'alarmer, et qui tout au contraire lui donnait une sécurité qui

(1) Lire là-dessus un conte ravissant de J.-J. Rousseau, intitulé : *la Reine fantasque*. Il est rare, et n'est pas dans ses œuvres. On le trouve dans la grande édition du *Cabinet des Fées*.

le perdit. De tous les caractères différens que nous ont offerts les ministères de la Restauration, au nombre de huit, en seize ans, ce qui est assez bien, nul n'est à comparer à celui du ministère Polignac. Il y a en lui une candeur meurtrière qui cause du frisson ; une assurance fondée sur l'obscurité, sur le néologisme des idées, qui cause également de l'indignation, parce qu'en 1830 c'était une chose impardonnable... Aussi le ministère Polignac trouva-t-il peu d'indulgence aux jours du malheur.

La mobilité dans les ministères est un fléau pour un empire. Je sais bien que sous une monarchie constitutionnelle les ministres doivent changer ; alors rendez-les entièrement responsables, comme en Angleterre, et que le roi ne se mêle de rien. Mais pour cela il faut des ministres habiles ; et au fait, si nous ouvrons l'histoire, nous ne voyons que des rois inhabiles et faibles toutes les fois que les ministres ont été forts, et les cas exceptionnels comme Le Fort, en Russie, et Sully, sous Henri IV, sont rares. En général, on trouve Richelieu, Oxenstiern, Mazarin, Olivarès et le cardinal De Lerme, Ximenès, don Juan d'Autriche (le second, celui qui fut ministre sous Charles II), Pitt et son père, et une foule d'autres hommes qui dirigent le pouvoir, mais ne le partagent pas. L'empereur n'avait que des chefs de division, et pas de ministres (1).

(1) Non pas qu'ils n'en eussent le talent, mais pour la

Les résultats de la mobilité ministérielle sont terribles. Il en existe beaucoup de causes; il en existe de premières et de secondes.

Les premières et les plus funestes sont produites non par ceux qui sont ministres, mais par ceux qui ne le sont pas et qui le veulent être, et puis le choix du ministre. Il en est de ce cas comme du choix d'un ami. On se laisse prendre aux charmes de l'esprit, on l'écoute : il vous plaît, vous vous attachez, et puis il résulte que vous ne trouvez que de l'esprit. Alors vous vous brouillez, et chacun dit respectivement de l'autre qu'il a un mauvais caractère. Pour un ministre, c'est tout différent : il doit être bien égal, qu'il ait du cœur ou non; je crois même qu'il est mieux qu'il n'en ait pas du tout. M. de Châteaubriand, en parlant de cette mobilité des ministres, dit fort bien, comme tout ce qu'il dit : « Ces révolutions fréquentes » peuvent annoncer un défaut de jugement dans » le prince. »

Tandis que les craintes politiques nous agitaient au-dedans, nous étions victorieux au-dehors, et nos armes triomphaient à Alger. M. de Bourmont partit pour l'Afrique, laissant là sa place au conseil, où bien certainement elle eût empêché peut-être bien des choses le 26 juillet, si elle eût été remplie par lui. Il y a des choses bien graves en ce

liberté de travail qu'il leur donnait, il le dirigeait en entier lui-même.

monde dont des motifs bien légers peuvent arrêter ou empêcher la marche. Toujours est-il que l'Angleterre ne trouva pas notre conquête d'Alger de son goût. Le roi de France, insulté dans son ambassadeur, soufflété d'un coup d'éventail, ne devait-il pas s'en venger?... L'Angleterre parlait encore comme au temps de lord Chatam et de son fils... Mais ce temps était bien loin! Sa puissance à elle-même avait bien faibli!.... Il en est d'elle aujourd'hui comme de ces femmes qui ont été belles, et qui, croyant toujours l'être, ordonnent autour d'elles, et croient punir avec une parole et récompenser d'un regard. Encore une fois, cela n'est plus. Qu'elle parle poliment, et on lui répondra. Mais l'heure des humiliations est passée, et l'horloge qui les sonnait est arrêtée pour ne plus se remonter!

1830 était commencé. Je fis la remarque que le 1er janvier était un vendredi. Je suis complètement méridionale pour de pareilles sottises; aussi je sentis comme une sorte de tristesse. J'avais des pressentimens fondés sur quelques notions de peu d'importance, mais cependant assez fortes pour alarmer qui voulait raisonner. *Le Conservateur*, sévère dans sa rédaction, semblait prophétiser de sinistres journées! M. de Châteaubriand, dans une lettre publiée, à la vérité, sous le ministère Villèle, écrivait: « J'ai un devoir sacré à remplir » à la session prochaine. Avec l'aide de Dieu, j'es» père avoir le courage de tenir le serment que

» j'ai prêté comme bon et loyal pair de France. »

Ainsi un danger nous était annoncé de toutes parts, et c'était vrai. Il n'était méconnu que par l'égoïsme.

Mais un ouvrage qui plus que le reste donna fort à penser fut un *mémoire au roi* sans signature mais bien écrit, quoique déraisonnable dans ses conclusions, et tendant à demander au roi de rétablir les parlemens et toute l'ancienne puissance absolue. Il y avait dans ce mémoire plus de semences de troubles que dans tout ce qu'on imprimait dans les journaux libéraux après lesquels on criait tant. On chercha les auteurs, et enfin il se trouva que c'était M. de Bonald et M. de La Bourdonnaye, qui en avaient fait les trois quarts. Voilà, par exemple, une phrase de la seconde partie :

« Le fameux Sièyes, dans la pensée de devenir » de rien quelque chose, proclame, au moment » où la révolution allait sortir de son ANTRE tout » armée : 1° que le tiers était *tout;* 2° qu'il n'avait » été *rien* jusque-là; 3° qu'il demande à être » quelque chose.

» Il y avait dans cette exposition autant de » mensonge que d'hypocrisie.

» Le tiers n'avait jamais été qu'une très-petite » partie de la société, il avait toujours été sous les » rois ce qu'il pouvait être, *quelque chose.* »

Comprend-on qu'en 1830 on vienne dire que le tiers était ce qu'il pouvait être.... *quelque chose!* et encore dans l'original ce mot était souligné.

Ce mémoire, qui a 120 pages au moins in-4°, est un ouvrage bien étonnant pour l'époque. Il est fait avec esprit, il y a du talent même dans sa facture, et je ne pense pas que les auteurs aient eu besoin de recourir à des plumes correctrices. On voit que cela part d'une grande conviction, et alors on est toujours éloquent et d'une éloquence irrésistible.

Le ministère Polignac n'inspirait aucune confiance. Il y avait dans la faveur de Charles X une réponse à tout ce qu'on se demandait pour savoir si la France avait un ministre. On se disait : — Non, mais le roi a un favori.

La Cour royale de Paris avait rendu deux arrêts qui étaient funestes pour la cour. Madame la Dauphine, lorsque M. Séguier alla lui présenter les vœux de la Cour, recula devant lui et lui dit :

« Passez, messieurs ! »

Ce peu de mots fut d'un effet terrible. Le vice-président dit à M. de Bocquemure :

« Devons-nous enregistrer la réponse de madame la Dauphine, monsieur ?... »

Ainsi le mécontentement était général. Jusqu'à madame la Dauphine toute la famille royale était en disgrâce devant le peuple de France...

Madame la Dauphine était contre les ordonnances, et ne voulait pas en entendre parler. Elle avait sérieusement agité cette question, et son opinion était positive. Voilà ce que la France devrait savoir et ce qu'elle feint d'ignorer.

Un homme qui fut le meurtrier de la dynastie des Bourbons, c'est-à-dire de la branche aînée, c'est le cardinal de Latil.

Cet homme était jésuite au point le plus extrême où l'on entend ce mot, c'est-à-dire que l'intrigue était son élément. Après avoir porté M. de Polignac, il en devint jaloux, et voulut l'abattre; mais l'édifice était bâti à chaux et à ciment, pour ce qui regardait le roi; et si le peuple en soufflant sur la maison royale l'abattit sur eux tous, Charles X ne voyait pas un plus ferme soutien pour cette maison... Il lui est arrivé de dire que M. de Polignac était *la plus ferme tête du royaume*.... Jugez!

M. de Latil donnait toujours un projet en forme d'avis, jusque dans les momens de confession, à ce qu'on a su, parce que tout se sait dans les maisons royales, là où les murs ont des oreilles.... M. de Latil cependant, quel que fût son crédit, échoua pour mettre à bas M. de Polignac. Il intrigua auprès de tout le monde; cependant il intrigua auprès des jésuites, auprès d'eux surtout, dont jamais le pouvoir ne faiblit quand il est en face d'une cause qui leur rapportera cent pour cent. Mais il y intéressa bien une autre marionnette. Ce fut M. de Villèle, que nous vîmes arriver à Paris dans le printemps de 1830. M. de Polignac fut terrifié! Ce n'était pas la peine. M. de Villèle s'en allait disant partout que M. de Polignac était un grand ministre; un homme de haute supériorité; un homme qui n'avait pas d'égal; enfin un homme

qui était si bon, si grand, si excellent, qu'il n'était rien du tout, selon la règle des extrêmes.

Mais l'autre ne craignait ni les louanges outrées, ni les sarcasmes détournés, pas plus qu'une attaque directe. Le roi l'aimait; madame la Dauphine disait *Jules* en parlant de lui; enfin c'était un engouement entier, et le Gascon en était pour ses frais de complimens, et faisait le bon homme, racontait combien il avait fait de blé, de vin, d'huile; que sais-je? et les chiffres revenaient comme au jour du trois pour cent.

Cependant une première alarme sonna la cloche. Il y eut des divisions et les partis se formèrent; il y eut le parti Polignac et le parti Villèle. On rappela le ministère de celui-ci, et celui de Polignac eut tort, comme on le pense bien.

Enfin un jour il y eut une alarme véritable. On dit que le roi allait promulguer des ordonnances qui feraient le salut de la France, car elle était en *danger*...

Ce mot seul était terrible à prononcer. En danger, la France! Mais c'était une aberration inconcevable et encore plus grande à dire. Mais, quoi qu'il en soit, il y eut là plus que du délire.

Enfin, le 26, les ordonnances parurent dans *le Moniteur!* Je ne les rapporte pas ici; chacun les sait. Madame la duchesse d'Angoulême était absente! si elle y eût été, les ordonnances n'eussent pas été signées.

Paris fut sombre et silencieux tout le dimanche

soir et le lundi et le mardi; mais le mercredi, à quatre heures, le tumulte commença sur la place du Palais-Royal. Sur le Carrousel, une femme fut tuée, et dès-lors la lutte engagée corps à corps, et cela au milieu de Paris... Pauvre France!...

L'agitation alla toujours en croissant. Le 28 au matin, le tocsin de la Grève sonnait à grande volée; des décharges de mousqueteries se faisaient entendre. J'habitais alors l'Abbaye-aux-Bois. Ce quartier fut d'abord tranquille; mais ce ne fut pas long, et nous eûmes bientôt notre tour. On jetait dans Paris des poignées de mauvais papier gris, sur lequel il était imprimé que le roi Charles X avait abdiqué, et s'était retiré à Compiègne.

Un de mes amis alla à Saint-Cloud pour parler au roi. Quand il arriva, il trouva tout en ordre, et comme si Paris eût été tranquille. Il aperçut le roi derrière une fenêtre qui, une lunette à la main, regardait Paris, où l'on voyait les nuages de fumée que faisait le canon. — Oui, cela a été vu!... — Mon ami ne put parvenir jusqu'au roi; il alla pour voir monsieur le dauphin: cela fut impossible. On avait posé une muraille d'airain autour d'eux!

A Versailles, les deux hôtels des gardes, celui de Noailles, rue de l'Orangerie, et celui de Croy, avenue de Paris, furent pillés avec une sorte de violence, et les armes ne furent pas prises seules. Enfin la révolution se faisait! Il y avait entre autres un marchand de volailles, très-jeune homme, qui avait toute la mine d'un scélérat, et qui a

commis beaucoup de désordres, et a fait violence au maire et aux autorités.

A Saint-Cloud, le désordre était plus étendu, en raison de ce qui s'y passait. On était parti de Saint-Cloud, et les enfans de France étaient demeurés en arrière ! Je sais quelqu'un qui les a trouvés déjeunant très-tranquillement, les pauvres enfans! malgré le départ de la famille entière et l'abandon des leurs... Deux valets de pied les ont enlevés dans leurs bras, et, gagnant le parc d'en haut en se cachant parmi les broussailles, ils les ont sauvés ; car sûrement le peuple les aurait enlevés, et peut-être...

A Saint-Cloud, l'hospice était plein de blessés qu'on y portait de toutes parts ; les sœurs de charité étaient là ce qu'elles sont partout. Mais ce qui n'était pas ailleurs, c'était un lit blanc entièrement cousu des mains de la reine Marie-Antoinette !... Dans ce lit était un blessé du peuple... Cet homme avait peut-être tiré sur le gendre de la reine !...

Dans Paris, le feu devint terrible vers la fin du 28. La fusillade, le canon, tout frappait de mort, tout faisait couler le sang... Oh ! quelles journées ! quel souvenir !

Le duc de Raguse avait été choisi par le roi pour soutenir les ordonnances. On sait comment cela s'est passé. Les ministres étaient aux Tuileries, d'abord ils empêchèrent le maréchal de faire parvenir au roi des avis qui auraient été d'une haute

importance, et dès-lors tout fut manqué, non par la trahison d'un brave homme, mais par l'ineptie d'un ministre qui ne pouvait être autre chose qu'un honnête homme, mais jamais un gouvernant. Charles X fit un long discours au maréchal en lui remettant le commandement, et Dieu sait ce que cela fit !

Le dauphin lui avait dit :

« Vous êtes certain de la garde, monsieur le maréchal ?

— La garde, monseigneur, mourra en défendant son roi.

— Mourir ? non ! s'écria le roi ; mais VAINCRE, à la bonne heure !... *J'espère cependant qu'il ne coulera pas de sang...*

— Eh bien, si l'on nous force à tirer l'épée, nous jetterons le fourreau ! » dit le dauphin avec une parfaite tranquillité.

Voici maintenant quelques détails peu connus, mais vrais, sur cette fameuse scène entre le dauphin et le maréchal de Raguse ; elle est à l'honneur du maréchal, et je dois la faire connaître.

Lorsque les affaires de Paris en furent arrivées au point de faire sortir toutes les troupes royales de la ville, elles se replièrent sur Saint-Cloud. Le roi parla au maréchal, et lui exprima ses craintes sur la fidélité de la garde. Le maréchal rassura le roi, et lui proposa, pour calmer ses craintes, de faire une proclamation aux troupes qui demeuraient encore. Le maréchal était ennuyé, pour dire la vé-

rité, de la conduite de ceux qui auraient dû se montrer dans une pareille circonstance. Il oublia donc très-facilement, s'il ne le fit pas exprès, de faire la proclamation au nom du dauphin... En effet, de quelle sorte de puissance aurait-il emprunté l'organe pour parler à des hommes qui venaient de combattre leurs frères et leurs pères, et n'en étaient récompensés par aucune parole confiante et honorable ? De la crainte, voilà tout ce qu'on leur témoignait.

Mais le duc d'Angoulême ne vit pas la chose ainsi. Il était généralissime, criait-il au roi, et le duc de Raguse avait *trahi* en faisant en son nom, *à lui*, duc de Raguse, une proclamation aux troupes !.....

Etourdi par ses cris, par ses fureurs même, le roi envoya chercher le duc de Raguse et lui demanda de faire des excuses au dauphin.

— Des excuses ! s'écria à son tour le maréchal ; eh ! bon Dieu ! pour quelle offense ?...

Le roi lui expliqua alors ce qui arrivait. Le premier mot de Marmont fut un refus de faire la moindre démarche. Le cœur brisé par tout ce qui venait de se passer, il voyait d'un œil de désespoir l'abîme où la famille royale allait tomber, s'ouvrir, pour ne plus jamais se combler sous leurs pas.

— Je n'ai aucun tort, sire, dit noblement le maréchal, et cet oubli dont s'irrite le prince fût-il une faute, est-ce donc dans des circonstances

aussi graves qu'il faut en faire le sujet d'une sérieuse discussion ?

Le roi s'avança vers le maréchal et lui serra la main :

Faites-le pour moi, lui dit-il avec émotion... Le maréchal s'inclina...

— Je vais à l'instant chez le prince, dit-il au roi... Le maréchal descendit chez monseigneur le dauphin ; il n'y était pas. Il ne trouva que le duc de Guiche qui était dans la salle de billard... Ils parlèrent pendant quelques minutes : au bout de ce temps, le dauphin rentra. Il avait avec lui quelques officiers supérieurs des gardes du corps. En apercevant le maréchal, sa figure s'enflamma, et il parut furieux ; il avait à la main une casquette qu'il jeta par terre avec violence :

Suivez-moi, monsieur! dit-il au maréchal avec une hauteur et une colère qui annonçaient une violente exaspération. Il entra dans un cabinet où le maréchal le suivit... A peine y étaient-ils que l'on entendit comme un bruit sourd, mais violent cependant, qui annonçait une lutte corps à corps. Le duc de Guiche, le colonel de la Rue, premier aide-de-camp du maréchal, tout ce qui se trouvait dans le billard se précipita vers la porte ; mais au même moment elle s'ouvrit, et l'on vit sortir le maréchal à reculons et FRAPPÉ par le dauphin, c'est-à-dire *secoué* et *bourré* par les épaules et dans la poitrine ; tandis que le prince

criait : — Ton épée !... rends-moi ton épée !... je veux ton épée ; tu es un traître !...

Le maréchal était pâle comme un mort... il se cramponnait à lui-même... ses ongles entraient dans sa chair !...

— Mon épée ! cria-t-il enfin d'une voix tonnante, mon épée !... A VOUS !... mon épée !... Je ne la rendrai qu'au roi... ajouta-t-il en frémissant toujours de cette lutte si indigne de lui...

Mais le dauphin avait une idée fixe comme tous les fous, et ce jour-là il l'était déjà complètement... Il s'élança de nouveau sur le maréchal, lui arracha son épée du fourreau, et voulut la briser... Il n'avait pas de gants, et cette épée était l'épée de combat du maréchal !... C'était une lame forte, aiguisée comme un stylet, et dont le tranchant était aussi terrible que celui d'un rasoir ! Le malheureux prince était si furieux qu'il ne sentit pas d'abord le tranchant de l'épée, et qu'il redoubla d'efforts pour briser la lame... Son sang, qui coula bientôt, l'avertit avant la douleur !... Il s'écria en jetant loin de lui l'arme toute sanglante et en agitant ses mains.

— A moi, messieurs les gardes du corps !... à moi !... on m'assassine ! !... à mon secours ! !...

Tous les gardes du corps de la compagnie de Luxembourg et de Noailles qui étaient dans les pièces voisines accoururent à ces cris, et plusieurs vinrent même, l'épée haute, sur le maréchal, et dans une telle hâte, que plusieurs d'entre eux tombèrent

sur le parquet glissant de l'appartement... Ils entouraient le maréchal en agitant leurs épées, et n'attendant peut-être qu'un ordre pour faire le second acte de la tragédie du maréchal Ney. Quant au maréchal, il avait croisé ses bras sur sa poitrine, et regardait avec une dignité calme et froide même ces insensés, prêts à donner la mort, sur la parole d'un autre insensé!... tandis que le dauphin, agitant toujours ses mains, et devenant plus furieux à mesure que son sang coulait sur ses vêtemens, criait et hurlait même :

— A moi!... à moi!... on m'assassine! !...

Tout cela s'est passé en bien moins de temps que je n'en mets à le raconter; quelques instans suffirent pour compléter ce drame effrayant, et qui pouvait avoir des suites sanglantes pour le maréchal.

Le duc de Guiche, dont la conduite fut, en cette circonstance, ce qu'elle est toujours, celle d'un homme de bien et d'un vrai gentilhomme, le duc de Guiche emmena le prince, pour lui faire panser ses mains, et fit conduire le maréchal dans son appartement!... Le tumulte, loin de se calmer, se répandait dans le château. La première version donnée par le cri du dauphin : On m'assassine!... avait retenti de bouche en bouche, de chambre en chambre, et était parvenu dans la salle des gardes, où étaient tous ceux qu'on avait pu réunir autour de la personne du roi!... Ils s'agitaient, s'écriaient, ne voyaient et n'entendaient qu'une seule chose : *le*

salut du roi et de la famille royale... Les aides-de-camp du maréchal, qui ne l'avaient pas quitté, craignaient avec bien plus de raison un mouvement funeste qui aurait eu pour but la mort du duc de Raguse. Sans soupçonner aucun noble caractère, il y avait tout à redouter d'hommes qui voyaient dans la ruine de la famille royale la ruine de leur propre existence, et dont la fureur ne voulait entendre aucune justification de celui qui, selon leur manière de voir, devait vaincre, puisqu'il avait du canon et des soldats.

— *Buonaparte* a bien battu le peuple de Paris dans une circonstance semblable, au 13 vendémiaire, s'écria un *ultra* le jour du départ pour Rambouillet!... Le duc de Raguse est de la même école!...

Voilà ce que pensaient et disaient les *zélanti*... Cependant de telles gens étaient à redouter.

Les aides-de-camp du maréchal le savaient!... Ils devaient donc craindre pour leur général!... aussi craignaient-ils... Dans le moment où les réflexions les plus sombres se succédaient dans leur esprit, ils entendirent un grand bruit dans les pièces qui précédaient le salon où était le maréchal... Ils s'assurèrent que leur épée était bien dans le fourreau... bien résolus à la tirer pour la défense du maréchal... Le bruit augmentait et devenait plus fort à chaque moment; enfin les voix devinrent distinctes, et l'on reconnut celle du duc de Luxembourg.

— Monsieur le maréchal, dit-il au duc de Raguse je viens vous porter l'assurance de MM. les gardes du corps du roi que j'ai l'honneur de commander, qu'ils sont désolés de ce qui vient de se passer... Veuillez en être persuadé.

Le maréchal remercia le duc de Luxembourg avec une effusion d'âme qui était profonde !... Il avait le cœur tellement serré, qu'une parole de bienveillance, dite par un homme comme le duc de Luxembourg, lui était nécessaire.

— Le roi vous prie de monter chez lui, monsieur le maréchal, poursuivit le duc; faites cette démarche : vous savez combien il vous aime !...

Le maréchal hésita, malgré la bonne grâce que mettait le duc de Luxembourg dans son message... Il était irrité autant qu'offensé .... Cependant il fut chez le roi.

— Ah, mon cher maréchal, s'écria-t-il du plus loin qu'il le vit... ah! mon cher maréchal!... quel malheur!... et comment pouvez-vous pardonner à mon fils ?...

Le maréchal s'inclina sans répondre : son noble cœur était froissé!... Il voyait tout son avenir se découvrir à lui avec l'horreur d'une terrible vérité, dans les larmes de ce roi à cheveux blancs, pleurant sur l'*ineptie* de son successeur !...

— Encore une marque de la générosité de votre caractère, mon cher maréchal!... Allez trouver mon fils!...

Le maréchal fit un mouvement de refus.

— Faites-le pour moi !... pour moi que vous aimez !... pour moi qui vous aime !... pour Dieu !... comme chrétien !

Le maréchal voulait encore résister !... mais ces dernières paroles le firent céder !... Il descendit chez monseigneur le dauphin... Ici, commence la petite pièce. Le prince avait été pansé, et ses deux mains étaient comme deux poupées de linge toujours en mouvement... Comme il a l'habitude de manger ses ongles, de faire sauter son lorgnon, de s'en servir, de tâcher enfin d'arriver au mouvement perpétuel, cet emmaillotage lui causait le plus cruel ennui... En apercevant le maréchal, il fut à lui, et au lieu de se renfermer dans la dignité qui convenait à une pareille circonstance, il continua à faire le pantin comme toujours... Il arriva en sautillant, et gambadant, et agitant ses mains tout enveloppées.

— Eh !... eh !... votre épée... elle coupe bien votre épée... oui !... oui !... elle coupe bien !... eh !... eh !...

Le maréchal fut superbe dans ce moment ; il regarda le prince du haut de sa dignité d'homme, que *lui* savait conserver... et lui dit avec l'accent d'une indignation méprisante :

— Oui, monseigneur !... oui, en effet... elle coupe bien !... mais elle ne devait être tirée que contre les ennemis de la France !...

— Ah !... ah !... oui, oui... c'est bien... très-bien !... Eh ! il faut oublier tout cela en chrétien !...

Et voilà comment se termina cette fameuse scène, diversement racontée; mais voilà la version véritable.

Le 29 au matin, la caserne de Babylone fut prise: se tirèrent les derniers coups de fusil; l'un d'eux un élève de l'École Polytechnique, nommé anneau, un brave et digne garçon, qui eût été héros s'il eût vécu dans une époque où sa bravoure se fût développée autrement que dans une volte. Quelque sainte que soit la cause d'une révolte, ce nom seul la désigne. Mais la conduite de École Polytechnique fut admirable dans toutes ces urnées!... J'habitais alors l'Abbaye-aux-Bois, et appartement de la terrasse, donnant sur la rue de èvres: je voyais donc tout ce qui se passait. Le ercredi matin, j'entends une rumeur plus violente ue celle qui grondait depuis deux jours. Je me ets à la fenêtre, et je vois un gendarme que le euple voulait faire descendre de son cheval. Le alheureux était pâle comme un mort!... il voyait ue c'était fait de lui s'il était une fois jeté en bas on cheval, et il résistait, mais les forces lui manquaient!... A ce moment apparut, comme un sauveur pour lui, un élève de l'École Polytechnique... était temps... Le gendarme venait enfin de tomber, excédé de fatigue et tremblant de terreur... déjà son habit était arraché, et la victime allait périr par son propre sabre, qu'*une femme* venait de lui arracher... (1) L'élève de l'École Polytechnique

(1) J'ai remarqué que les femmes étaient toujours plus

s'élance près du gendarme, le prend dans ses bras, et avec une force surnaturelle, traverse les flots du peuple qui entourait le malheureux désigné à sa rage...

— Il a tiré sur un brave homme et l'a blessé au bras! criaient des milliers de voix... Il faut qu'il paie ici tout le mal qu'il a fait. A bas les gendarmes!... à bas les gendarmes!...

Le jeune élève vit bien que le cri de mort pouvait aussi l'atteindre... mais cela ne l'arrêta pas... Il parvint enfin à gagner la grille du couvent, et, plaçant le gendarme derrière lui, il soutint à lui seul l'assaut de plus de huit cents furieux qui, pour le bonheur du gendarme, ne voulaient pas faire de mal à ce jeune homme qui, ainsi que ses camarades, défendait la cause populaire depuis trois jours. Mais le gendarme était voulu par la foule! Chaque fois qu'on l'atteignait, un lambeau de ses vêtemens demeurait dans les mains qui le touchaient... Cependant la rage des assaillans, loin de se calmer, s'irritait par la résistance, et je vis arriver le moment où l'élève de l'École et la victime désignée allaient partager le même sort... Ils étaient tous deux au bas de ma fenêtre... Je pouvais distinguer les palpitations du noble cœur du jeune homme dévoué, et celles moins généreuses du gendarme... Mais sa pâleur et sa terreur fai-

cruelles que les hommes dans les révolutions, et leur rage plus raisonnée et plus infernale.

saient mal à voir... C'était hideux. Les efforts du peuple se ruant sur cette grille me faisaient aussi trembler !... La grille fléchissait sous le poids de la masse terrible qui venait s'y appuyer !... Et les cris, les vociférations, la vue de ces femmes haletantes et furieuses, voulant le sang d'un homme... tout cela me donnait un affreux vertige... et pourtant une force que je ne pouvais expliquer me retenait à cette fenêtre, où peut-être j'allais voir une tragédie sanglante !... Enfin le secours qu'avait envoyé chercher l'élève de l'École Polytechnique arriva et parvint, mais avec peine, à dégager l'élève et le gendarme !... J'ignore le nom de tous deux ; mais s'ils vivent encore, qu'ils voient ici que je n'ai pas oublié le danger de l'un et la noble conduite de l'autre.

Une remarque que je fis et qui me frappa péniblement, c'est qu'au plus fort de son danger, le gendarme ne pensait qu'à son cheval... Ses habits arrachés sur son corps... les coups qu'il recevait de la pointe de son sabre, arrivant jusque sur sa poitrine, tout le trouvait impassible... oh ! le cheval était tout pour lui !...

— Il est à moi ; s'écriait-il !... ne le perdez pas !... il est à moi !... C'était honteux à voir que cette cupidité au moment d'un extrême péril !...

Enfin Louis-Philippe fut proclamé à l'Hôtel-de-Ville par M. de La Fayette. Cette *nomination*, car on peut lui donner ce nom, fit un grand effet ; il

y eut un mouvement dans le peuple ; il voulait se faire souverain, et ne croyait pas s'en donner un !... Quelle plus grande preuve de son impuissance que la révolution de juillet ?...

Il fut donc arrêté que la famille royale quitterait la France : elle partit pour Rambouillet ; et ce fut alors que madame la dauphine la rejoignit, venant des eaux, où elle était lorsque le malheur frappait encore sa triste famille.

Un homme dévoué de cœur, d'âme, de tout son être, à la famille royale, revenait en France au moment de la dernière révolution... Il avait occupé les premières places diplomatiques dans deux cours des plus influentes de l'Europe... Il sentit tout son cœur se briser en voyant ce dernier exil, et la vérité s'échappa de sa bouche par une parole simple, mais accablante comme vérité historique. Questionné par Charles X sur ce qu'on pouvait espérer des puissances étrangères :

— Ah ! sire, lui répondit-il avec l'accent d'une âme profondément touchée, les puissances étrangères ne feraient pas les frais d'un *enfant monté sur un âne* pour vous faire revenir en France !...

Cependant rien ne se calmait ; l'agitation populaire, comprimée par l'héroïsme, pendant les premiers instans de cette terrible révolution, commençait à devenir menaçante et impossible à diriger. Il fallait éloigner tous les sujets de crainte, et le nombre en était grand... Un moyen parut

levoir être sûr : on l'employa, sans prévoir peut-être le résultat qu'il pouvait avoir.

Nous étions au lundi, mon fils cadet, qui était à Saint-Cyr, m'inspirait les plus vives inquiétudes. Je savais que le roi avait fait venir à Saint-Cloud l'école *tout entière*, pour avoir un moyen de défense de plus, et j'avais frémi en songeant que mon enfant avait été désigné à la mort, à peine dans l'âge où l'on ne sait encore ce que c'est que la vie... Cette pensée, que mes deux fils avaient pu se trouver en face l'un de l'autre, dans ces terribles journées, troubla ma raison ; et, déjà inquiète du sort de mon Alfred, je quittai Paris comme une insensée, le lundi, à quatre heures du soir, et, me jetant dans la gondole, je partis pour Versailles ; j'y arrivai à six heures... En descendant sur la place d'armes, je vis une grande agitation. J'allai à l'instant chercher une voiture pour me rendre à Saint-Cyr : impossible d'en trouver une. J'offris 25 francs à un cabriolet pour faire cette lieue ; je ne pus le décider à partir. La même difficulté s'était présentée à Paris.

Mais tous les bruits que j'entendais autour de moi me troublaient trop pour que je demeurasse tranquille !... Les uns disaient que l'école avait été emmenée à Rambouillet; les autres qu'elle avait donné sur les hauteurs de Meudon... Je ne pus résister à mon inquiétude, et je partis seule, à pied, pour Saint-Cyr.

Le temps était superbe ; le soleil se couchait

dans un ciel pur, et la campagne était ravissante; mais le calme des bois qui bordent la route était troublé par de fréquens coups de fusil. J'appris ensuite que le peuple de Versailles, libre d'employer les armes qu'on lui avait données, tuait tout le gibier qu'il rencontrait dans les bois, il le chassait à petit plomb, à la balle, ce que je puis certifier, car j'en ai entendu plus d'une siffler à mes oreilles.

Je marchais toutefois rapidement, sans songer à ce qui se passait autour de moi, lorsque je trouvai, près de l'étang, un monsieur dont le nom m'était inconnu, mais que j'avais rencontré fréquemment à Saint-Cyr, où j'allais voir mon fils régulièrement tous les jeudis... Il revenait de Saint-Cyr.

— Où donc allez-vous, madame? me dit-il... L'école est fermée; mais demain, à sept heures du matin, vous aurez la possibilité d'entrer et de prendre monsieur votre fils. Soyez rassurée : il n'est rien arrivé.

Cet homme me montra le ciel ouvert! qu'il soit béni pour une telle nouvelle donnée à une mère craignant pour son enfant!...

Je retournai à Versailles, appuyée sur le bras de ce monsieur, dont je ne sais pas davantage le nom; mais qui me sauva du danger de coucher dans les bois; car, excédée de fatigue et d'inquiétudes, je ne trouvais plus la force morale qui me soutenait, maintenant que j'étais rassurée, et que

mon anxiété ne me donnait plus de ressort. J'allai demander l'hospitalité à mon amie, madame Magnan (1), elle me reçut comme une sœur. Qu'elle trouve ici tous mes remercîmens pour la consolation que son cœur et son esprit m'ont donnée !

Le lendemain matin, j'étais à Saint-Cyr à huit

(1) Madame Magnan, femme du directeur des domaines à Versailles, à cette époque, est une de mes amies et une amie de cœur. Son mari, l'un des hommes les plus honnêtes et les plus estimables que je connaisse, est aussi l'un de ceux que son administration considère le plus avantageusement. Ils ont deux enfans que j'aime comme les miens; mais tout le monde ne fut pas comme eux à Versailles. Il y avait une personne que je devais croire de mes amis; sa place devait lui donner la plus grande facilité pour me donner les renseignemens qui pouvaient me rassurer; aussi sa pensée fut-elle la première qui me vint à l'esprit, et j'allai chez lui. Il logeait près de Saint-Louis, et assez loin de la place d'armes; n'importe, je m'y traînai; il était à table. Je le fis demander, il vint à l'instant. En me voyant, il se rappela sans doute que mon nom pourrait plus tard le compromettre si les affaires se remettaient, aussi à peine me répondit-il lorsque je lui criai avec cette voix de mère qu'on ne méconnaît jamais : Où est mon enfant ! où est mon Alfred ! Il ne me proposa *même pas de m'asseoir*!... se dirigea vers la porte en me répondant presque ironiquement que j'avais la tête trop vive, mais *que Saint-Cyr était calme* !... Voilà une pointe bien placée, et c'était bien le moment d'en faire une qui n'a même pas le sens commun !... et pourtant cet homme a de l'esprit. Enfin il me rassura si bien que je quittai sa maison plus inquiète qu'en y entrant. Je n'oublierai jamais cette réception.

heures ! j'y trouvai mon fils que je ramenai, après avoir entendu de la bouche de ses chefs qu'il était l'un des meilleurs élèves de l'école, et que dans cette dernière circonstance sa conduite avait été parfaitement convenable et honorable.

Nous partîmes de Saint-Cyr après avoir pris avec nous trois élèves qui, n'ayant que des correspondans à Paris, me demandèrent de se joindre à nous. Je pris la direction de ce troupeau de jeunes gens qui étaient maintenant des hommes, et nous partîmes pour Paris par la gondole de trois heures.

Mais à peine étions-nous à la Patte-d'Oie, que des cris furieux, des chants forcenés de la *Marseillaise*, des éclats de voix, un bruit infernal enfin, firent trembler le terrain sur lequel nous marchions... et nous découvrîmes alors toute cette immense population qui se dirigeait sur Rambouillet!... En voyant ces voitures chargées d'hommes aux bras nus, à la chemise sanglante, au bonnet rouge, aux armes de toute espèce, aux physionomies hagardes et sinistres, je me rappelai les horribles journées de la révolution, et je frissonnai non pour moi, mais pour mon fils. Il avait encore sa cocarde et son uniforme, qu'il n'avait pas voulu quitter, et je tremblais... Je me penchai hors de la voiture, et criai au cocher de prendre par Viroflai, ce qu'il fit ; mais ensuite je ne sais pour quel motif il quitta la route de la hauteur, et redescendit sur celle de Sèvres... Là nous retrouvâmes le cortége,

composé d'hommes affreux, de femmes, d'enfans, tous hurlant dans l'ivresse la plus atroce, et causant autant de dégoût que d'effroi! Cette scène a été presque inconnue pour les habitans de Paris... mais moi je l'ai vue dans toute son horreur, et le souvenir m'en sera toujours présent. C'est de toutes les scènes de la révolution peut-être la plus frappante pour moi... Cette longue suite d'hommes et de femmes (1) à demi vêtus... ivres de vin et de sang!... c'était hideux!... et cette fantasmagorie, sans cesse se renouvelant, sans cesse criant de nouvelles imprécations!... et de chaque bras qui sortait d'une voiture en brandissant une arme sanglante, on pouvait se dire : — C'est un meurtrier (2)!... car ce n'était pas dans ce cloaque

(1) On a évalué le nombre des hommes partis pour Rambouillet à plus de 25 et même 30,000.

(2) Lorsqu'ils ne l'étaient pas volontairement, l'ivresse les rendait assassins. Un jeune tourneur, âgé de vingt-quatre ans, était assis sur l'impériale de l'une de ces innombrables voitures revenant de Rambouillet. L'un des hommes qui étaient dans l'intérieur déchargea son fusil par la portière et brisa le pied du malheureux tourneur... On le transporta au Gros-Caillou, on crut la blessure peu grave; mais au bout de huit jours le pied devint le siége d'un gonflement inflammatoire et le blessé eut une fièvre ardente; M. Larrey reconnut la nécessité de l'amputation de la jambe; elle fut faite le 11 août... le 19 le malheureux jeune homme était mort*!...

* Relation chirurgicale des événemens de juillet 1830, par M. Hippolyte Larrey. Ouvrage plein de mérite et d'une vraie philanthropie.

impur qu'il fallait chercher le noble peuple des trois journées...

Nous fûmes arrêtés plusieurs fois... Comme la gondole était service public, nous passions; mais à mesure que nous approchions de la queue de la colonne, le peu d'officiers qui la dirigeaient devenaient encore plus rares... et il était évident que nous courions peut-être un danger en nous trouvant au milieu de cette troupe qui n'était plus qu'une horde indisciplinée et une troupe de brigands.

En effet, au Point-du-Jour, nous fûmes arrêtés de nouveau, et sous prétexte de voir si nous n'avions pas d'armes, on nous fit descendre de voiture... Une fois sur la route, une troupe de ces misérables nous entourèrent et regardèrent l'uniforme des jeunes élèves... Ils avaient leurs fleurs de lis aux basques de l'habit!... Je tremblais que ces hommes ne voulussent emmener les jeunes gens à Rambouillet.... Ils nous entouraient; et mon fils, qui les regardait comme pour les braver, avait la tête haute et ne paraissait pas les craindre plus qu'une troupe d'enfans : mon fils avait seulement pitié de moi, car il voyait que je souffrais à mourir. Excédée de fatigue, altérée par une chaleur et une poussière excessives, je ne savais où nous étions. Agitée depuis plusieurs jours par un mouvement nerveux presque convulsif, je l'avais senti redoubler depuis l'apparition de cette horde de misérables, dont la plupart ne deman-

laient que meurtre et pillage... J'avais pris par hasard un immense éventail, que mon gendre n'avait donné trois ans auparavant à Versailles, pour avoir de l'air au spectacle, un soir d'été vraiment brûlant. Cet éventail avait trois couleurs et l'appelait *au Trocadéro*... Il se trouva que ces couleurs *singeaient le tricolore !* Ces gens le crurent ainsi. Je ne savais à qui attribuer ces cris de joie en me voyant et cette fraternité avec laquelle ils criaient *Vive la Charte !*...

Et moi je souriais convulsivement en agitant mon bel éventail, sans connaître son pouvoir, et répondant en saluant, régulièrement comme une pagode : *Vive la Charte !* J'ai toujours cet éventail.

Le souvenir de cette journée fait souvent sourire mon fils aujourd'hui, sa tête était calme alors, parce qu'il n'avait pas à craindre pour moi, ma tête se perdait en pensant qu'on pouvait l'emmener à Rambouillet.

Enfin, arrivés *à pied* à la barrière, car on prit notre voiture, nous passâmes en sûreté, malgré la masse serrée et compacte même qui était entre la grille et nous. Des élèves de l'École Polytechnique maintenaient l'ordre, et nous passâmes. Une fois dans Paris, mon fils, dont j'ai déjà dit que la raison était à lui, me proposa de rentrer chez moi par le pont d'Iéna, l'École militaire et les Invalides. Il y avait bien la chance de rencontrer les pelotons isolés qui, en voyant l'unforme de

Saint-Cyr, pouvaient lui faire un mauvais parti, mais aussi nous quittions cette infâme colonne, dont la queue durait encore!... elle s'étendait depuis Versailles jusqu'à Paris, sans une seule solution de continuité... elle était là comme un horrible boa, dont la tête allait chercher une pâture!...

Je suivis mon fils qui me soutenait ou plutôt me portait!... Nous ne trouvâmes aucune entrave dans notre retour, et nous rentrâmes à l'Abbaye-aux-Bois à sept heures, au moment où mon fils aîné allait partir pour se mettre à notre recherche, car son inquiétude sur moi et sur son frère était extrême.

Madame la duchesse d'Angoulême arriva, comme je l'ai dit, et rejoignit la famille royale au moment où la loi d'un nouvel exil était lancée sur elle!... Sainte martyre, toujours des larmes!... toujours des douleurs!...

Il fut donc arrêté que Charles X quitterait la France, ainsi que toute la famille royale. Des commissaires furent nommés pour les accompagner : M. de Schonen, M. Odillon-Barrot furent du nombre de ceux qui les suivirent au port où ils s'embarquèrent.

Quel fut ensuite le résultat de tout ceci? Nous le verrons plus tard.

Paris fut calme au bout de quelques jours, comme si tout y eut été toujours paisible. Louis-Philippe était adoré, dans les premiers temps;

il avait une manière si gracieuse de parler à chacun, que chacun aussi lui parlait avec joie. Enfin il y eut un mouvement de délire, qui fut court, mais entier.

Quant à la famille royale, son voyage fut pénible et douloureux; dans plusieurs villes, à Condé-sur-Noirau, à Vire, on craignit un soulèvement à la vue de la famille royale. A Evreux, la vue du drapeau tricolore fit une telle impression sur madame la Dauphine, qu'elle eut une violente attaque de nerfs et tomba sans connaissance au fond de sa voiture!... Le roi se résigna doucement et pria. Arrivé au port, il regarda douloureusement et en pleurant les gardes du corps!... Ce n'était plus ici la vaillante douleur de Napoléon, mais celle d'un vieillard au pied de la croix.

Il avait ôté ses décorations; le Dauphin fit de même, et n'avait qu'un habit bleu, à l'exception d'un ruban rouge à sa boutonnière. On craignait un soulèvement.

Arrivée au port, la Dauphine donna sa main à baiser au petit nombre d'individus qui se trouvaient là. Et la noble et malheureuse famille monta sur le vaisseau qui l'attendait. Ce fut un douloureux moment, surtout pour madame la Dauphine!... martyre deux fois dans sa triste vie, elle eut la douleur de quitter la terre de la patrie, toujours trempée du sang français (1).

(1) On a toutefois exagéré le nombre des morts et des

« Adieu, France! dit-elle, adieu! Je te bénis encore, quoique tu m'aies fait bien du mal! Mais que tes fils apprennent que nous ne méritons pas

blessés. Sans doute une goutte de sang est de trop lorsque ce sang est français et qu'une main française le fait couler!... cependant il faut arrêter sa pensée sur une chose réelle ; voici le tableau exact de ce qu'a reçu l'hôpital du Gros-Caillou pendant les trois journées. J'ai ce tableau par une main sûre, celle du chirurgien aide-major, M. Hippolyte Larrey.

Tableau des forces de la garde et de la ligne, ainsi que des blessés de juillet en 1830, *à l'hôpital du Gros-Caillou.*

INFANTERIE DE LA GARDE.

1er régiment.
2e régiment.
3e régiment.
5e régiment.
6e régiment.
7e régiment suisse.

CAVALERIE.

2e Grenadiers.
1er Cuirassiers.
Dragons.
Chasseurs.
Lanciers.
Artillerie.

LA LIGNE.

50e.
15e léger.

Les blessés apportés dans les trois jours sont au nombre de 266, dont 12 évacués des hôpitaux civils, 3 évacués des maisons de santé. Sur les 266, 231 ont été guéris à l'hôpital. Parmi les blessés on compte le duc d'Esclignac à qui l'on fut contraint de couper une jambe, et parmi les morts le colonel de P. qui mourut des suites de son amputation ; il était si dévoué à la famille exilée que la douleur des événemens y contribua beaucoup.

notre sort, et que nous pardonnons tous vos outrages... »

Et, se retirant dans sa cabine, elle tomba au pied de son crucifix, en priant pour la France...

CHAPITRE VIII.

L'empire proposé à Louis-Philippe. — Sa proclamation. — Le 29 juillet.—Le gouvernement provisoire.—Le général Gérard. — Le général La Fayette. — Le duc de Choiseul. — Cauchois-Lemaire. — M. Cuoq. — Le gouvernement provisoire un être de raison. — Le 28 juillet au soir.— Napoléon II proclamé au poste de la banque. — Le général Walsch. — La grande barricade du faubourg Saint-Antoine. — M. Clavet-Gobert. — Séance du soir chez M. Audry de Puyraveau. — M. Laffitte. — M. Mauguin. — M. Bavoux. — Sébastiani. — Général Gérard. — Béranger. — Le général La Fayette. — Mot de Sébastiani. — M. Méchin. — M. Mauguin. — Sa spirituelle répartie. — *Cher*, allons-nous-en ! — Le poste de la rue Cadet.— M. Carbonnel. — Retour du général La Fayette. — Vive l'empereur ! Vive la liberté ! — Arrivée à l'Hôtel-de-Ville, le 29 juillet. — Le drapeau noir. — Le drapeau tricolore. — Belle conduite de M. Anselme de Barante, le commandant de l'Hôtel-de-Ville. — M. Baude. — M. Alexandre Delaborde. — Comme il est bon et spirituel ! — Le général Zimmers. — M. Gisquet. — M. de Schonen. — Propos singulier. — M. de Lobau. — *Sans phrase*. — Casimir Perrier. — M. Carbonnel. — La chambre grillée. — Le prisonnier. — Le général La Fayette et les intérêts du peuple.—Il ne veut pas de Napoléon II.

— Les canons du maréchal Maison. — L'ovation en 1829. — Scène burlesque. — L'Hôtel-de-Ville défendu par les canons de Morée. — Où ils sont maintenant.

On n'a pas connu deux particularités assez remarquables, l'une qu'il y eut dans Paris des affiches et des placards qui proclamaient Louis-Philippe empereur des Français, l'autre que Napoléon II fut au moment d'être proclamé le 30 juillet. Je vais donner le détail de ces deux affaires.

Voici cette proclamation :

LE PEUPLE FRANÇAIS A PHILIPPE, EMPEREUR.

« Une génération entière pleine de souvenirs » héroïques, des monumens, des travaux immenses empreints de notre gloire, te salue, Philippe » d'Orléans.

» Nous avons ressaisi nos droits, nous avons » reconquis notre liberté : c'est avec espoir qu'au » milieu du massacre de nos citoyens nous avons » entendu prononcer ton nom.

» Le chef d'une grande nation doit être choisi » par elle ; en te proclamant, elle confie son » avenir au meilleur, au plus illustre de ses ci- » toyens.

» Nos mandataires te présenteront le grand » code de nos lois : alors, Philippe d'Orléans, tu » présideras aux destinées d'un grand peuple, » tu renoueras la chaîne des temps glorieux ; mais

» le titre qui consacrera ton élection doit être celui » d'*empereur*.

» Philippe Ier, empereur, élève une barrière » d'airain entre sa famille et la famille chassée par » le peuple. Ce titre est grand, il est populaire; » dans ce titre se trouve la garantie que notre » glorieuse révolution des trois journées de juil- » let 1830 n'aura pas le résultat des révolutions » éphémères de Naples et de Turin.

» Le peuple français ne reconnaît plus de légi- » timité dans des princes qui deviennent tyrans, » ou que l'étranger peut lui imposer.

» On parle de Charte! Ce nom est déshonoré; » elle est l'œuvre de rois trois fois chassés: elle a » été noyée dans le sang.

» Nul Français ne peut plus, sans des souvenirs » de deuil et de mépris, prononcer le nom de *roi*: » ce nom, ce cri n'est plus, ne peut plus être » national : le titre d'empereur rappelle notre » gloire, nous rassure sur l'avenir; une nouvelle » ère s'ouvre devant nous.

» *Au nom du peuple français*,

» PHILIPPE Ier, EMPEREUR.

» VIVE L'EMPEREUR PHILIPPE! »

Paris, 8 août 1830.

Imprimerie de David.

Voici maintenant d'autres faits que je dois ajouter ici :

Le 29, à cinq heures du matin, M. Dumoulin, officier d'ordonnance de l'empereur dans les cent jours, se rendit chez M. Audry de Puyraveau, député, et, de concert avec lui et secondant son élan patriotique, ils nommèrent, sans même les consulter, les personnes qui devaient composer le gouvernement provisoire : le général Gérard, le général La Fayette et le duc de Choiseul. On fit aussi proclamer M. de La Fayette général en chef de la garde nationale, et nommer M. Audry de Puyraveau son premier aide-de-camp. Cet arrêté de bizarre nature, qui déclarait la déchéance de la maison de Bourbon avant toute autre résolution des corps de l'état, fut porté au *Constitutionnel* à cette même heure de six heures du matin, par M. Cauchois-Lemaire. L'ancien officier d'ordonnance alla de son côté au *Journal du Commerce ;* il trouva, au bureau de la rédaction, M. *Bert*, rédacteur en chef, et M. *Cuoq*, aujourd'hui député, qui lui demandèrent de leur dire la vérité. Il leur répondit ce qui était vrai : — c'est que le gouvernement provisoire était un être de raison, et que si l'on était vainqueur, on était sûr que ceux nommés accepteraient. Si nous sommes vaincus, ajouta-t-il, le procureur du roi s'en chargera.

Le 28 juillet, c'est-à-dire la veille, l'ancien officier d'ordonnance de l'Empereur avait repris

son habit, et puis avait parcouru Paris, accueilli partout, par les acclamations des ouvriers et des Parisiens qui formaient les barricades, parmi lesquels se trouvaient une foule de soldats et d'officiers de l'empire. Ce fut avec eux qu'il proclama Napoléon II au poste de la Banque; mais, repoussé par le général Walsch, commandant de Paris, arrivant avec des troupes, il se retira du côté des Halles pour gagner l'Hôtel-de-Ville. Ce fut là que se forma cette belle barricade du faubourg Saint-Antoine, qui s'élevait jusqu'au deuxième étage des maisons. Il fut aidé dans cette œuvre patriotique par le commandant du génie Clavet-Gobert, aide-de-camp du maréchal Bertrand.

Le 28 au soir, vers minuit, on se réunit chez M. Audry de Puyraveau : là, se trouvaient MM. Laffitte, Mauguin, Bavoux, Méchin, Sébastiani, Gérard (le général), Béranger, le barde français, le général La Fayette et M. Dumoulin; on leur fit remarquer que les troupes royales, commandées par le maréchal de Raguse ayant évacué l'hôtel-de-Ville et se retirant sur le Louvre où elles prenaient position, la population de Paris, qui s'était battue si vaillamment *sans chef* toute cette première journée, voudrait savoir pour qui son sang devait couler le lendemain. — Vous qui vous êtes présentés comme nos chefs depuis quinze ans, dit l'orateur, et qui, en effet, êtes nos mandataires, voici le moment de faire preuve de la justice de votre mission. Au reste, poursuivit-il, nous

Nous sommes battus à l'ombre du drapeau tricolore; demain il flottera sur l'Hôtel-de-Ville et annoncera aux Parisiens ainsi qu'à la France, que là sera le siége du gouvernement.

M. Laffitte, M. Mauguin, M. Bavoux et quelques autres s'empressèrent d'assurer qu'ils étaient prêts à se rendre à l'instant à l'Hôtel-de-Ville.

Alors on vit se lever un homme qui déjà depuis long-temps faisait douter de ses opinions politiques : c'était le général Sébastiani.

— Messieurs, s'écria-t-il, nous ne sommes pas des conspirateurs !... nous sommes députés !... Que signifie cette réunion ? Où donc est notre mandat pour délibérer ainsi ?... Quant à moi, je déclare ne reconnaître pour drapeau national que le drapeau de mon roi, qui est le drapeau blanc, et je proteste que si cette discussion continue plus longtemps dans ce sens, je me retire à l'instant.

— Mon cher général, lui dit M. Mauguin, avec un sourire pour le moins aussi spirituel que tous ceux du petit général, et beaucoup moins impertinent, le plus fort de la besogne est accompli, et je puis même dire que tout est fait. Nous sommes conspirateurs, si l'on mérite ce nom en s'occupant, quoi qu'il en coûte, des intérêts du peuple, nous le sommes depuis ce matin, et j'ajouterai, qu'il ne dépend plus de nous de ne le pas être. J'en suis si convaincu, voyez-vous, que si j'étais procureur du roi, et que nous fussions vaincus,

demain je ferais fusiller tous ceux qui sont dans cette chambre, et cela bien légalement.

— Oui, s'écria M. Laffitte, nous ne devons pas hésiter à répondre au vœu de nos concitoyens. Ce matin nous nous sommes transportés, M. Casimir Perrier, le général Gérard, M. Mauguin, le général Lobau et moi, place du Carrousel, à l'état-major du maréchal, pour le supplier de faire cesser le feu, et de présenter à Sa Majesté l'urgence de la position où elle se trouve vis-à-vis de la nation qui est déterminée à poursuivre le recouvrement de ses droits. Le maréchal nous répondit qu'il était bien malheureux, mais qu'il devait suivre les ordres qu'il avait reçus. Et j'ai vu, ajouta M. Laffitte, que si le maréchal de France parlait ainsi, le cœur du Français patriote était brisé.

Il nous a dit aussi qu'il serait inutile de faire parvenir aucune proposition à Sa Majesté, parce qu'elle ne l'écouterait que lorsque les Parisiens auraient mis bas les armes. Je lui ai observé que, ne pouvant plus être maîtres du mouvement, notre devoir était de demeurer avec le peuple. Je suis donc d'avis de nous rendre à l'Hôtel-de-Ville.

Le général Sébastiani se retourna alors vers M. Méchin qui était à sa gauche et qui, pendant tout ce colloque, avait gardé le plus profond silence, et lui dit :

— *Cher*, allons-nous-en!...

Et voilà les hommes de juillet qu'on a récompensés!...

Cette retraite de Sébastiani en amena plusieurs autres, et il ne DEMEURA PLUS dans l'appartement que MM. Laffitte, Audry de Puyraveau, La Fayette, Carbonnel, Lasteyrie, Mauguin et Bavoux, qui répondirent, aux nouvelles instances qui leur furent faites, que le lendemain, *à midi*, tous se réuniraient de nouveau chez M. de Puyraveau.

— A midi! s'écria l'officier d'ordonnance de l'Empereur, eh! monsieur, à cette heure le sort de la ville de Paris sera décidé ainsi que le vôtre! A midi! eh! que ferez-vous pendant les heures qui vont s'écouler jusque-là? Ecouterez-vous le bruit de la canonnade pour savoir aussi de quel côté sera la victoire?... Mais non!... car en vous je trouve encore ici des cœurs vraiment français!... Allons, de la résolution; vous êtes cinq (1) dans cette chambre : c'est plus que suffisant pour répondre aux cris de la patrie!!...

Laffitte alors répondit qu'on n'était pas en nombre suffisant pour délibérer sur une si grave question. — Au surplus, ajouta-t-il, si l'on trouve que midi soit une heure trop tardive, fixons huit heures du matin.

Ils se séparèrent alors; M. Laffitte pour aller rêver à des grandeurs qui ne devaient être que des *rêves*, et le conspirateur, pour parler de cœur à cœur de la chose publique, avec un homme qu'alors on regardait comme LE GRAND CITOYEN, avec

(1) Et cinq députés!...

M. de La Fayette. Le général était accompagné de M. le comte de Lasteyrie, son petit-fils, et de M. Carbonnel, son aide-de-camp. M. Carbonnel était alors premier commis de M. Lombard, agent-de-change, et il est aujourd'hui maréchal-de-camp, commandant à Bordeaux. M. Dumoulin offrit au général La Fayette de venir à l'Hôtel-de-Ville avec lui.

— Vous y serez accueilli avec transport, lui dit-il.

— Malheureux ! s'écria Carbonnel, vous voulez donc faire mourir le général !...

— Taisez-vous, Carbonnel, lui dit M. de La Fayette, *cela ne vous regarde pas !...* Je ne puis vous accompagner, dit-il à M. Dumoulin, il n'y a aucun corps organisé, et je ne puis me montrer qu'en face d'une troupe *respectable et régulière*.

Ceci prouve qu'il n'est pas défendu à un *grand citoyen* d'être prudent.....

Le général, voyant l'effet de ses paroles, ajouta :

— Allez à l'Hôtel-de-Ville, voyez nos amis et *parlez en mon nom ;* vous m'enverrez une personne sûre pour me tenir au courant des affaires.

C'était en regagnant la voiture du général que ces messieurs parlaient ainsi... En approchant du poste de la rue Cadet, ils furent reconnus par une patrouille à qui l'on répondit que c'était le général La Fayette !... Ce nom était magique pour tout ce qui était ouvrier. Cependant M. de La Fayette reçut un très-singulier salut ; car, après le

cri *obligé* de *vive la liberté !* les ouvriers qui composaient le poste crièrent :

— Vive l'empereur !... Vive l'empereur !...

— Assez, assez, dit M. de La Fayette... Vive la liberté !... Vive la liberté !...

Lorsqu'il fut parti, l'homme de l'empire poursuivit sa route seul et accablé par de tristes pensées... Il voyait reculer devant les premières difficultés ceux-là mêmes qui les avaient provoquées !.. Toutefois, en arrivant près de ses amis, il ne parla que de l'espoir qui leur était donné : il dit que le gouvernement provisoire était installé et que tout se disposait à marcher.

Maintenant voici une preuve de l'*ordre* au milieu du *désordre* qui régnait ce jour-là dans Paris.

Il était deux heures lorsque M. de La Fayette arriva à l'Hôtel-de-Ville. On a fait bien des tableaux pour rappeler les scènes de juillet; mais aucun ne vaut celui que présentaient les salles de l'Hôtel-de-Ville dans la matinée du 29. L'Hôtel-de-Ville était le chef-lieu du pouvoir reconnu par *les citoyens* de Paris; que le pouvoir y fût ou n'y fût pas, cela leur importait peu... Les portes en étaient ouvertes, ils y entrèrent et s'y installèrent chacun comme chez eux. Les chambres étaient encombrées; la belle salle Saint-Jean surtout, dont les fenêtres donnent sur la place, avait été d'abord envahie par des hommes fatigués, altérés par le combat et l'extrême chaleur : ils étaient-là, étendus sur les fauteuils, les canapés, chantant, dor-

mant, hurlant la Marseillaise, criant : vive la liberté!... Des paniers de vin, des bouteilles de bière, couvraient le plancher, tandis que les hommes buvaient et mangeaient comme dans un bivouac... Voilà quel était l'état de l'Hôtel-de-Ville lorsque M. de La Fayette y fit son entrée triomphale, le 29, accompagné de MM. Audry de Puyraveau, Carbonnel, Alexandre de Laborde, Lasteyrie, Béranger, etc., etc. Aussitôt qu'il parut, les cris de *vive la liberté!* se firent entendre, et l'on planta à l'une des fenêtres de la salle Saint-Jean le drapeau tricolore avec lequel on l'avait accompagné, en remplacement d'un drapeau rouge et noir qu'avait fait mettre le général Dubourg, général improvisé LE 29 JUILLET, comme on le sait. Mais aussitôt qu'il le vit, M. de La Fayette donna l'ordre de l'*enlever!*... M. Anselme de Barante (1) vint annoncer cette nouvelle à MM. Fazy, Baude et une partie de ceux qui avaient accompagné M. de La Fayette...

— Oter le drapeau tricolore!... l'enlever lorsqu'il flottait sur un monument public!...

— Il faut le remettre, s'écrièrent-ils...

Et M. de Barante et l'un de ces messieurs, montant tous les deux sur la croisée, rattachèrent le drapeau, aux acclamations de la multitude qui ne comprenait pas pourquoi on lui enlevait l'insigne de sa liberté.

(1) Frère de l'ambassadeur à Saint-Pétersbourg, et aujourd'hui receveur-général.

Tandis que cela se passait, M. de La Fayette était dans une pièce reculée, où il tenait conseil avec ses plus intimes, écrivant et recevant des lettres ; mais, du reste, ne s'occupant pas plus *en apparence* du soin des affaires du moment, que s'il y eût été encore étranger.

— Cela ne peut aller ainsi, dit M. Baude, il n'y a pas moyen de voir ce désordre et de le souffrir ; il faut un commandant à cet Hôtel-de-Ville : Dumoulin, voulez-vous l'être ? C'est un poste important et qui n'est pas sans danger.

— Je l'accepte, puisque je pourrai y être utile. Eh bien ! qui est ici avec le pouvoir de me nommer ?

— Le général Zimmers.

On appelle le général Zimmers. Il nomme (1) M. Dumoulin, et voilà ce dernier commandant le service de l'Hôtel-de-Ville,... En une demi-heure de temps il rendit l'Hôtel-de-Ville, du moins habitable, comme devait l'être le chef-lieu de l'autorité dans cette journée mémorable. Pendant ce temps, M. Baude donnait différentes missions aux élèves de l'école polytechnique pour qu'ils emmenassent avec eux toute cette foule qui couvrait la place de la Grève et encombrait ses alentours.

(1) La *pièce originale* qui nomme M. Dumoulin et qui est signée par M. Audry de Puyraveau, par le général Zimmers, par M. Baude et par le général Gourgaud, est déposée avec les autres chez Me Corbin, notaire.

— Maintenant on peut respirer, dirent ces messieurs, en voyant, de l'une des fenêtres de la salle Saint-Jean, tout reprendre une sorte d'ordre, mais il faudrait un préfet! ...

Dans ce moment M. le comte Alexandre de Laborde entrait dans la salle...

— Ah! voilà le préfet! s'écrièrent-ils en entourant M. le comte de Laborde...

— M. de Laborde, dirent M. Baude et le commandant, en notre qualité de commandans de l'Hôtel-de-Ville, nous vous nommons préfet de la Seine! ...

Et il lui fut délivré une manière de commission, sur laquelle il était écrit : Au nom du *gouvernement provisoire*...

Or, on sait que, depuis le matin qu'il avait été nommé chez M. Audry de Puyraveau, le fameux gouvernement provisoire n'existait pas. Tout ceci est bien amusant!...

Le comte de Laborde, installé comme préfet, prit sur-le-champ la direction de l'Hôtel-de-Ville. Il me reste à dire qu'il fut confirmé dans cette nomination, et que trois mois après il était encore préfet.

M. G.....t, voyant que les nominations allaient aussi bien, s'en fut au commandant, et lui dit :

— *Nommez-moi donc* A QUELQUE CHOSE, *pour que j'aie la décoration*... colonel, par exemple !...

— Mais vous n'avez qu'une main !... je ne puis

vous nommer que lieutenant-colonel d'état-major de légion (1).

Il accepta ; et le brevet lui fut donné de lieutenant-colonel de la deuxième légion, dont M. Loubers était colonel.

Voici encore un fait de la journée du 29. Il m'a été rapporté par des témoins oculaires et auriculaires. La commission municipale, composée de Mauguin, Audry de Puyraveau, de Schonen, Lobau, était assemblée lorsque M. de S..... dit :

— Savez-vous que le parti d'Orléans s'agite... On dit même que le duc d'Orléans veut venir en personne à l'Hôtel-de-Ville... Ma foi, s'il l'osait, mon avis serait qu'on le fît fusiller.

— Certainement, dit Lobau d'un ton sec et sans phrase (2).

La réponse est laconique. Un autre ajouta : Oui, comme qui dirait qui vive!...

Voici la suite :

Il était onze heures du soir; tout était tranquille autour de l'Hôtel-de-Ville ; le commandant reposait par terre, sur un matelas, lorsque quelqu'un vint se blottir à côté de lui : c'était Casimir Perrier.

Pour l'intelligence de ce qui va suivre, il faut

(1) Est-ce qu'on ne croirait pas lire un proverbe?... et pourtant c'est la vérité.

(2) Le mot a été rappelé dans le salon de M. Martin Laffitte, il n'y a pas quinze jours devant MM. Odillon-Barrot, Dupont de l'Eure, etc..

(*Note de l'auteur, ce* 20 *mars* 1837).

savoir que depuis quinze ans l'homme de l'empire était lié d'une amitié intime avec l'homme du mouvement, et que cette intimité était presque fraternelle.

Après les premières paroles échangées dans un pareil moment, Casimir Perrier lui demanda *quelles étaient ses intentions ?*

— Les mêmes qu'en 1815 !... renvoyer les Bourbons et proclamer Napoléon II.

— Les provinces ne vous seconderont pas, mon ami ; et Paris ne vous donnera qu'un consentement passager, et puis le duc de Reichstadt n'est pas ici !...

— C'est vrai ; mais j'ai confiance en ma cause, et puis mes affections y sont engagées.

Casimir Perrier était éloquent ; il avait surtout un grand avantage, qui était de connaître ce qu'il y avait de vulnérable dans l'âme de ceux à qui il parlait... Il combattait vivement ce que lui objectait son ancien ami, lorsque M. Carbonnel vint le chercher de la part de M. de Lafayette (1). C'est ici le lieu de faire remarquer que M. de La Fayette a été constamment renfermé, et pour dire le mot,

(1) Il est à remarquer que pendant plus de trois jours M. de La Fayette s'est constamment renfermé dans une spécialité toute positive, répondant toujours qu'il était à *la tête de la force publique*. Cette conduite, tandis qu'il savait qu'une commission municipale délibérait à côté de lui est plus qu'extraordinaire ; mais la suite l'expliqua, et cette suite ne fut pas tardive.

chambré dans les appartemens les plus reculés de la Préfecture, et soustrait à tous ceux qui pouvaient avoir quelque influence sur son esprit. Casimir Perrier demeura quelque temps auprès de lui...

— Tout est fini ! s'écria-t-il en revenant une heure après ; le général La Fayette est à nous... et ce que vous avez de mieux à faire est de vous y joindre. Peut-être, je vous le répète, trouverez-vous du retentissement dans Paris, mais vous amenez la guerre civile en France... Nous voulons lui donner le duc d'Orléans.

— Si cela est, cette révolution fera fiasco comme celles de Turin, de Naples et de Madrid !...

— Mais, mon cher ami, nous ne voulons pas de révolution !... et puis le duc d'Orléans donne les plus grandes garanties au peuple français. C'est l'homme qu'il nous faut...

Toute la nuit se passa dans de pareilles discussions. Le lendemain matin, Casimir Perrier quitta son ancien ami sans avoir ébranlé ses convictions... Il était alors cinq heures du matin ; l'ancien officier de l'Empereur, celui qui dans les Cent-Jours lui donna sa fortune et se dévoua à lui, voulut poursuivre son dessein et sortit de son côté pour voir ses amis, puisque les hautes notabilités de l'empire se tenaient renfermées à l'ombre de leur humiliation !... oui, leur inactivité dans un pareil jour est une honte (1)...

(1) Le commandant alla chez plusieurs personnes dont

M. Dumoulin s'en fut chez son imprimeur pour y prendre les proclamations qu'il avait faites et qui appelaient Napoléon II au trône, et s'en revint à l'Hôtel-de-Ville. Il proposa à Audry de Puyraveau, à Mauguin, à Baude et à plusieurs autres de soutenir le mouvement. Ils acceptèrent tous. Dans ce moment, Odillon-Barrot traversait le fond de la salle.

— C'est celui-là, dit Mauguin, qu'il serait important de gagner à votre cause!.... L'officier d'ordonnance fut à lui et lui proposa d'être l'un de ceux qui dirigeraient le mouvement impérialiste.

— C'est bien le moment! s'écria Odillon-Barrot, lorsque peut-être ce soir Charles X sera de retour à Paris!...

Et il sortit. Le commandant demeura consterné.

— Qu'a-t-il dit? demandèrent les autres.

— Qu'il fallait attendre.

— C'est aussi mon avis, dit Mauguin.

Ils se séparèrent... Au bout d'un quart d'heure, M. C.....l s'approcha de M. Dumoulin, et le pria de venir parler au général La Fayette. Il suivit M. C.....l, qui le fit passer par une foule de détours et de chambres inconnus. Arrivés dans une pièce très-retirée, M. C.....l pria le commandant de vouloir bien l'attendre un instant.

— Le général va venir, dit-il en sortant.

je tais les noms et qui le repoussèrent en s'écriant que c'était une folie de tenter de proclamer Napoléon II.

Au bout d'une demi-heure, ne voyant arriver personne, M. Dumoulin sortit de la rêverie où il était plongé... Il alla à la porte et l'ouvrit; deux gardes nationaux se présentèrent en s'opposant à sa sortie... Il court à la fenêtre... grillée!... et donnant sur une cour solitaire et intérieure!...

Il était prisonnier!!...

Ce ne fut que le soir vers sept heures qu'il fut délivré, qu'il put prendre quelque nourriture!.... et alors tout était fini pour Napoléon II!... Le lendemain matin, il alla trouver le général La Fayette, et lui demanda une explication de sa conduite de la veille...

— Je ne vous en dois aucune, monsieur, répondit le général La Fayette avec hauteur. Quant à ce que j'ai fait, je vous demanderai à vous-même comment vous avez pu penser que je souffrirais devant moi la candidature au pouvoir du fils de Bonaparte!!...

— Eh! quelle est donc celle que vous soutenez, monsieur? lui demanda à son tour celui qui venait de subir le premier acte despotique du nouveau régime.

— Le peuple, monsieur!... toujours les intérêts du peuple!... Je ne connais que les principes et non les individus.

Il est assez remarquable que ce soit un homme aux opinions impérialistes qui ait été le premier détenu politique du régime qui terminait la révolution de juillet.

En même temps qu'il me dit cette circonstance (1) que je viens de rapporter, il me raconta une histoire assez singulière. La voici telle qu'elle me fut dite par celui-là même qui fut un des principaux acteurs de cette petite scène.

Lorsqu'il fut installé comme commandant de l'Hôtel-de-Ville, il se mit à réfléchir sur le danger qu'il pouvait courir si la ligne venait l'attaquer, et surtout au moyen de maintenir le courage moral des hommes qui l'entouraient.... Lorsque tout-à-coup il se rappela une circonstance qui, dans l'origine, l'avait déjà frappé, mais qui devenait importante en ce moment.

A peu près un an avant les affaires de 1830, M. Dumoulin dînait chez M. Bonny, demeurant rue Bleue, dont l'hôtel domine le jardin de M. Johannot rue Richer. Le premier étage de la maison de ce dernier était, comme il l'est encore je crois, occupé par M. le maréchal Maison... qui, ce jour-là, célébrait l'arrivée de deux canons venant de Morée, dont Charles X avait fait présent au maréchal : il consacrait ces canons comme dépouilles opimes.

De son côté, M. Dumoulin ne consacrait pas de canons, mais dînait fort joyeusement avec le général Pajol, le général Lamarque, le général Dumoustier et M. Pons de l'Hérault... En voyant cette

(1) Et qui me fut certifiée par d'autres personnes très-dignes de foi.

marche triomphale qu'ils distinguaient parfaitement des fenêtres de leur amphitryon, ces messieurs furent saisis d'un de ces accès de bonne joie qui se trouvent seulement dans une réunion d'amis. Les verres se remplirent de vin de Champagne, et l'on s'écria :

— A la grande journée qui nous permettra de REPRENDRE les canons que nous voyons!

Des cris de joie folle répondirent à ce toast.

Une année s'écoula ; le commandant avait oublié le maréchal et ses canons, lorsque la journée du 29 juillet lui rappela que le moment était venu de s'en rappeler. En conséquence, il s'en fut au poste de la rue Cadet, prit avec lui quelques hommes et s'en alla frapper à l'hôtel du maréchal.

—Monsieur le maréchal Maison?

—Il n'y est pas, monsieur.

—*Et monsieur son secrétaire?*

—Il n'y est pas non plus.

—Mais quelqu'un de chez lui?

—Il n'y a personne du tout.

—Ah ça! mais il y a un propriétaire, peut-être?

—Oui monsieur, M. Johannot... mais il est sorti.

—Ah! ah !.... Mais, toi, tu n'es ni sourd ni muet, n'est-ce pas?

—Non, monsieur.

—Eh bien! dis-moi à l'instant où sont les deux canons du maréchal ; j'ai l'ordre du gouvernement

provisoire de les prendre pour le service de la chose publique.

—Je ne sais pas ce que vous voulez dire, monsieur!...

—Je vais te faire comprendre.

Il fit signe à quatre hommes, on entoura le domestique.

—Tu coucheras en prison, et l'on va te conduire à la Préfecture de police.

—Moi, monsieur!

— Toi-même, ou bien réponds.

— Mais, monsieur, s'écria le domestique de M. Johannot, voilà un des gens du maréchal, c'est lui que cela regarde s'il s'agit d'aller en prison.

Et il désigna un homme qui se tenait à l'écart: il ne portait pas de livrée et paraissait attendre ce qui résulterait de cette enquête. On voit que les habitans de la maison voulaient faire connaissance avec la révolution.

— Viens ici! dit M. Dumoulin à cet homme... Où sont les canons du maréchal?

Il demandait des *canons* comme il aurait demandé des pistolets.

Le valet-de-chambre répondit qu'il ne savait pas *ce qu'on voulait dire.*

— Je vais aussi te faire comprendre... Qu'on l'emmène à la préfecture de police, dit-il en se tournant vers les soldats!... Ton affaire ne sera pas longue, mon ami, tu sais ce qui revient à ceux

qui recèlent des armes dans un moment comme celui-ci.

Les soldats entourèrent le valet-de-chambre et se disposèrent à l'emmener.

— Mais un moment! s'écria-t-il... que diable! attendez donc!... Je crois avoir vu conduire quelque chose comme des canons de ce côté.

Et il montrait de la main une remise remplie de paille... On y courut, et l'on trouva les deux jolis canons bien emmaillottés dans des bottes de paille. Mais ce n'était pas tout.

— Voilà les canons, c'est bien; mais où sont les affûts?

— Ah! pour cela, monsieur, je n'en sais rien!

— Tu n'en sais rien! mais songe donc que les canons sans leurs affûts, c'est une manière de parler... Allons, fais vite tes réflexions; je suis pressé...

Et il indiquait l'homme aux soldats.

— Mais, monsieur, attendez donc, je crois que les affûts!... Mon Dieu! je ne sais pas ce que c'est qu'un affût.

— Je vais te l'apprendre... Emmenez-le!...

— Monsieur! n'est-ce pas en bois ce que vous me demandez?... Eh bien! je crois que cela est dans cette autre remise-là... à gauche!

On courut à cette remise: les affûts y étaient en effet bien emmaillottés comme leurs frères les canons. Le commandant fit aussitôt venir un carrossier qui se trouvait en face, et lui fit monter

les deux petits bijoux : on les attacha avec des cordes, puis, des hommes s'étant joyeusement attelés aux pièces, on allait partir lorsqu'on s'aperçut qu'on manquait de munitions pour ces canons. On demanda les gargousses au valet-de-chambre ; il nia, et avec plus d'assurance qu'au commencement ; mais on fit avancer de nouveau les hommes qui devaient l'emmener, et sa langue se délia.

Il marcha le premier vers le lieu où se trouvaient les gargousses : c'était au grenier... on y trouva une trentaine de coups par pièce à tirer. Arrivés à l'Hôtel-de-Ville, ces jolis canons furent placés en batterie, et ce sont eux seuls qui ont tiré pendant les malheureuses journées, avec l'autre pièce abandonnée sur la place du Carrousel. Je dis cela pour désabuser ceux qui croient, comme le peuple le disait alors, que ces pièces avaient été prises sur la garde royale. La chose devait être : car on le disait ainsi à ceux qui demandaient si les pièces venaient d'être prises sur la garde.

Lorsque tout fut calmé, le maréchal, qui voulait ses canons, les réclama comme étant sa propriété. Ils avaient été conduits à Vincennes, et il fut assez difficile de les ravoir : cependant il les obtint, et ils lui furent remis par le général Gourgaud qui commandait le château de Vincennes alors [1].

[1] Voici la fin de l'histoire des canons : [illegible] quelques semaines seulement que leur vainqueur [illegible]

Voilà peut-être un des épisodes les plus particuliers des journées de juillet !

le sort de ses canons, en parla à une parente du maréchal, sa belle-sœur, je crois, auprès de laquelle il se trouvait à table, dans une maison où ils dinaient ensemble : elle lui dit, que les canons étaient partis pour aller dans une propriété que possède le maréchal en Allemagne (en Prusse.)

(*Note de l'auteur.*)

CHAPITRE IX.

ET DERNIER.

Le duc de Bourbon et sa mort. — Opinion sur sa mort. — Sa passion pour la chasse. — Son intérieur est malheureux. — Le testament provoqué en faveur d'un prince de Naples par le général Lambot. — Le général Lambot. — Sa noble conduite. — Sa vénération pour le nom de Condé. — M. de Latil. — Madame de Feuchères. — Madame la dauphine ne veut pas de sa présentation à la cour. — M. de Surval. — Madame de Reuilly. — Ce qu'elle était. — Encore M. de Latil ! — Le testament en faveur du duc d'Aumale. — Soixante millions ! !... — Projet de départ du duc de Bourbon. — Manoury. — Ce que c'est que cet homme. — Comme il est touchant en parlant de son maître. — Le 28 août 1830. — M. de Cossé. — Mort du prince le 29 août. — IL NE S'EST PAS TUÉ ! — L'archevêque de Paris. — Sa belle et apostolique conduite. — Sa lettre. — Lui aussi est notre *cygne chrétien* ! — Le 14 février 1831. — Honte à nous de l'avoir souffert !... — Le Luxembourg. — La cour de Marengo. — L'empereur venge le général en chef de l'armée d'Italie. — M. de Talleyrand. — Judas et le Messie. — Les ministres de Charles X. — *Le Luxembourg-forteresse.* — Le colonel Feisthamel. — M. Lavocat. — M. de Montalivet. — Il est l'homme de l'époque, car il a épargné un crime à la France. — Honneur à lui ! — Beau trait de son père. — M. de Martignac. — M. Laffitte. — M. Pasquier. — CELA NE ME REGARDE PAS. — Les ministres sauvés par M. de

Montalivet. — Encore une fois, honneur à lui !... — Le salon de madame Récamier. — Compiègne. — Une seconde révolte. — Enfin ils sont sauvés !...

On commençait enfin à se reconnaître au milieu de ce chaos à peine débrouillé, qui nous entourait, lorsqu'un cri d'effroi jeté par l'Europe entière à la vue d'une mort inattendue vint rappeler de nouveau les inquiétudes qui commençaient à se calmer... Le duc de Bourbon fut trouvé mort un matin dans sa chambre, à Saint-Leu, où il résidait alors.

A ce moment tragique, vingt-six ans s'étaient écoulés depuis la catastrophe de Vincennes... On a beaucoup parlé du profond désespoir du duc de Bourbon à cette funeste époque; il est hors de doute que son cœur de père fut déchiré par ce malheur, pour lequel d'abord il ne fut aucune consolation; mais le temps agit sur les plus vives douleurs, et son action les use, quelle que soit leur activité. Le duc de Bourbon avait donc fini par céder avec résignation au sort qui l'avait frappé, et il est hors de doute que la mort de son fils ne fut pour rien dans l'horrible catastrophe de la sienne. Le duc de Bourbon était même gai et s'amusait fort de tout ce qu'on faisait à Chantilly et à Saint-Leu; il avait du charme et de l'enjouement, et plusieurs de mes amis, qui vivaient intimement avec lui, m'ont affirmé qu'il était remarquable par son amabilité lorsqu'il était en petit comité.

Le duc de Bourbon aimait Charles X comme

on aime un parent qui porte votre nom; car il était bon homme, mais était apathique, très-nul, et comme presque tous les princes, dépourvu de cette activité d'âme que donne le sentiment. Ses plaisirs lui causaient seuls de vives sensations; il avait un goût effréné pour la chasse, et de la passion plutôt que de l'amour. Aussi, les premiers momens de la révolution de juillet passés, sa tranquillité était-elle revenue, et il ne paraisait plus désirer que de vivre en paix.

Mais l'intérieur du prince était loin d'être paisible; une affection qui avait fait long-temps le bonheur de sa vie devenait orageuse et gênante; ses premiers murmures s'étaient fait entendre à l'époque du testament.

Ce testament avait été provoqué en faveur du duc d'Aumale, filleul du prince, par le baron de Lambot, secrétaire des commandemens militaires du duc de Bourbon et l'un des hommes les plus excellens que je connaisse : il aimait le duc de Bourbon avec dévouement, et il avait un respect profond pour tout ce qui tenait à la grandeur de son nom : ce nom s'éteignait. M. le général Lambot avec cet esprit chevaleresque qui le distingue, voulut le perpétuer, et joindre à cette grande action un bonheur qui embellirait à jamais la vie du prince qu'il aimait; il proposa à Charles X et à la duchesse de Berry d'appeler en France un prince de la maison de Naples, et de le faire reconnaître pour unique héritier du duc de Bourbon. Cette

adoption avait des suites immenses en faveur de la sûreté à venir de l'enfant du miracle!... Elle lui donnait un appui dans un parent à un degré plus proche que ne l'était aucun de ceux qu'il avait en France, et ce parent était riche et puissant!... M. de Lambot poursuivit long-temps ce projet; ce fut M. de Latil qui reçut les premières paroles et qui y répondit. Ce fut toujours M. de Latil qui conduisit cette grande affaire!.. Enfin Charles X refusa!... et M. de Lambot, qui ne voulait pas voir mourir ce beau nom de Condé, reporta alors sa pensée sur l'un des enfans de M. le duc d'Orléans.. Madame de Feuchères, admise dans la confidence cette fois, seconda les démarches de M. de Lambot, mais à une condition, elle voulait être présentée à la cour : Madame la Dauphine ne le voulut pas permettre... On sait, au reste, toutes les douleurs que ce testament causa à M. le duc de Bourbon!... Il était comme tous les vieillards, il craignait la mort, et la signature d'un testament l'effrayait.

M. de Surval, intendant du prince, a longuement parlé de ce qu'il avait souvent vu et entendu à cet égard... et il a rapporté d'étranges paroles du prince... on a beaucoup réfuté de semblables dépositions... Pourquoi?... Je trouve qu'il existe dans l'*Examen de la procédure criminelle de la mort du duc de Bourbon* une sorte de ton railleur qui est tout-à-fait en opposition avec la gravité d'une telle affaire. Que peut-on dire en répondant à des

paroles ironiques telles que celles concernant le docteur Gendrin?... Il s'exprime peut-être mal, mais le sujet est tellement solennel, tellement sinistre, qu'on ne peut se renfermer dans une trop grande réserve.

Les princes de Rohan, de leur côté, ont jeté le fourreau après avoir tiré l'épée, et pour eux c'est un combat à mort dans lequel il n'existe pas plus de mesure d'une part que de l'autre. Le mémoire, fait par un homme de talent cependant, est d'une inconvenance achevée, et tout-à-fait injurieux et calomnieux. Il y a, parmi ceux qui s'y trouvent accusés, des noms que je proclame innocens, des noms qui appartiennent à des personnes que je compte parmi mes amis (1). Ce mémoire, fait dans un moment de passion, devrait être purgé de toutes les choses hasardées qui s'y trouvent.

J'ai déjà dit qu'un homme loyal, brave et d'un cœur dévoué, était dans la maison du duc de Bourbon; il était là comme ces fidèles serviteurs qui jadis vivaient et mouraient dans les mêmes murailles que leurs maîtres et sous le même toit : c'est le général Lambot. Sa conduite fut toujours la même et il donna constamment des preuves de son dévouement au prince.

La première fut de vouloir faire briller la gloire d'un vieux Condé de tout son lustre, et de lui rendre son premier éclat... Dans cette intention,

(1) M. le général Lambot.

il voulut faire venir au Palais-Bourbon, madame de Reuilly, fille naturelle du duc, pour en faire les honneurs et lui donner au moins l'apparence d'un intérieur respectable. Madame de Feuchères eût été alors éloignée par ce fait, et, tout en demeurant l'amie de S. A., elle eût été elle-même dans une position plus convenable. Cette négociation ne put réussir par la faute de M. ou de madame de Reuilly, peut-être de tous deux, et surtout par l'opposition de madame de Feuchères.

Ce fut encore monseigneur le cardinal de Latil (1) qui fut chargé de cette affaire et s'en occupa vivement... Si la place ne me manquait pas, j'aurais placé ici les lettres de S. E.; elles sont bien remarquables.

— Le beau nom de Condé ne peut mourir ! Voilà

(1) Lorsque la révolution de juillet fut accomplie, il y eut un moment au commandement, soit de Paris, soit d'une force militaire active, le général Soubervie, ancien aide-de-camp de Lannes, et l'un des braves et loyaux officiers de notre armée. On lui amena, un des premiers jours d'août, un homme habillé d'une manière burlesque, et évidemment déguisé. Cet homme s'appelait François ou Jacques, je ne sais. Le général le tint quelques minutes en suspens, puis il lui dit, en tremblant : « Je vais *moi-même* vous conduire hors de Paris. » L'homme le regarda stupéfait. « Il le faut bien, dit le général ; et alors vous n'aurez plus peur, n'est-ce pas, Monseigneur? » C'était le cardinal de Latil !!... Il voulut prouver au général qu'il n'avait aucun tort et que Charles X, s'il l'avait écouté, n'aurait fait que ce que voulait la nation. Il fut étonné de l'incrédulité du général.

ce que se disait le général Lambot. Il avait été appelé auprès du duc de Bourbon après le renvoi du baron de Saint-Jacques, qui, un jour à la chasse, manqua au prince d'une telle sorte, qu'on ne put comprendre comment le prince, violent comme il l'était, ne l'eût pas puni à l'heure même (1). La rudesse de M. de Saint-Jacques fut donc remplacée, à la grande joie de tous, par l'amabilité et l'humeur gracieuse du général Lambot; et le prince eut un ami dévoué en même temps qu'un serviteur actif et fidèle, et de plus un homme agréable dans son cercle intime.

Sous ce rapport, la maison du duc de Bourbon était fort bien composée : c'était M. et madame de

(1) La querelle eut lieu à la chasse; je ne puis me rappeler pour quel motif. Le baron de Saint-Jacques devint d'une telle insolence que le duc de Bourbon répondit sur un ton qu'il prenait rarement, et s'apercevant que le baron avait sa casquette sur sa tête :

— Découvrez-vous devant moi, quand vous me parlez, monsieur, cria le prince tout furieux.

Le baron de Saint-Jacques recula de deux pas et enfonça sa casquette sur sa tête avec une telle expression d'impertinence, que ceux qui étaient présens furent au moment de prendre en main la cause du prince; mais il ne leur en laissa pas le temps.

— Monsieur, cria-t-il de nouveau au baron, nous sommes tous deux gentilshommes... Vous me rendrez raison de votre conduite !...

On entraîna cet insensé... et depuis ce même homme fit les démarches les plus humbles pour obtenir une audience du prince qu'il avait si gravement injurié.

Choulot, M. et madame de Flassans, M. et madame de Laville-Gonthier, dont le fils Fernand de Laville-Gonthier avait une jolie tournure et faisait le Lovelace dans l'intérieur du palais ; c'était M. de Préjean, etc. ; mais aucun d'eux ne portait un attachement exclusif à la gloire du duc de Bourbon, comme le général Lambot.

Il le lui prouva en insistant pour cette adoption d'un prince de Naples, frère de la duchesse de Berry, ou neveu. Il devenait par là un appui respecté pour le jeune prince, et un appui actif et du moins utile. Le général Lambot, en parla, comme je l'ai dit, à Charles X, mais il trouva une opposition très-prononcée dans le parti qui devait au contraire l'accueillir avec enthousiasme !

Alors il se retourna vers la Sicile, chance qui restait encore au duc de Bourbon pour faire revivre le grand nom de Condé, et le duc d'Aumale fut choisi. Mais ce fut alors que le duc de Bourbon fit voir combien son caractère était aigri et changé à la suite des malheurs qui l'avaient frappé ! Il craignait de donner sa signature comme si elle eût engagé sa vie. M. de Surval, intendant de ses domaines, lui a entendu dire et répéter les plus étranges paroles à ce sujet. Que m'arrivera-t-il quand j'aurai signé !... disait le duc à M. de Surval... Enfin, le 30 août 1829, il fit ce fameux testament par lequel le duc d'Aumale est héritier d'une fortune de plus de 60 millions !... Le peu de dettes qu'il y avait est payé par le roi sur le revenu !... C'est une

manière habile d'éteindre ce feu dévorant, qui s'accroît par les intérêts, chaque année!...

La conduite du général Lambot dans les deux affaires que je viens de citer, et dans lesquelles je l'ai suivi pas à pas, est honorable et belle. Beaucoup de gens ont parlé de lui sans le connaître. C'est un peu notre défaut à nous autres Français!. Mais le *défaut* devient faute capitale, lorsque la légèreté fait porter un jugement erroné sur un homme dont la conduite le place au contraire en un lieu élevé (1).

L'intérieur du prince était malheureux, soit que ce fut lui-même qui provoquât ce malheur en raison de sa vieillesse... Enfin il voulut partir; quel en fut le motif? je l'ignore, ou du moins n'en suis pas assez sûre pour le donner comme certain. Mais qu'il voulût partir, j'en ai la certitude, et je la tiens de Manoury lui-même, son valet-de-chambre de confiance, qui fut chargé de trouver les moyens de partir de Saint-Leu *sans que personne* le sût. J'ai entendu Manoury, et la vérité n'a pas une autre voix. Manoury avait été le témoin triste et silencieux de beaucoup d'angoisses qui rendaient l'âme du prince tout-à-fait misérable. Il m'a raconté que madame de Feuchères forçait le prince de décache-

(1) C'est ainsi qu'on a parlé dans le monde d'une liaison *très-intime* avec madame de Feuchères! Si cela eût été vrai, il n'aurait pas cherché à la faire partir du palais Bourbon!...

ter ses lettres devant elle !... Il avait pour habitude de descendre chez la baronne avant le dîner pour la conduire ensuite au salon ; cette coutume avait cessé quelques jours avant sa mort. Manoury croit, à ce qu'il m'a dit, que cela tenait à la différence des opinions politiques.

Ce qui est très-certain aussi, c'est que, témoin de la révolution de 89, le duc de Bourbon redoutait une nouvelle secousse et voulait quitter la France. Ce fut tout cela qui, réuni le détermina à prendre le parti de quitter Saint-Leu sans que personne en sût rien. Un ami de madame de Feuchères me disait l'autre jour qu'il aurait emmené la baronne avec lui. Je ne le crois pas. Il est constant, pour moi, que le duc de Bourbon a beaucoup aimé madame de Feuchères, mais que le temps avait eu son action sur ce sentiment comme sur tout ce qui tient à l'humaine nature; il *la craignait*, et l'on ne craint pas ce qu'on aime : on craint de lui déplaire, mais on n'en a pas peur; et puis ensuite par la raison QUE CELA AVAIT ÉTÉ, CELA N'ÉTAIT PLUS.

Le prince avait demandé une très-forte somme d'argent, que M. de Surval lui porta ; c'était un million en billets de banque. Il rendit ensuite ce million à M. de Surval. Celui-ci voulut lui remettre la quittance...

— Non, non, dit le prince, gardez-la. *Je considère le million comme étant toujours à ma disposition.*

Trois projets de départ furent bien constatés ; tous trois mystérieux et secrets : le prince craignait le peuple (1)

Un qui devait être fait en août.

Un voyage aux eaux de Bourbonne, et puis un retour à Chantilly, qui, fixé d'abord au 31 août, devait avoir lieu le 27. Manoury, *seul* dans la confidence, eut peur de la responsabilité, et dit au prince qu'il n'avait pu trouver des chevaux sans déclarer son nom.

L'empêchement du voyage, en août, par la timidité de Manoury, eut de terribles suites.

C'est ainsi que se trouvait le château de Saint-Leu, le 26 août 1830, lorsque le matin M. de Cossé arriva à Saint-Leu. L'attachement de M. de Cossé à la famille exilée réveilla le sentiment de peine presque assoupi dans le cœur de monseigneur le duc de Bourbon. Il paraît qu'il y eut une sorte de

(1) Il dit à M. Hostein le 11 août 1830 : Savez-vous que j'ai eu aussi l'envie de faire une proclamation moi !... et que j'ai voulu la faire afficher ! J'y déclare que j'ai donné tout mon bien au roi Philippe !... J'y recommande de ne faire aucun mal à mes serviteurs ; quant à moi, accablé d'années et d'infirmités, je n'ai plus qu'à mourir.

Manoury m'a confirmé cette parole du prince, en y ajoutant, qu'il était évident qu'il n'y attachait d'autre importance que celle qu'on met à un de ces mots qui échappent dans la conversation, et Manoury ajouta : il le dit comme on dit dans un mal de tête : je suis malade à mourir, et une heure après on va se promener.

scène dans laquelle M. de Cossé parla vivement du sort malheureux des illustres proscrits et rappela surtout avec véhémence le sort touchant du duc de Bordeaux. Le duc de Bourbon fut agité tout le reste du jour. Il chercha le général Lambot et fut même dans sa chambre... il paraissait vouloir lui parler ; le malheur voulut que M. de Cossé y fût en ce moment. M. de Lambot devait retourner à Paris le matin.

Demeurez, lui dit le duc de Bourbon, M. de Cossé vous emmènera avec lui ce soir. De cette manière vous resterez tous deux à dîner.

Ce qui fut fait.

Je rapporte tout cela pour prouver que cette visite de M. de Cossé a pu déterminer le prince à quitter la France, mais non pas à se tuer. J'ai connu et je connais une multitude de gens qui passaient leur vie avec le prince, et qui affirmèrent ensuite que rien dans son caractère ou son humeur ne le portait au suicide...

Le soir, à neuf heures, il s'impatientait lui-même de ce que les chevaux de M. de Cossé n'étaient pas attelés ; et lorsqu'ils le furent, il accompagna M. de Cossé et le général Lambot jusqu'au perron, et les vit monter en voiture...

En rentrant il joua au wisht, y fut assez gai, et se retira à onze heures et demie. Il se coucha en donnant l'ordre à M. *Bonnie* son chirurgien et à *Comte* le valet-de-chambre de service d'entrer le lendemain matin, à huit heures, chez lui.

Le lendemain on frappe ; la porte est fermée en dedans ! Pas de réponse !... A dix heures on enfonce la porte (1). Le prince est trouvé pendu et accroché au panneton de l'espagnolette d'une fenêtre de sa chambre.

J'ai entendu Manoury me raconter, à moi-même, comment était cette chambre !... Eclairée par la lueur mourante que jetait, par éclats, une bougie placée dans l'âtre de la cheminée, devant laquelle était placé un garde-feu qui plongeait la chambre dans l'obscurité la plus complète, et ne donnait que des lueurs passagères. C'est à cette clarté presque sinistre qu'il aperçut le corps de son maître debout, presque nu, et dressé, contre une fenêtre, dans l'attitude de quelqu'un qui écoute !... C'est un homme dont l'éloquence vous persuade lorsqu'il peint, Manoury ; on sent qu'il a vu ce qu'il dit.

Maintenant, l'instruction criminelle de la mort du prince en a appris le sujet autant qu'on le peut apprendre. Je me bornerai à dire que, moi aussi, je ne puis me persuader que la mort du duc de Bourbon ait été le résultat d'un suicide. Je ne poursuivrai pas ce sujet trop épineux, quel que soit le côté par lequel on l'aborde. Dans une éloquente brochure dont les faits, les plus simples, forment

(1) Ce fut Manoury qui enfonça, en le brisant, le vanteau de la porte, et qui entra le premier dans la chambre. Il est admirable de simplicité touchante en racontant ce fait terrible ! !... et surtout ce qu'il éprouva à cette horrible vue !...

tout le fond, le général Lambot déclare, SUR SON HONNEUR, qu'il ne croit pas que le duc de Bourbon se soit tué ! Ce témoignage est légalement celui de TOUTE LA MAISON !... Parmi les officiers du prince et leurs femmes, il n'est pas une seule voix qui n'ait hautement proclamé :

LE DUC DE BOURBON NE S'EST PAS DONNÉ LA MORT !

Les uns s'appuient, pour leur opinion, sur les principes connus du prince, les autres sur l'*impossibilité* totale où ses blessures le mettaient, même de faire un nœud à une simple corde pour attacher un bateau (1). Ses valets-de-chambre ont tous déclaré, que sa cravate ne pouvait être nouée par lui, non-seulement par l'empêchement apporté au moindre exercice de l'une de ses mains, par un coup de sabre qu'il avait reçu à l'armée de Condé, mais depuis une chute faite à la chasse en 1820, il ne pouvait saluer quelqu'un sans que ce fût son chapeau qui vînt chercher sa main, et non sa main le chapeau.

En lisant *les Causes Célèbres*, on voit combien les jugemens des hommes peuvent errer dans une circonstance semblable. N'accusons personne... mais aussi, n'accusons pas un malheureux vieillard, portant le nom de Condé, d'avoir été faible devant le malheur et d'avoir mis fin à ses jours, lorsque peut-être sa pensée n'était occupée que

(1) Cette réponse a été faite par un garde de Chantilly, qui suivait souvent le prince dans ses chasses.

du besoin d'aller au-devant de l'exilé et du proscrit, pour soulager leur malheur!... Un voile mystérieux est jeté sur cette tombe du dernier des Condé, doublement infortuné!... Prions devant elle avec un saint respect, et n'accusons pas le dernier de cette branche illustre d'une faiblesse indigne de son nom.

Au moment de ce procès mémorable, j'habitais l'Abbaye-aux-Bois, et je m'occupais beaucoup des événemens qui se passaient sous mes yeux. Je revoyais tous mes amis de l'empire et un grand nombre de personnes de ma société de 1815 et 1816. Nous avions eu un moment d'espérance pour le duc de Reischtadt; mais elle avait été aussitôt détruite : je ne savais pas encore tout ce que nous avions eu à souffrir par la défection de tant de cœurs qui devaient demeurer fidèles... Je commençais à écrire mes mémoires alors, et à mettre mes notes en ordre, et la catastrophe de Saint-Leu était un nouveau sujet qui s'offrait à moi, comment n'aurais-je pas cherché à connaître tout ce qui pouvait m'éclairer!... Ce fut une longue étude et surtout bien pénible; le voile sinistre qui est jeté sur le catafalque est trop lourd aujourd'hui pour être soulevé... mais un jour viendra où la vérité de cette tragédie sera connue... Le ciel est juste!...

J'avais alors moi-même un puissant motif de chagrin, c'était la position de l'archevêque!... Il était en fuite. Cet homme, que je considérais

comme un type qui me rappelait saint François de Sales, était accusé par le peuple et obligé de fuir ! lui, M. de Quélen !... lui, dont la voix apostolique avait tant de fois répété des paroles chrétiennes pour calmer de vives douleurs, dans cette même chapelle de l'archevêché que la rage folle du peuple avait profanée, il avait été contraint de quitter un asile sanctifié par les vertus du prêtre comme par celles de l'homme du monde... J'éprouvais une vive douleur en arrêtant ma pensée sur l'état où devait se trouver mon père apostolique, celui dont la main m'avait ramenée dans la route de la foi, celui dont les paroles consolantes m'avaient réconciliée avec moi-même... Je pleurais sur une si grande injustice... Il me semblait que je me trouvais dans une terre étrangère depuis que j'étais privée de son secours... Je lui écrivis en lui ouvrant mon cœur, en lui parlant de toute mon indignation en le voyant aussi méconnu... Quelle lettre il me répondit ! quel admirable morceau d'éloquence chrétienne, simple et naïve même !...

« Eh quoi ! me dit-il, vous vous laissez aller à la colère?... mais savez-vous que ce n'est pas chrétien !... Pourquoi me plaindre d'ailleurs d'avoir souffert et de souffrir pour le service de Jésus-Christ?... et puis ce n'était pas à moi personnellement qu'on en voulait : c'était au prêtre, au prélat... et j'ai été trop heureux de me trouver là pour recevoir les coups. . . . . .

. . . . . .

» Les avis ont été partagés entre mes amis sur ce que je devais faire relativement aux indignes injures mensongères dont les murs de Paris sont couverts, dont les rues ont retenti. Quelques-uns voulaient que je répondisse ; mais j'ai préféré le silence. C'est par le silence que notre divin Maître a répondu aux outrages dont on l'accablait. Trop heureux de l'imiter et de souffrir à son exemple !

. . . .

» Encore quelques jours, madame la duchesse, dans la prospérité, dans l'infortune, dans le bonheur, dans la souffrance... et puis il en viendra un ignoré de tous, connu de Dieu seul, par lequel nous arriverons à un éternel contentement, si nous avons mené une vie chrétienne !... Comme cette vérité est grande à méditer ! comme elle est lumineuse ! Arrêtons-y notre pensée..., etc. »

Il règne dans cette lettre, que je ne puis transcrire en entier, une naïveté si chrétiennement suave, que je n'ai pu me refuser à en donner ici cet extrait, quelque insuffisant qu'il soit, pour faire apprécier l'archevêque de Paris à ceux assez malheureux pour ne le pas connaître...

Hélas !... un événement bien funeste arriva quelques mois après. Ce fut le 14 février... Les royalistes avaient compté sur une restauration pour ce jour-là. Il faut avoir un peu suivi ce qui se passait dans cette journée, vraiment aussi fatale que le mardi gras pouvait le permettre ! Que Dieu pardonne à ceux qui ont rêvé qu'une révolution se

se pouvait faire !... Qu'est-il résulté de cette croyance hasardée ? Le pillage de l'archevêché !... la violation d'un sanctuaire, et le malheur sanctionné d'un parti ; car je ne sais s'il fut jamais porté un plus rude coup au parti de Charles X. Ceux de ce parti eux-mêmes qui en suivaient la trace avec mesure et qui étaient prêts à se montrer se sont à jamais retirés en voyant la folle imprévoyance des uns et la trop grande circonspection des autres...

Je n'irai pas plus loin, mon intention n'étant pas d'aller plus avant que le procès des ministres.

Ce fameux procès s'instruisait avec une grande activité. On voulait que tout fût terminé avant le premier de l'an. Les confiseurs voulaient vendre des bonbons, tous les marchands, des étrennes; et comme le peuple-marchand était alors le peuple-roi, et qu'il voulait se divertir, il ne fallait donc pas lui laisser d'inquiétudes à cet égard... Mais le gouvernement en avait de très-vives relativement à l'issue du procès. L'exaspération du peuple était au comble, surtout contre M. de Polignac : la signature des ordonnances était un crime que le peuple ne lui pardonnait pas...

Les ministres arrêtés étaient au nombre de quatre ; M. de Polignac, M. de Peyronnet, M. de Guernon-Ranville et M. de Chantelauze, lequel pouvait s'étonner à bon droit de se trouver dans un péril que certes ses goûts, à ce qu'il paraît, ne lui avaient pas fait chercher.

La gravité de la position des accusés parut imposer l'obligation de les transférer d'abord au Luxembourg, pour éviter une translation journalière qui pouvait amener quelque catastrophe. On fit donc construire une prison pour les accusés dans la partie du Luxembourg appelée le Petit-Luxembourg. Cette prison fut faite avec le soin qu'on aurait apporté à une forteresse. Un pair de France de mes amis, à qui je parlai de cette manière de faire voir des craintes peu convenables, me répondit :

« C'est pour leur défense et non parce qu'on les redoute. »

Cette parole me fit voir qu'on craignait d'avoir donné trop de force à ce peuple qui maintenant voulait des victimes, et les demandait à haute voix pour signaler un pouvoir qu'il voyait en frémissant s'échapper de ses mains.

Lorsque je vis ce qu'on avait à craindre, je tremblai et je le laissai voir....

— Soyez tranquille, me dit mon ami, on ne veut pas qu'il y ait de nouveaux malheurs...

— Mais tout le monde pense-t-il ainsi dans le ministère?...

Il ne répondit pas... Ce silence me fit mal. Je savais bien que les pairs se conduiraient noblement; mais le peuple, encore tout exalté par la conscience de ce qu'il POUVAIT, agirait-il de même ?... Je craignais le contraire.

M. de Polignac, d'après ce que j'appris, était

devant ses juges comme devant la France pendant son ministère; il était honnête homme, mais ne comprenant rien; il ouvrait de grands yeux à chaque question et n'y répondait que le jour suivant. M. de Guernon-Ranville dont on s'est moqué dans des chansons sans le connaître, est un homme éclairé, d'une grande bravoure et dont la noble conduite pendant le procès mérite d'être connue; il pouvait employer souvent des moyens de défense qui l'auraient servi; mais dans la crainte de compromettre ses collègues il se tenait dans une réserve qui est belle et honorable.

M. de Peyronnet se montra sous un aspect très-convenable pendant le procès. Arrêté ou plutôt LIVRÉ par un homme assez lâche pour se venger d'une offense même douteuse, M. de Peyronnet fut admirable pendant ces journées vraiment périlleuses pour lui et ses collègues (1).

Mais M. de Chantelauze!... D'où venait cet homme?... Comment se trouva-t-il dans cet esquif lancé sur une mer en furie!... Cette demande il se la faisait à lui-même sans doute.

Le petit Luxembourg fut la résidence de Monsieur, depuis 1789 jusqu'en 1791 (2), époque où il quitta la France : cette résidence eut lieu lorsque

(1) On sait comment M. de Peyronnet fut arrêté à Tours?

(2) En 1792 et 1793, et même plus tard, la commission d'instruction publique, présidée par M. Garat, y tenait ses séances, et ses bureaux y étaient établis.

la cour quitta Versailles pour venir à Paris, car Monsieur demeurait à Versailles comme toute la famille royale (1). Le directoire vint ensuite au Luxembourg, puis le consulat pendant quelques semaines ; et après lui la reine Julie, reine de Naples, ensuite d'Espagne et femme de Joseph : elle habitait le petit Luxembourg; après elle ce fut M. de Barantin et puis M. Dambray.

C'est entre les deux bâtimens que se trouve une cour que l'empereur appela Marengo, pour effacer peut-être le souvenir peu agréable de la demi-heure que le directoire lui fit passer dans cette même cour, la tête découverte devant les cinq rois qu'avait alors la France, lorsqu'il lui apporta le traité de Campo-Formio !... ce traité qui rendait la république française l'une des fortes, des grandes puissances du monde !...

M. de Talleyrand, alors ministre des affaires étrangères, fit un discours à Napoléon comme jamais la flatterie n'en fit un (2) !... A cette époque il

(1) On y donnait des logemens. C'était là que madame de Balby, maîtresse de MONSIEUR et dame d'atours de MADAME, avait un appartement. Un jour, MONSIEUR donna l'ordre de meubler son salon d'une manière splendide. En y entrant elle dit que c'était affreux... Pendant la nuit on fit brûler tout le nouveau mobilier, parce que ce qui avait été destiné à l'objet aimé ne pouvait appartenir à personne, et le lendemain le salon était meublé au goût de la favorite. On voit que pour quelqu'un qui ne faisait pas son état d'aimer Louis XVIII s'en acquittait bien !

(2) Je possède le discours que Napoléon prononça ce

était déjà l'un des disciples du Messie!... Mais Iscariote n'avait pas encore donné le baiser de trahison!

Rien n'était plus menaçant que l'aspect de la prison des accusés: les fenêtres étaient grillées non-seulement avec des barreaux de fer, mais les interstices en étaient remplis par des mailles de fer très-serrées, et dans le bas étaient des abat-jour en bois doublés de tôle. L'ameublement de chaque chambre était simple mais convenable. Un poêle dans le milieu de la chambre, des meubles en acajou, des rideaux blancs, un secrétaire, une commode, formaient un ameublement de prison très-convenable. Toutes les portes étaient en chêne et épaisses de quatre pouces; une guérite était à chaque porte, et l'on avait mis un carreau de vitre à la hauteur de la tête du factionnaire pour qu'il pût voir jusqu'au moindre mouvement du prisonnier!... Il faut dire ici, à la louange de la garde nationale, qu'elle refusa de remplir l'office de *Gardien-espion*, et qu'on le donna à la garde municipale...

Les chefs militaires qui gardaient les prisonniers étaient pour la ligne, le colonel Feisthamel, l'un des hommes comme nous en avions un grand nom-

jour-là! ce fut Junot qui l'écrivit pour que Napoléon pût le lire, et il est encore *plié* dans les mêmes plis pour être placé dans la forme du chapeau... Ce discours est dans mes mémoires sur le consulat et l'empire...

bre dans les jours glorieux de l'empire ; c'était un homme d'honneur, de bravoure et de résolution (1).

M. Lavocat, lieutenant-colonel de la garde nationale, ancien officier de la garde impériale, était élève de l'école militaire de Fontainebleau ou de Saint-Cyr, et était à cette époque, je crois, tanneur au Faubourg Saint-Marcel : il avait fait ses preuves et n'aimait pas la restauration ; il avait fait partie de la conspiration de 1820, puis de celle de 1823, et avait fui en Espagne pour sauver sa tête... Enfin il s'était battu en juillet comme le dernier journalier l'aurait pu faire (je ne dis pas journaliste).

La garde municipale était commandée par M. Bailly.

Dans la nuit du 9 au 10 décembre, M. le comte de Montalivet accompagné du général Fabvier commandant de Paris, de M. Alphonse Foy, de M. Lavocat et de M. Thomas, représentant la garde nationale, se rendit à Vincennes pour emmener les prisonniers au Luxembourg. On redoutait ce moment : il fut calme ; mais à dater de ce jour la conduite du comte de Montalivet est tellement belle,

(1) L'empereur le distingua souvent, surtout à l'époque de la capitulation de Dresde dont il vint lui annoncer la violation au péril de sa vie, en traversant l'armée ennemie. La conduite du colonel Feisthamel en 1830, au procès des ministres, fut ce qu'elle devait être avec un tel homme.

qu'on ne peut se dispenser de raconter ce qu'on en sait pour le faire aimer et honorer de ses compatriotes comme le fut son digne père (1)...

— Trois des accusés seulement purent suivre M. de Montalivet; M. de Chantelauze avait des douleurs rhumatismales qui l'empêchèrent de venir avec ses collègues... Il est toujours fâcheux de souffrir, mais dans une pareille circonstance, ce malheur est doublé... M. de Chantelauze arriva

(1) Voici un des plus beaux traits qu'offre notre histoire.

M. le comte de Montalivet, père de M. le comte Gustave de Montalivet, était conseiller au parlement de Grenoble. Condamné à mort, en 1793, il parvint à s'échapper et à émigrer; une fois à l'abri, sa pensée se reporta sur la France :

Eh quoi ! se dit-il, ma patrie est-elle donc coupable du crime de quelques brigands dont la rage frappe indistinctement l'innocent et le coupable !... Tandis que je fuis, l'ennemi est sur nos terres !... qui donc défendra la France si ses fils l'abandonnent ?...

Cette pensée le domina bientôt au point de lui ôter le repos. Enfin, ne pouvant résister au tourment qu'elle lui causait, il rentre en France sous un nom supposé, s'engage comme *soldat* dans l'armée du Rhin, et *là*, pendant deux ans il se battit pour cette même France qui proscrivait sa tête !... S'il eût succombé pendant ces mêmes années où il se battait sous un nom inconnu, il serait tombé sans gloire parmi ces autres hommes, dont au moins la mort eût été pleurée par une mère, une sœur, une maîtresse !... Ce trait de M. de Montalivet ne fut même connu de sa famille que long-temps après sa rentrée parmi elle !... Il faudrait un Plutarque pour immortaliser ce fait.

le même soir à Paris dans une voiture sans armoiries et sans livrée.

—Je demeurais, comme je l'ai dit, à l'Abbaye-aux-Bois; cette distance très-rapprochée du Luxembourg me permettait d'aller fréquemment dans les environs, pour examiner la tournure que prenaient les choses.... Une de mes amies intimes, la baronne de F.... ainsi que M. D.... J'allais les voir et me reposer chez eux de l'émotion que me causait toujours la vue de cette foule immense qui entourait le palais des pairs dans une stupeur et un silence qui effrayaient. On comprenait que le coup de tonnerre qui réveillerait ces milliers de têtes annoncerait en même temps un orage terrible!... Le grondement sourd et menaçant se faisait déjà entendre, et quelquefois je craignais de voir le moment arriver.

La conduite de M. de Martignac fut bien belle dans cette circonstance mémorable... Mourant, et dans cette longue et pénible agonie qui précède la mort annoncée par la maladie qu'il avait, M. de Martignac venait prêter son ministère à des hommes qui l'avaient accablé!... Des hommes, dont l'un surtout l'avait frappé de l'arme si terrible de la raillerie dans le malheur!... Eh bien! il oublia tout et vint plaider pour lui! Honneur à la mémoire de M. de Martignac!... Que la terre lui soit légère!...

Les autres avocats étaient MM. Crémieux, Hennequin, Vertamy et Sauzet. Ils étaient tous qua-

tre en robe, et ils étaient assis sur des banquettes recouvertes en velours violet.

Non-seulement j'envoyais tous les jours des personnes qui me tenaient au courant de cette intéressante affaire, mais j'avais aussi des nouvelles par les amis de madame Récamier, dont le salon ne cessait d'être rempli de personnes dont l'intérêt, plus encore que la curiosité, était violemment excité par les événemens du jour!... Je montais plusieurs fois dans la journée chez madame Récamier, et je la trouvais toujours entourée, et, comme toujours, parfaite, et plus inquiète pour ses amis que pour elle-même (1)!...

Je voudrais bien que M. de Polignac fût un peu moins pâle, me dit un de mes amis qui s'était échappé avec peine pour aller dire un mot chez lui, et qui retournait à la chambre en grande hâte. Sa contenance est tellement abattue qu'on le jugerait criminel sur sa mine.

Ce qui fit aussi un très-mauvais effet, et cet effet fut général, à ce que je vis, le soir du 16, lorsque les auditeurs sortirent de la séance, ce fut le mystère dans lequel M. de Polignac parut vouloir

(1) Madame Récamier était absente dans les trois journées; elle était à Dieppe où M. de Châteaubriand allait la joindre; je venais de lui envoyer mes lettres pour elle, lorsque les premiers coups de canon se firent entendre. Madame Récamier, au lieu de rester à l'abri, loin du tumulte, revint en toute hâte à Paris pour se trouver près du danger de ses amis, s'ils en devaient courir.

se renfermer aux interrogatoires, renvoyant toujours les juges au secret du conseil royal. Cette manière de se décharger de toute responsabilité sur un absent, lorsque cet absent est un vieillard, un roi proscrit et malheureux, fut généralement trouvée, non-seulement peu convenable, mais même coupable, et pourtant il n'avait pas peur : ce n'était pas ce sentiment-là qui le dominait. Il se croyait destiné au martyr. M. de Latil avait fait le miracle de faire croire aux miracles. Cela venait avec la croix de Migné.

Les pairs se conduisirent bien dans cette affaire. Leur contenance, lorsque le 15 décembre ils entrèrent dans la salle des pairs, témoignait de la peine qu'ils éprouvaient à remplir leur ministère de juges... Les commissaires instructeurs étaient MM. de Bastard, Séguier, le comte de Pontécoulant, le duc de Cazes et Portalis. Ils occupaient le bureau de la présidence.

Je ne parlerai pas ici des détails du procès. L'audition des témoins, la conduite de quelques-uns, le peu de bonne foi de quelques autres, tout cela est rapporté dans les journaux de l'époque.... La déposition de quelques témoins fut terrible et accablante pour M. de Polignac! Celle de M. le baron de la Rue, aide-de-camp du duc de Raguse, surtout, aurait suffi pour le faire condamner lorsque M. de la Rue, encore ému de l'indignation qu'il éprouvait comme homme d'honneur, comme ami de son général, comme Français, lui reprocha son

obstination funeste et l'empêchement qu'il avait continuellement apporté à ce que le maréchal pût agir comme il le fallait!... M. de la Rue est un homme non-seulement estimable comme militaire, mais d'un esprit distingué, et, en blâmant, il savait de quel poids était la parole qu'il laissait tomber dans la balance.

M. de Polignac voulut parler lui-même, il le fit avec grâce, avec ce charme de diction qui appartiendra toujours à la bonne compagnie, mais dont l'utilité est nulle dans des circonstances comme celle où il se trouvait. M. de Peyronnet, dont c'était la charge de parler en pareille occurrence, s'en tira mieux que M. de Polignac. Il provoqua une sorte d'émotion, et il y eut des spectateurs qui furent au moment de pleurer... La chance était pour les accusés, la chose devenait visible.

— Ah! m'écriai-je, tant mieux! Enfin nous ne verrons pas une goutte de sang sur la belle robe blanche de la liberté de juillet!...

Au moment où je disais cela, dans le salon de madame de F...., deux de nos amis communs entrèrent précipitamment, l'un d'eux était fort pâle :

— Je vous conseille de partir ce soir pour Versailles, me dit-il... Vous pourriez courir quelque danger. Demain, peut-être, Paris sera encore le théâtre d'une révolution sanglante.

— Ah! mon Dieu! et pour quel sujet?

— Les ministres sont condamnés par le peuple;

les pairs veulent les sauver, et le peuple veut accomplir la sentence.

Je joignis les mains et retombai tout accablée sur une chaise. Madame de F...., la meilleure et la plus noble des femmes, sanglotait en écoutant ces nouvelles.

— Mais êtes-vous sûr de ce que vous dites?...

— J'ai traversé la foule serrée qui entoure le Luxembourg, et j'ai tout entendu... Ah! quels propos!... (1) Quels sentimens!... Ce ne sont plus ceux de juillet!... Si la cour acquitte les ministres, je crains, non-seulement pour eux, mais pour la vie des pairs. J'ai entendu les plus terribles menaces...

— Mais la garde nationale!...

— La garde nationale est aussi contraire aux accusés, du moins en partie...

— Et...

Je ne pus achever..... J'avais vraiment le cœur serré!... Cette crainte d'un massacre!... Et quelles seraient les victimes, grand Dieu!... Des hommes vertueux et seulement égarés!... Que devenaient mes répugnances à une condamnation même ordinaire pour un délit politique!...

(1) M. de La Fayette arriva, le 21 décembre, au milieu du plus grand tumulte. On lui dit de parler au peuple. Il monta chez madame de....., pour parler de son balcon... Mais lorsqu'il vit cette foule en délire, il se retira sans parler!!...

Je rentrai chez moi ; j'y trouvai plusieurs de mes amis qui m'y attendaient. Les nouvelles étaient les mêmes, quelles que fussent les opinions. Je montai chez madame Récamier. Il y avait la même inquiétude et les mêmes nouvelles. M. Augustin Perrier (1) venait souvent nous en apporter, mais elles n'étaient pas rassurantes ; partout on redoutait un malheur !

Enfin vint le jour de l'arrêt. M. Martignac avait plaidé la veille pour M. de Polignac avec un talent merveilleux, et qui avait le double mérite de faire triompher une cause que la nation avait en horreur... Il avait plaidé le 18 ; le 19, M. de Peyronnet plaida pour lui-même et pour tous ses collègues.

Un épisode intéressant eut lieu au milieu de ces événemens déjà si remplis d'intérêt. M. Guernon-Ranville avait choisi pour le défendre un très-jeune homme, mais d'un rare talent, et joignant à ce talent un cœur noble et généreux et une large manière de voir et de sentir : c'est M. Crémieux. Sous cette robe noire de l'avocat, il porte l'âme d'un homme susceptible des plus fortes émotions : c'est dangereux pour cet état ; mais c'est aussi la source des plus grandes et des plus belles inspirations. Il se mit en attitude de défendre son client ; mais quel fut son étonnement lorsque M. Guernon-Ranville lui imposa silence, en disant qu'il ne voulait

(1) Frère de Casimir Perrier, et comme lui l'un des hommes les plus violens que j'aie rencontrés dans ma vie.

plus du système de défense adopté jusque-là. M. Crémieux, surpris de cette parole imprévue, obligé d'improviser, voyant par là le sort de son client peut-être compromis, fut saisi d'une si vive émotion qu'il tomba évanoui, et ne put continuer. On l'emporta hors de la salle.

Cependant le trouble le plus grand régnait dans la salle même des délibérations. On y faisait circuler des bulletins à la main qui avertissaient les pairs que le peuple approchait en masse, et voulait, disait-on, attaquer le Luxembourg... Le président paraissait alarmé. Enfin, après avoir reçu un avis qui le troubla, il dit d'une voix agitée que le commandant de la garde nationale le faisait prévenir qu'il y avait du danger à maintenir la séance plus long-temps.

On sait comment les pairs se *sauvèrent* plutôt qu'ils ne s'en allèrent, et comment ils passèrent par le jardin et par cette même grille par laquelle ils avaient fait passer le maréchal Ney pour aller à la mort!... Justice distributive (1)!...

Cependant l'agitation croissait. M. de Montalivet, qui était au Luxembourg, se décida à sauver les ministres. Il fallait pour cela les avoir, et la

(1) L'un des pairs, M. de Catelan, qui connaissait pourtant le danger qu'il courait et dont l'opinion très-tranchée de royalisme était connue, traversa la foule, gagna sa voiture qui l'attendait avec ses gens en livrée, y monta sans que le peuple intimidé par cette assurance songeât à lui en demander raison.

chose n'était pas aisée. Il ne pouvait les obtenir du geôlier depuis qu'ils étaient remis sous sa garde. M. de Montalivet écrivit à M. Laffitte, qui était en ce moment aux Tuileries, afin d'avoir la signature d'un collègue, car la sienne seule ne pouvait suffire : il en fallait deux avec la sienne. Il écrivit à M. Laffitte pour obtenir les deux nécessaires, ou enfin ce qu'il fallait; M. Laffitte lui répondit qu'il était *seul*, et ne pouvait donner ainsi sa signature pour une *chose illégale*... M. de Montalivet, abandonné par son collègue au plus fort de la tempête, fut trouver M. Pasquier, qui, en sa qualité de président de la chambre des pairs, avait la possibilité de faire ce que voulait M. de Montalivet... Il refusa.

« Cela ne me regarde pas, » lui dit-il.

Livré à lui-même, M. de Montalivet recula devant le drame qui allait se jouer à ses yeux sans qu'il pût l'empêcher.

— Eh quoi ! se dit-il, cette révolution de juillet si belle et si sainte va devenir sanglante et cruelle !... on dira de la révolution de 1830 qu'elle a eu son 21 décembre, comme on dit aujourd'hui le 2 septembre 92 !... Non ! Tant que mon sang coulera dans mes veines, une goutte de celui des accusés ne tombera pas sur la terre française...

Et le noble jeune homme, le cœur palpitant et le front couvert d'une rougeur brûlante, fut trouver M. Lavocat, commandant la garde nationale au Luxembourg. Là il trouva de l'écho dans

le cœur de cet homme, qui lui promit de le seconder de tout son pouvoir. Mais comment avoir les prisonniers? comment les faire sortir?... M. de Montalivet donna d'abord ses soins, et par lui-même, à ce qu'il voulait préparer.

Il fit venir sa voiture attelée de quatre chevaux, avec ses gens en grande livrée : il demanda un cheval de selle pour lui-même; il était en habit bourgeois et sans décoration. Il fit conduire sa voiture à la porte du Petit-Luxembourg, qui donne dans la partie la plus étroite de la rue de Vaugirard, presque vis-à-vis la rue Garancière... Ces soins une fois pris, il fit venir le geôlier.

« Me connaissez-vous? lui dit-il.

— Non, monsieur.

— Je suis le comte de Montalivet, le ministre de l'intérieur. »

Le geôlier ne répondit rien.

« Savez-vous ce que je veux de vous?

— Non, monseigneur.

— Je veux que vous me remettiez les prisonniers.

— Je ne le puis, monseigneur.

— Il le faut pour sauver leur vie.

—Mais ma tête répond de ma fidélité. Je ne puis les remettre que sur un ordre du président de la chambre ou de celui du conseil. »

M. de Montalivet le savait bien; mais son parti était pris.

« Voulez-vous m'obéir? lui dit-il encore une fois.

— Je ne le puis, monseigneur. »

M. de Montalivet fit un signe ; quatre hommes s'emparèrent du geôlier, et le contraignirent ainsi à ouvrir la porte des prisonniers. Cette formalité de violence était peut-être au reste ce qu'il demandait pour être à l'abri... Quant à M. de Montalivet, il lui donna une décharge en règle ! Noble jeune homme, qu'on serait fière d'être sa mère !...

M. de Montalivet dit alors à M. Lavocat :

« Et le corps-de-garde rempli de garde nationale, comment allons-nous nous en défaire ?

— La chose est impossible ! Mais ne les prévenez pas, abordez franchement la question et vous réussirez. »

M. de Montalivet entre dans la chambre des prisonniers, mais sans leur dire ce qu'il projetait pour eux.

« Messieurs, il faut me suivre, dit-il à M. de Polignac et à M. de Peyronnet ; et me suivre sans délai. »

M. de Polignac se leva à l'instant avec un air résigné, et convaincu qu'il marchait au supplice ou bien qu'on allait les livrer à la populace. Il se signa, et répondit d'une voix calme :

« Je suis tout prêt. »

Quant à M. de Peyronnet, il était, comme toujours, résolu et prêt à tout ; M. Guernon-Ranville était convenable ; mais M. de Chantelauze !... Sans doute il avait des rhumatismes... mais il était encore plus frappé par la terreur de la mort que par

celle de la souffrance : c'était la stupeur que l'on remarque sur le front des gens qui vont à l'échafaud. On fut obligé de le soutenir. Sa chambre était précisément la dernière à traverser avant d'arriver au corps-de-garde occupé par la garde nationale, et qui tenait au long corridor nommé le corridor d'Arcole.

M. de Montalivet marchait le premier ; M. de Polignac le suivait en priant tout bas ; puis venait M. de Peyronnet la tête haute et l'œil assuré.

« Messieurs, dit soudainement M. de Montalivet en entrant dans le corps-de-garde, où se trouvaient vingt-cinq gardes nationaux, voici les ministres accusés que je remets à votre loyauté. »

Pendant qu'il parlait, il marchait toujours, et faisait activer les pas de ceux qui le suivaient. Ils eurent bientôt franchi le corps-de-garde au milieu de deux rangées de gardes nationaux stupéfaits. M. Lavocat suivait.

M. de Montalivet, le cœur palpitant d'émotion, arriva au bout du corridor d'Arcole. Il pressa encore le pas, et joignit enfin sa voiture. Le marchepied était baissé ; deux valets-de-pied attendaient ses ordres. M. de Polignac passa le premier. Le jour était tombé ; il faisait déjà nuit ; la rue était d'ailleurs presque déserte en cet endroit. Les quatre accusés montèrent ; la portière se referma ; M. de Montalivet monta à cheval, et, le cocher fouettant ses chevaux, la voiture emporta rapidement au travers des flots du peuple, qui

criait et appelait la mort sur la tête des victimes condamnées par lui, ces mêmes victimes sauvées par la noble générosité d'un cœur français!... Oh oui!... honneur à lui!...

Nous étions pendant ce temps-là rassemblées dans le salon de madame Récamier, tremblantes, non-seulement de crainte pour les malheureux prisonniers, mais pour nous-mêmes; car l'Abbaye-au-Bois est bien près du Luxembourg. M. Augustin Perrier allait et venait à chaque instant pour nous donner des nouvelles; mais rien ne nous rassurait... Madame de Boyne, madame Récamier et moi nous étions inquiètes et agitées... Enfin, à six heures un quart à peu près, un domestique apporta un billet à madame Récamier.

« Réjouissez-vous! ils sont sauvés! Je viens de les voir passer sous mes fenêtres. Remercions Dieu!... »

Ce billet était de M. de Chateaubriand.

Les ministres reconduits à Vincennes et sauvés de la fureur populaire parisienne, faillirent plus tard succomber en allant à Ham... C'était à Compiègne. La rage du peuple était tellement excitée qu'il fallut employer la force pour repousser la violence!... On voulait jeter les ministres dans l'Oise!... Enfin ils furent sauvés! Que le ciel en soit loué!... Nous n'avons pas à rougir au moins devant la postérité de l'indigne action d'avoir frappé la faiblesse et le malheur.

FIN DU SEPTIÈME ET DERNIER VOLUME.

TABLE

DU TOME SEPTIEME.

CHAPITRE PREMIER.

1827. — Le ministère violemment attaqué. — La rue aux Fers. — Souvenirs de l'Empire. — Ils durent toujours. — Les grandes maisons. — Le roi de Rome. — Le boulanger incrédule. — Activité des sociétés. — Influence des salons dans l'opinion. — La garde nationale. — Journée fatale au ministère. — *A bas les ministres ! vive le roi !* — *A bas les Jésuites !* — Capo-d'Istria. — Ce qu'il était. — Son influence en Russie. — Ce qu'il peut sur Alexandre. — L'Angleterre le redoute. — Ses voyages en Suisse et en Angleterre. — Il vient à Paris. — Il veut me voir. — 1770 et les Russes. — 1827 et les Russes. — Beethoven. — Ce qu'il était. — Le Dante et Michel-Ange. — Les funérailles d'un grand homme. — Il n'aime pas Mozart. — Pourquoi. — *Don Juan*. — Le talent prostitué. — Le testament. — *Fidelio*. — Le poëte de la musique est sourd. 1

CHAPITRE II.

La fin du drame. — Madame de Krudener. — Son influence sur l'Europe, par celle qu'elle eut sur Alexandre. — Valérie. — Chute du roi au Calvaire. — Le prince de Salm. — M. de Latil. — M. de Villèle. — L'abbé Caillon. — L'évêque de Carette. — L'Académie. — M. de Quelen. — Millin et M. de Villers. — La bataille de Bouvines. — Le pape. — M. de Clermont-Tonnerre. — Clermont-Potard. — Le collége de Versailles. — La révolte. — M. Augier. — Saint-Acheul. — L'abbé P... — La garde royale. — Les élèves chassés. — M. de Fontaine-Jansen. — La cour royale de Nancy. — Le serment des évêques sous le consulat et l'empire. — Des prêtres et pas de clergé. — Presse antimonarchique. — La congrégation. — Louis-le-Gros ? — Habileté du ministère. — M. de Polignac. — Revue du peuple. — M. de Latil. — Les fils et le parent. — Les mémoires. — Les crimes incendiaires. — Je reviens à Paris. — Mon frère. — Qu'il était bon ! — Fait mot du duc de Bordeaux. — Le père Lagrange. — Mademoiselle et Monseigneur le duc de Bordeaux. — La fable de La Fontaine. — Les fables et la dame flatteuse, et les [illegible]. — Les académiciens et la querelle. — M. de Chateaubriand et sa belle conduite. 36

CHAPITRE III.

M. Récamier succède à Lacombe ; troubles à ce sujet. — Rétablissement de la censure. — Refus de MM. Cuvier et Bi... — Plusieurs [illegible] les censeurs se trouvent en butte. — Les différents précepteurs du duc de Bor-

deaux. — Ses bonnes dispositions. — Education physique et morale de ce prince. — Don Pédro monte sur le trône de Portugal. — Assassinat du marquis de Loulé. — Mort du prince Masserano. 70

CHAPITRE IV.

La victoire de Navarin. — Chagrin royal. — Les réfugiés grecs. — Madame Récamier est un ange. — M. de Chateaubriand et le fils de Canaris. — Le chagrin consolé par madame Récamier. — La mort des rois. — Les Osages. — Les Osages chez M. de Forbin, aux Tuileries. — Le roi menace d'un autre ministère. — M. de Rayneval. — M. de Villèle capitule et traite avec les Zélanti. — Bon mot de M. de Talleyrand sur M. de Martignac. — Les soixante-treize pairs de M. de Villèle. — Don Pédro et don Miguel. — La mort du marquis de Loulé. — L'assassinat du prince Masserano. 89

CHAPITRE V.

Joli mot de M. Pasquier. — La France centre gauche. — Les funérailles de Manuel. — Bonne conduite de la police. — Larive et Lekain. — Mort de M. Canning. — Jugement sur lui. — La révolution des peuples aidée par lui. — Loi d'amour et de justice. — Elections de Paris. — 17 et 18 novembre de 1827. — Révolte. — La rue Saint-Denis. — Les coups de fusils. — Le général M. — Le colonel Di. — Indigne conduite du gouvernement. — Tache de sang agrandie pour que la punition soit plus sévère. — Les bonnets de coton et les vestes de cuisine. — La rue Saint-Denis pacifiée par le général M..... 101

CHAPITRE VI.

Lord Wellington et les étrangers. — M. de Polignac. — Négociation de M. de Villèle avec les libéraux. — Le naufrage politique. — M. de Latil. — Le nouveau ministère. — M. de Martignac; son portrait. — *La Malibran de la chambre.* — Stupéfaction de M. de Polignac. — *Le vicomte de Bordeaux.* — *Le comte de Toulouse.* — Mot du roi sur M. de Chateaubriand et sur M. de Labourdonnaye. — *Je ne veux ni l'un ni l'autre!...* — Belle conduite de M. de Chateaubriand. — Mort de Léon XII. — Le conclave. — Le cardinal Gonsalvi écarté par l'Autriche au précédent conclave. — Il est mort. — Le pape actuel nommé sous l'influence de l'Autriche. — Il est simple comme un enfant et joue à tous les jeux. — 1830 s'avançant sur nous. — Vie littéraire d'un ministre au bruit de l'orage. — M. de Laferronnaye. — Le malheur du roi veut qu'il se retire. — Tout s'en va! — Madame la duchesse de Duras. — *M'aimerez-vous toujours?...* — Portrait de Madame de Duras. — Son esprit et son cœur. — Sa supériorité. — Sa mort. — M. Royer-Collard. — Grande séance à la chambre. — Loi communale et départementale. — Scène dramatique. — Belle conduite de M. de Martignac. — Retour de M. de Chateaubriand. — Le Moïse. — Versailles et un bal. — M. de Tocqueville. — Il est le modèle des bons préfets et des hommes aimables de bonne compagnie. — Mauvais succès du bal de Versailles. — Il ne suffit pas d'aimer le plaisir, il faut en faire aux autres. — Le *feu roi Destouches!...* — Le duc Decrès. — Sa femme, Madame la duchesse de San-Germano. — Elle est nièce du roi Joseph. — Le valet-de-chambre jaloux de son maître!... — Vengeance jalouse. — La machine infernale. — Mort du valet-de-chambre et du duc Decrès. —

Morale de cette histoire. — C'est qu'il ne faut pas avoir de valets-de-chambre qui vous empêchent de vous marier. 117

CHAPITRE VII.

Troubles de 1830 annoncés. — 18 août 1828. — Nouveau ministère. — M. de Labourdonnaye. — Le chancelier. — M. de Bourmont. — Mon opinion sur lui. — M. de Martignac. — Le ministère de l'intérieur. — Le déjeuner. — La calèche sous la remise. — Les trois ministres. — M. de Martignac et sa femme. — M. de Polignac et ses collègues. — M. de Labourdonnaye et ses destitutions. — Les ving-cinq préfets. — Querelle entre M. de Polignac et son collègue. — *Vous avez peur de la révolution !* — Réponse de M. de Polignac. — La France est perdue ! — Malheurs prévus. 144

CHAPITRE VIII.

L'empire proposé à Louis-Philippe. — Sa proclamation. — Le 29 juillet. — Le gouvernement provisoire. — Le général Gérard. — Le général La Fayette. — Le duc de Choiseul. — Cauchois-Lemaire. — M. Cuoq. — Le gouvernement provisoire un être de raison. — Le 28 juillet au soir. — Napoléon II proclamé au poste de la banque. — Le général Walsch. — La grande barricade du faubourg Saint-Antoine. — M. Clavet-Gobert. — Séance du soir chez M. Audry de Puyraveau. — M. Laffitte. — M. Mauguin. — M. Bavoux. — Sébastiani. — Général Gérard. — Béranger. — Le général La Fayette. — Mot de Sébastiani. — M. Méchin. — M. Mauguin. — Sa spirituelle répartie. — *Cher*, allons-nous-en ! — Le poste de la rue Cadet. — M. Carbonnel. — Retour du général La Fayette. — Vive

l'empereur ! Vive la liberté ! — Arrivée à l'Hôtel-de-Ville, le 29 juillet. — Le drapeau noir. — Le drapeau tricolore. — Belle conduite de M. Anselme de Barante, le commandant de l'Hôtel-de-Ville. — M. Baude. — M. Alexandre Delaborde. — Comme il est bon et spirituel ! — Le général Zimmers. — M. Gisquet. — M. de Schonen. — Propos singulier. — M. de Lobau. — *Sans phrase*. — Casimir Perrier. — M. Carbonnel. — La chambre grillée. — Le prisonnier. — Le général La Fayette et les intérêts du peuple. — Il ne veut pas de Napoléon II. — Les canons du maréchal Maison. — L'ovation en 1829. — Scène burlesque. — L'Hôtel-de-Ville défendu par les canons de Morée. — Où ils sont maintenant. 188

CHAPITRE IX

ET DERNIER.

Le duc de Bourbon et sa mort. — Opinion sur sa mort. — Sa passion pour la chasse. — Son intérieur est malheureux. — Le testament provoqué en faveur d'un prince de Naples par le général Lambot. — Le général Lambot. — Sa noble conduite. — Sa vénération pour le nom de Condé. — M. de Latil. — Madame de Feuchères. — Madame la dauphine ne veut pas de sa présentation à la cour. — M. de Surval. — Madame de Reuilly. — Ce qu'elle était. — Encore M. de Latil ! — Le testament en faveur du duc d'Aumale. — Soixante millions ! !... — Projet de départ du duc de Bourbon. — Manoury. — Ce que c'est que cet homme. — Comme il est touchant en parlant de son maître. — Le 28 août 1830. — M. de Cossé. — Mort du prince le 29 août. — IL NE S'EST PAS TUÉ ! — L'archevêque de Paris. — Sa belle et apostolique conduite. — Sa lettre. — Lui aussi est notre *cygne chrétien* ! —

Le 14 février 1831.—Honte à nous de l'avoir souffert!... — Le Luxembourg. — La cour de Marengo. — L'empereur venge le général en chef de l'armée d'Italie. — M. de Talleyrand. — Judas et le Messie. — Les ministres de Charles X. — *Le Luxembourg-forteresse.* — Le colonel Feisthamel. — M. Lavocat. — M. de Montalivet. — Il est l'homme de l'époque, car il a épargné un crime à la France. — Honneur à lui! — Beau trait de son père. — M. de Martignac. — M. Laffitte. —M. Pasquier.— CELA NE ME REGARDE PAS. — Les ministres sauvés par M. de Montalivet. — Encore une fois, honneur à lui !... — Le salon de madame Récamier. — Compiègne. — Une seconde révolte. — Enfin ils sont sauvés !... 212

FIN DE LA TABLE.

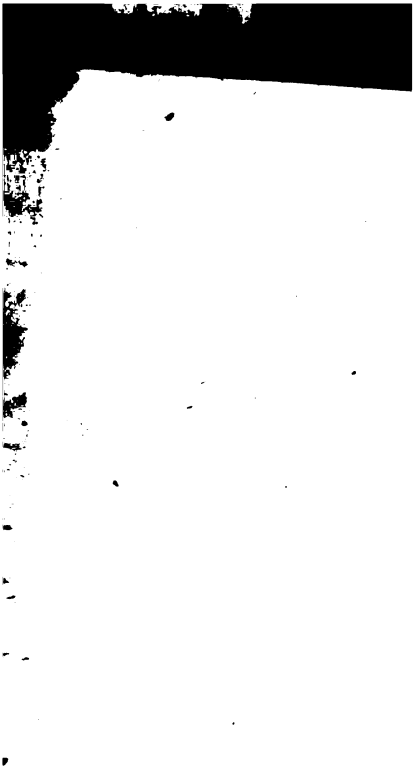

198
.A3
.A3
v.7

Stanford University Libraries
3 6105 013 429 001

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
STANFORD, CALIFORNIA
94305